

Invasion de la Tchécoslovaquie

- Des troupes russes, polonaises, hongroises, bulgares et est-allemandes franchissent la frontière tchèque
- Le peuple tchèque invité à n'offrir aucune résistance
- Le Conseil national de sécurité se réunit à Washington

PRAGUE (Associated Press) — Le radio de Prague a annoncé mercredi matin que des troupes de l'Union soviétique, de la Pologne, de l'Allemagne de l'Est, de la Bulgarie et de la Hongrie ont franchi la frontière tchécoslovaque vers 11 heures, mardi soir. Radio-Prague précise que ni le président de la République ni le président de l'Assemblée nationale, ni le premier secrétaire du parti communiste de Tchécoslovaquie n'ont été prévenus de ce mouvement.

Le présidium du parti a toutefois lancé un appel au peuple tchèque, l'invitant à garder son calme et à n'offrir aucune résistance aux troupes qui avancent. L'émission de Radio-Prague, diffusée à 2 heures, mercredi matin, ajoute que l'Assemblée nationale et le comité central du parti ont aussitôt été convoqués pour aviser. A cette heure-là, en pleine nuit, le peuple de Prague dormait et seuls les travailleurs de nuit ont appris la nouvelle.

On signalait une activité inhabituelle à l'aéroport de la

capitale où, semble-t-il, des avions à réaction se sont posés. De Paris, l'agence France-Press précise que c'est à 11h. 30 hier soir que les troupes soviétiques, polonaises et est-allemandes ont franchi sans avertissement les frontières tchécoslovaques. Le bulletin de Radio-Prague a été capté à Paris.

À Washington, le président Johnson a convoqué hier soir une réunion d'urgence du Conseil national de sécurité pour discuter de la question de l'en-

trée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie.

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a appris la nouvelle au moment où il terminait sa déposition devant la commission du programme du congrès démocrate. Il a quitté en toute hâte l'hôtel où se tenait la séance du comité pour regagner le département d'Etat. Très grave, se refusant à répondre aux moindres questions, M. Rusk a dévalé presque au pas de course les couloirs de l'hôtel pour monter dans sa voiture.

On déclarait plus tard, de source proche du Département d'Etat, que l'ambassade des Etats-Unis à Prague avait confirmé l'entrée des troupes soviétiques en territoire tchécoslovaque. L'ambassade ajoute toutefois qu'il semble que la Hongrie se tienne à l'écart dans cette affaire car aucun mouvement de troupe n'est signalé dans ce pays.

On ne connaît pas, non plus, l'importance des troupes impliquées.

À Londres, le service téléphonique entre l'Angleterre et l'Union soviétique a été coupé hier soir. Un porte-parole du ministère des postes a fait savoir que tous les appels sont suspendus, Moscou, a-t-il dit, ne répond plus.

Un porte-parole du gouvernement britannique annonce en outre que le premier ministre Wilson a interrompu ses vacances pour rentrer précipitamment à Londres après avoir appris la nouvelle de l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie. Le chef du Foreign Office, M. Stewart, a regagné lui aussi la capitale.

À Vienne, mercredi matin, le ministère de l'Intérieur a annoncé que tous les voyages vers la Tchécoslovaquie sont jusqu'à nouvel ordre interdits. Les déplacements vers la Hongrie sont également interdits.

Un informateur du ministère a déclaré que des chars d'assaut stationnent sur le pont de Bratislava.

À Ottawa, M. Mitchell Sharp, ministre des affaires extérieures, a déclaré que l'entrée des troupes soviétiques, est-allemandes et polonaises en territoire tchécoslovaque pourrait stopper tout progrès vers la détente Est-Ouest, mais que la paix ne semble pas immédiatement menacée.

Le ministre a ajouté qu'il n'y avait pour l'heure rien à faire et peu à craindre quant au danger d'hostilités. Le ministère a-t-il dit, recueille les informations et une revue de la situation sera faite ce matin. Au besoin, le cabinet se réunira.

Voir page 2: Rebondissement

Eisenhower: état critique aucun changement

WASHINGTON (AFP) — L'état de santé de l'ancien président Dwight Eisenhower demeure critique en fin d'après-midi, mais il semble cependant s'être légèrement amélioré au cours des dernières 24 heures. Ses médecins déclarent néanmoins que leur pronostic est "réservé".

La légère amélioration ressort du bulletin de santé du matin, qui indiquait que, depuis 24 heures, le général n'avait subi aucune crise d'irrégularité prolongée des battements du cœur nécessitant un traitement électrique. Dimanche et lundi, le nombre de ces crises était allé croissant. Le bulletin de mardi après-midi confirmait les légers progrès du malade puisqu'il déclarait que son état de santé n'avait subi aucun changement majeur depuis le matin, c'est-à-dire qu'aucune crise grave n'avait été enregistrée.

Les médecins de l'hôpital militaire Walter Reed qualifient cette évolution de "tendance favorable", mais tous les bulletins de santé continuent cependant de souligner que l'état de l'ancien président est grave.

Voir page 2: Eisenhower

Le Vietcong lance une attaque coordonnée sur treize villes et objectifs militaires

SAIGON (AFP) — Les Vietcong ont lancé mercredi matin une attaque générale et coordonnée sur 13 villes et objectifs militaires du Delta qui avaient été épargnés lors des attaques de dimanche. Des assauts ont été notamment lancés contre Ken Tre à 70 km au sud-ouest de Saigon, contre Tri Ton à 170 km à l'ouest de Saigon, en bordure du Cambodge, contre Cao Lanh à 120 km à l'ouest de Saigon, contre Cau Ke à 100 km au sud de Saigon, et contre Phong Dinh au sud-ouest de Saigon. Ces villes ont subi les assauts de forces s'élevant de 300 à 400 hommes au plus, mais les combats se poursuivent.

Les Vietcong ont bombardé d'autre part l'aérodrome de Phan

Thiet au nord-est de Saigon et les positions américaines de Mau Tieng à 65 km au nord-ouest de Saigon. Les forces du FNL ont repris d'autre part leurs bombardements sur certains objectifs visés lors des attaques coordonnées de dimanche dont un camp américain situé près de Loc Minh à 120 km au nord de la capitale. Sur le front nord, deux compagnies de marines ont accroché mardi matin des forces vietnamiennes à 4 kilomètres au nord-est de la base Con Thien. Les marines, appuyés par les blindés, de l'artillerie, et des chasseurs-bombardiers ont tué 20 Nord-Vietnamiens. Les pertes américaines se sont élevées à un tué et à sept blessés.

Faute d'un accord en commission

Le débat sur la politique vietnamienne éclaterait en plein congrès démocrate

WASHINGTON (d'après France-Press et Associated Press) — Après le discours de Detroit, dans lequel le président Johnson a écarté sans équivoque toute nouvelle mesure de "désescalade" au Vietnam, la journée de mardi a été dominée par les réactions à la déclaration présidentielle et par les travaux de la commission du programme du congrès démocrate où se sont fait entendre les voix des "colombes" pendant la

matinée et l'après-midi, et celle de M. Dean Rusk, en soirée, qui devait défendre, une fois de plus, la politique vietnamienne de l'Administration. Ainsi, les préparatifs du congrès de Chicago, qui s'ouvre la semaine prochaine, auront révélé les profondes divisions qui déchirent le parti au pouvoir à propos du Vietnam.

À tour de rôle, mardi, plusieurs personnalités se sont succédées devant la commission chargée de rédiger le pro-

gramme des démocrates. Après M. George McGovern, aspirant à la candidature, ce furent le sénateur du Wisconsin, Gaylord Nelson; le président de la commission des affaires étrangères du sénat, M. William Fulbright; le président du syndicat des travailleurs de l'automobile, M. Walter Reuther; et l'économiste John Kenneth Galbraith. Tous ont fait le procès de la politique vietnamienne du gouvernement. Tous ont réclamé l'arrêt des

bombardements du Nord-Vietnam.

Mais, de plus en plus, on doute que les "colombes" obtiennent satisfaction à la commission du programme. Aussi, les partisans du sénateur McCarthy sont-ils résolus à porter le débat devant l'assemblée générale du congrès qui devra approuver la "plateforme" du parti la semaine prochaine.

Les observateurs ne manquent pas de voir dans le discours de Detroit (dont on trouvera un bref résumé à la page 9) un sérieux avertissement du président Johnson à l'adresse de ceux qui, dans son parti, se disputent la candidature à la présidence. C'est d'abord, souligne-t-on, le sénateur McCarthy que visait M. Johnson. Mais c'est aussi le vice-président Humphrey dont les prises de position à l'égard du Vietnam témoignent d'une certaine ambiguïté: tantôt il se déclare "presque d'accord" avec les convictions qui étaient celles de feu Robert Kennedy; tantôt il affirme qu'il n'a jamais désavoué en public les positions du président Johnson dont il est du reste soldat.

Ainsi, le chef de la Maison Blanche aura-t-il voulu rappeler qu'il est le seul à déterminer la politique du gouvernement en Asie jusqu'au jour où son successeur le remplacera. Et ce jour-là, a-t-il pris soin de souligner, le nouveau président comprendra qu'il ne peut sensiblement s'écarter de la politique actuellement en vigueur.

Curieusement, le président paraît plus proche ces jours-ci des positions de M. Richard Nixon, candidat républicain à la présidence. Comme le président, M. Nixon a déclaré lundi soir, à Detroit, qu'on ne saurait pour l'instant interrompre les bombardements du Nord-Vietnam. On attend impatientement le discours que doit prononcer demain mercredi le jeune sénateur Edward Kennedy, seul dépositaire moral de la pensée de ses frères. Cette intervention, qui portera sur la politique étrangère notamment, permettra sans doute à plusieurs délégués de faire leur choix la semaine prochaine.

Pour les partisans de M. Humphrey, on ne saurait parler d'un "suspense" à Chicago tant l'élection de leur candidat leur paraît acquise dès le premier tour. Mais il incombera au vice-président d'établir clairement devant l'assemblée des délégués la politique qui est vraiment la sienne à l'égard du Vietnam et, le cas échéant, dans quelle mesure cette politique s'écarte ou se rapproche de celle du président.

Ses adversaires, MM. McGovern et McCarthy, se chargeront de l'y contraindre. D'autre part, le "Tribune", grand journal populaire de Chicago, a fait état hier d'un complot qui aurait été ourdi par une centaine d'extrémistes noirs pour assassiner le vice-président Humphrey et le sénateur McCarthy au cours du

Voir page 6: Vietnam

Voir page 6: Démocrates

La Régie des alcools

La politique salariale n'est pas négociable!

Les dirigeants syndicaux et patronaux impliqués dans le conflit de la Régie des alcools du Québec ont inauguré cette semaine des séances d'information dans le but de faire valoir auprès du public le bien-fondé de leurs positions respectives.

Hier, le négociateur en chef de la partie patronale, Me Paul Renault, a exprimé l'avis, au cours d'une séance d'information tenue à Montréal, que seule la rétroactivité est négociable au chapitre des salaires et que la nomination d'un médiateur par le gouvernement, si elle intervient, ne modifiera pas sensiblement la position du

problème qui a conduit les négociateurs à une impasse.

Me Renault a rappelé que lors de la négociation de la première convention collective en 1965, il a fallu 104 séances de négociations pour en arriver à une entente et qu'on n'en était qu'à 70 ou 75 réunions à l'heure actuelle.

Me Renault a affirmé que selon les instructions qu'il avait, les termes de la politique du gouvernement n'étaient pas négociables (soit une hausse de 7,5 pour cent à tous les 18 mois d'un contrat de trois

Voir page 6: La RAQ

FTQ et CRT, une lutte à finir?

par Jean Drolet

La Fédération des travailleurs du Québec a décidé de mener une lutte à finir pour obtenir une enquête sur les agissements et la composition de la Commission des relations du travail et une transformation de l'organisme, au cours d'une réunion de son comité consultatif tenue hier à Montréal.

Le président de la centrale, M. Louis Laberge, a averti le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, que si le gouvernement ne permettait pas à sa centrale de se faire entendre par l'intermédiaire d'une telle enquête, le climat des relations industrielles du Québec serait considérablement perturbé.

Si le gouvernement refuse d'entendre les représentations de la FTQ, celle-ci convoquera un congrès extraordinaire dans le but d'étudier les mesures à prendre pour obtenir satisfaction. D'ici là, le président de la FTQ a évoqué la possibilité d'arrêts de travail illégaux, de troubles, de "cassage de gueules" et de vitres.

"La CRT est malade", "il y a de la pourriture à la CRT", a dit M. Laberge. Et l'expérience nous a prouvé qu'il n'y a qu'une façon de faire bouger le gouvernement et la CRT, c'est en faisant du trouble, a-t-il dit.

Celui-ci a donné des exemples où le gouvernement et la

CRT ne sont intervenus qu'après que des actes de violence se furent produits. Il a mentionné le conflit de la compagnie Seven-up et celui de la Canadian Bechtel de Baie-Comeau.

Jusqu'à ce que la CRT ordonne un scrutin parmi les employés de la Canadian Bechtel, la Confédération des syndicats nationaux était d'accord avec nous sur la situation qui existe à la CRT, a dit M. Laberge. Mais depuis ce temps, M. Marcel Pepin défend la CRT et joue aux viers offensives en parlant de la liberté syndicale plutôt que de nous appuyer dans nos demandes de certification pendant depuis novembre et décembre 1967 dans le cas des ouvriers de la tuile, du marbre et du terrazzo.

Le président a cependant insisté sur le fait que la bataille de la FTQ n'était pas dirigée contre la CRT même s'il s'en est pris violemment à un des commissaires de la CRT et représentant de la CSN, M. André Roy, "qui est toujours là quand la CRT prend des décisions dans nos cas importants".

Le président de la FTQ désire que le mandat de la commission d'enquête qu'il veut voir instituer soit double:

- étudier les lacunes de la CRT, s'il y en a;
- demander à la CRT d'exposer les raisons qui ont motivé "les décisions injustes et arbitraires" prises par la CRT depuis quelques années.

Une des lacunes sur laquelle la future commission d'enquête devrait se pencher particulièrement, selon M. Laberge, est la qualité des juges qui composent la CRT. Ceux-ci, a dit M. Laberge, sont pour la plupart, d'anciens procureurs d'entreprises industrielles, d'où il s'ensuit que la CRT ne favorise pas de façon générale la syndicalisation des travailleurs. Cette mentalité, selon le chef syndical, a entraîné le rejet de requêtes en accréditation pour des raisons "simplistes".

Voir page 6: Douglas

Voir page 6: FTQ-CRT

M. Rusk pose la question

Qu'arrivera-t-il si les bombardements cessent?

WASHINGTON (AFP) — Déposant hier soir devant la commission du programme du parti démocrate, M. Dean Rusk a réaffirmé que le gouvernement américain "avait le droit de savoir par un moyen quelconque, officiel ou officieux, direct ou indirect, ce qui se passerait en cas d'arrêt total des bombardements sur le Nord-Vietnam".

Exposant à nouveau la position qu'il avait prise lors de sa dernière conférence de presse le mois dernier, le secrétaire d'Etat a repris, sous une forme moins acérée, les arguments qu'avait présentés lundi soir le président Johnson pour expliquer sa décision de ne plus prendre de nouvelle mesure de désescalade avant qu'Hanoi ait fait un geste de réciprocité.

Soulignant que le problème débordait les frontières du Vietnam, M. Dean Rusk a déclaré: "L'élément manquant est une contribution venant de Hanoi à la paix en Asie du sud-est". Il a insisté sur l'importance de la situation communiste dans l'ensemble des pays du Sud-est asiatique et surtout au Laos, au Cambodge et en Thaïlande.

M. Dean Rusk a souligné l'importance du maintien du principe de la sécurité collective mais a affirmé que, contrairement aux critiques constantes des adversaires de l'administration actuelle, le gouvernement américain "n'a pas assumé le rôle de gendarme du monde".

Le secrétaire d'Etat qui déposait à l'issue d'une journée marquée par les interventions de nombreux critiques de la politique vietnamienne de l'administration Johnson, s'est élevé contre l'inclusion dans le programme du parti démocrate, réclamée par plusieurs d'entre eux, "de la forme et du contenu de l'accord que l'Amérique espère voir sortir des négociations avec Hanoi". "Je crois, a-t-il poursuivi, qu'il serait encore moins sage et moins pratique d'essayer d'inclure dans ce programme la stratégie de marchandage que nous voudrions voir employer par nos négociateurs. Ce qui peut et ce qui doit être fait dans le programme n'est donc pas d'indiquer une tacti-



Dean Rusk

Voir page 2: Rusk

18e séance à Paris

La nouvelle aptitude des combats et l'obstination de Washington rendent vain l'espoir d'un accord

PARIS (AFP) — Venant après la déclaration du président Johnson à Detroit, écartant tout nouveau geste unilatéral de désescalade et refusant donc la cessation inconditionnelle des bombardements américains que réclament les Nord-Vietnamiens et au moment où, sur place, on note une intensification des opérations militaires, la 16e séance des conversations américano-vietnamiennes d'aujourd'hui ne peut être que négative.

C'est du moins l'appréciation que l'on recueillait hier après-midi, tant auprès de la délégation américaine que vietnamienne. Du côté américain, on n'attend rien de nouveau de la séance. Du côté vietnamien, on estime que le président Johnson n'a fait qu'insister, une fois de plus, sur l'idée de réciprocité qui est rejetée par Hanoi. Les Américains sont même "encore plus négatifs et obstinés" que jamais. Mais les Vietnamiens ne prennent pas au tragique les déclarations que les dirigeants américains multiplient ces temps derniers et dont l'intention est, avant tout, électorale. Ces dé-

clarations, pas plus que les opérations militaires ou les périodes d'accalmie et de grande activité se succédant très normalement, n'apportent rien de nouveau et ne devraient pas influencer sur le cours des conversations de Paris. Il n'apparaît donc, ni des perspectives de progrès, ni des prodromes de rupture.

En attendant, on indique du côté américain, que plus de 50.000 personnes ont été tuées au Vietnam depuis le début des pourparlers en mai dernier. Entre le 11 mai et le 10 août, le nombre des tués se répartit comme suit: Américains, 3.604, Sud-Vietnamiens (au service du gouvernement de Saigon) 5.945, autres alliés des Américains (Coréens, Australiens, Néo-Zélandais) 224, forces du FNL et Nord-Vietnamiens 41.275.

Section américaine anéantie

D'autre part à Danang on apprend que en quelques minutes, le camp d'une unité mixte de forces populaires et de marines de la région de Danang

Voir page 6: Vietnam

Voir page 6: Démocrates

Suites de la première page

REBONDISSEMENT

Le bulletin

WASHINGTON (AFP) — Le bulletin de Radio-Prague, adressé "au peuple entier de la république socialiste tchécoslovaque" et annonçant l'invasion du pays, a été capté à Washington. Ce bulletin déclare:

"A 23 heures, des troupes soviétiques, polonaises, est-allemandes, bulgares et hongroises ont franchi la frontière tchécoslovaque.

"Ceci s'est produit sans que le président de la république, le président de l'assemblée nationale, le premier ministre ou le premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque en soient avertis".

Le bulletin demande en outre aux citoyens "de garder leur calme et de ne pas opposer des résistances aux troupes étrangères".

"Notre armée, nos forces de sécurité et notre milice du peuple n'ont pas reçu l'ordre de défendre le pays", poursuit le bulletin qui conclut: "Le président du comité central du parti communiste tchécoslovaque considère cette action non seulement contraire aux principes fondamentaux régissant les relations entre pays socialistes mais aussi comme une violation des principes de la loi internationale".

EISENHOWER

dent demeure "critique". Répondant par écrit à une question d'un journaliste, demandant quelle était leur estimation des chances de survie du général, les médecins traitants ont répondu par ce bref mot: "réserve".

Refletant la stabilité de l'état du général, les bulletins de santé de l'hôpital Walter Reed deviennent de plus en plus brefs. Celui de l'après-midi se borne à déclarer: "Le général Eisenhower reste dans un état critique et il n'y a eu aucun changement majeur dans son état depuis le bulletin du matin".

Les réponses écrites des médecins sont également d'une brièveté toute militaire. A une question sur le point de savoir s'ils estimaient qu'il y a des chances que le général survive, ils se sont contentés de répondre en substance: "Voyez le bulletin de l'après-midi".

L'hôpital a cependant indiqué mardi que l'affection dont souffre le général Eisenhower est une maladie de l'arrière-coronaire. C'est cette maladie qui a été la cause de l'attaque subite le 16 août par l'ancien président, attaque que l'on avait tout d'abord cru être un infarctus du myocarde, du même type que les six autres subies précédemment par le général. Les médecins ont éga-

lement déclaré que si le général se rétablit, l'implantation d'un régulateur cardiaque ne sera pas indiqué dans son cas.

RUSK

Le sénateur du Dakota-Sud a demandé qu'il soit mis fin immédiatement à cette guerre et que les Etats-Unis procèdent sans tarder dans ce but à un arrêt de tous les bombardements sur le Nord.

M. McGovern a également critiqué avec violence le régime de Saigon dont il a dénoncé la corruption, l'incompétence et le refus de tout geste pouvant conduire à la paix. M. McGovern a demandé, énonçant ce que serait son propre programme s'il obtenait l'investiture à la convention de Chicago, que les Etats-Unis soutiennent à Saigon des éléments non-communistes disposés à trouver un accord avec le Front national de libération pour aboutir à "une paix vietnamienne". En tant que première mesure, les Etats-Unis devraient, selon lui, diminuer de moitié les forces américaines au Sud-Vietnam en rapatriant 250.000 hommes.

M. Fulbright

M. William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a déclaré hier que les Etats-Unis devraient mettre fin à tous les bombardements aériens sur le Nord-Vietnam et demander un cessez-le-feu immédiat.

Témoignant devant la commission de la rédaction de la plate-forme du parti démocrate réunie à Washington, M. Fulbright a également affirmé qu'il serait nécessaire de faire participer le gouvernement de Saigon et le Front national de libération dans les discussions portant sur l'avenir de leur pays. M. Fulbright a souligné qu'il serait nécessaire, à son avis, que le gouvernement des Etats-Unis rappelle au régime de Saigon qu'il cherche une paix de compromis et non une victoire militaire. M. Fulbright s'est livré à une critique en règle de la politique asiatique de M. Dean Rusk qui a lui-même témoigné hier soir devant cette même commission. Il a souligné les effets de la guerre du Vietnam sur les relations des Etats-Unis avec ses alliés qui, tous, refusent de soutenir les Etats-Unis dans cette entreprise et aussi sur l'économie intérieure américaine.

M. Fulbright a recommandé que le programme du parti démocrate reconnaisse que l'intervention américaine au

Vietnam "a été le résultat d'erreurs de politique honnêtes mais sérieuses" et que la guerre du Vietnam est essentiellement une guerre civile ne constituant aucune menace directe à la sécurité des Etats-Unis et ne pouvant être gagnée sans risques inacceptables.

Cependant, M. Fulbright, s'il recommande l'autodétermination et la neutralisation du Sud-Vietnam, se déclare opposé à une évacuation unilatérale des forces américaines. L'arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam devrait également, selon le

sénateur Fulbright, figurer dans le texte du programme du parti démocrate.

M. Walter Reuther, président du puissant syndicat des travailleurs unis de l'auto et l'un des seuls dirigeants du monde du travail qui avait soutenu la candidature du sénateur

Robert Kennedy et non celle de M. Hubert Humphrey, a recommandé lui aussi un arrêt total des bombardements permettant un cessez-le-feu immédiat.

Un jeune étudiant partisan du sénateur Eugene McCarthy s'est bien entendu, déclaré

également contre la guerre, et a annoncé que la jeunesse américaine ne militerait durant la campagne ni pour M. Humphrey ni pour M. Richard Nixon. Enfin, succédant dans la soirée à M. Rusk, l'ancien ambassadeur à New Delhi, M. John Kenneth Galbraith, affirmant parler au

nom de M. McCarthy, devait condamner après bien d'autres "l'erreur sans précédent que constitue la mésaventure du Vietnam", préconiser l'arrêt des bombardements et l'inclusion du Front national de libération dans un gouvernement de coalition à Saigon.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRÉTAIRE pour AMBASSADE

Jeune fille bilingue sténo-dactylo pour ambassade africaine à Washington.

Prière d'adresser "curriculum vitae" à: **Consulat du Rwanda, 2900 est, boul. Gouin, Montréal 12.**

Galerie d'art se spécialisant dans anciennes gravures, à la recherche:

D'une âme sérieuse, cultivée, aimant le public. Connaissance de l'anglais requis.

Heures de travail: Midi à 9 heures p.m.
Tél.: 849-3791

HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL

requiert les services d'un **CHEF-CUISINIER**

Le Candidat:

Une 12e année, 2 ans d'études spécialisées en gestion des services alimentaires. 5 ans d'expérience dans les services alimentaires d'un hôpital. Expérience dans la direction du personnel.

S'adresser à:

M. Denis Blais, Assistant-directeur du personnel, 334-1210 local 396

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE

NATURE: Bibliothécaire professionnel.
FONCTIONS: Appliquer les techniques propres à la bibliothéconomie dans une bibliothèque scolaire. Organiser, diriger et coordonner la bibliothèque dans une école régionale. Collaborer étroitement avec la direction de l'école, les coordonnateurs ou les chefs de sections.
EXIGENCES: Détenteur d'un baccalauréat ès-arts et d'un baccalauréat en bibliothéconomie de préférence. Le détenteur d'un diplôme de compétence en bibliothéconomie pourrait à la rigueur servir à ce poste.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit avant le 3 septembre 1968 à:

M. Hervé Sicard, Directeur du personnel, 103, rue Montcalm, Hull, P.Q.

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

JUSQU'À \$17,000.

Une importante firme de conseillers en administration de Montréal recherche un directeur pour diriger ses opérations au Québec. Un personnel de conseillers devra être sous sa surveillance. Expérience antérieure dans les études d'organisation, la gestion des salaires, l'augmentation de l'administration et du recrutement est souhaitable. Expérience dans la direction du personnel est préférable, mais les réponses devront être envoyées par des dirigeants ayant de l'expérience dans l'administration courante.

Le titulaire devra avoir de l'initiative adéquate pour développer les activités déjà bien établies et pour travailler avec très peu de surveillance. Basé sur les qualifications, le salaire initial devra être à l'échelle de \$13,000 à \$17,000. Référez au dossier 21-68

SUTHERLAND & BEATTY - Comptables

2781 rue Yonge - Toronto 12, Ontario

COLLÈGE AHUNTSIC

9155, rue Saint-Hubert, Montréal

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Fonctions: planifier, organiser et superviser l'enseignement aux adultes; assumer toute autre fonction que lui confiera le directeur des services pédagogiques.
Conditions d'éligibilité: - minimum de seize années de scolarité ou l'équivalent; - connaissance des besoins de la population adulte; - expérience pertinente.
Rémunération: Selon la compétence.

Déposer inscriptions au concours, accompagnées d'un curriculum vitae en trois exemplaires au bureau du secrétaire général.
Collège Ahuntsic, 9155 rue St-Hubert à Montréal, pour le 22 Août 1968 à 12.00 heures.

TRADUCTEURS RÉVISEURS

BUREAU DES TRADUCTIONS

SECRETARIAT D'ÉTAT



RÉVISEURS D'ÉLITE - Concours 68-480-R

TRAITEMENT - Jusqu'à \$13,019

LIEU DE TRAVAIL - Ottawa et Montréal. Les deux postes de Montréal ne sont accessibles qu'aux personnes domiciliées dans la région de Montréal.

CONDITIONS DE CANDIDATURE - Participer à la révision de certaines publications déjà traduites de l'anglais vers le français traitant de sujets complexes en s'attachant surtout à la qualité du texte. - Conseiller les fonctionnaires du ministère qui rédigent en français. - Remplir d'autres fonctions semblables. - Diplôme universitaire ET au moins sept ans d'expérience pertinente, dont cinq en traduction OU une bonne instruction générale ET plus de sept ans d'expérience pertinente.

TRADUCTEURS DES DÉBATS - Concours 68-480-D

TRAITEMENT - Jusqu'à \$11,585

LIEU DE TRAVAIL - Ottawa

FONCTIONS ET CONDITIONS DE CANDIDATURE - Traduire en français et en anglais les débats parlementaires. Les traducteurs travaillent le soir et à des heures irrégulières, mais des congés additionnels leur sont accordés pendant les intersessions. - Diplôme universitaire ET au moins cinq ans d'expérience dans la traduction ou dans un domaine étroitement connexe OU une bonne instruction générale ET plus de cinq ans d'expérience pertinente.

TRADUCTEURS - DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS - Concours 68-480-2

TRAITEMENT - Jusqu'à \$10,360

LIEU DE TRAVAIL - Ottawa

CONDITIONS DE CANDIDATURE - Diplôme universitaire ET au moins trois ans d'expérience de la traduction ou plus de trois ans d'expérience dans un domaine étroitement connexe OU une bonne instruction générale ET plus de trois ans d'expérience pertinente.

Présentez votre demande à la Commission de la Fonction Publique, Ottawa 4. Pour être admis aux examens qui auront lieu au mois de septembre, les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 12 septembre 1968. Veuillez joindre à votre formule d'inscription une preuve de votre instruction et de votre expérience.

COMMIS-COMPTABLE DEMANDÉ

pour entreprise de fabrication

MALLETTE, NORMANDIN & COMPAGNIE, C.A.

a/s M. André Roussel, c.a.
866-2895

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE D'OUTREMONT

demande

UN INSTITUTEUR MASCULIN DIPLÔMÉ

pour enseigner une 5e année de garçons.

S'adresser à:

M. Georges Falaise, Directeur des Écoles, 666 Champagney, Outremont, P.Q. Tél.: 274-0814

SPÉCIALISTE - ROUTES

Importante société internationale d'engineering offre d'excellentes situations en Afrique, Asie, et Amérique Latine dans les domaines suivants:

- a) Ingénieurs projeteurs
- b) Ingénieurs d'entretien des routes.
- c) Ingénieurs mécaniciens et d'équipements lourds
- d) Ingénieurs en sols et matériaux de pavage
- e) Economistes spécialisés en transport.

Ces situations exigent la connaissance du français et de l'anglais et un minimum de 3 années d'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae et indication de salaire à:

Louis Berger Inc., 100 Halsted St., East Orange, N.J. 07019 U.S.A. Att.: M. Farhi.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL OFFRE D'EMPLOI

Poste: ingénieur en mécanique pour la Division des réparations

FONCTION:

Voir à l'exécution des travaux de mécanique et d'électricité.

QUALIFICATIONS:

-Diplôme en génie, option mécanique - bilingue - 2 ou 3 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:

Jusqu'à un maximum de \$10,700.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à:

Monsieur André Séguin
Responsable de l'embauchage
La Commission des Écoles catholiques de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 36

Sylvio de GRANDMONT, Secrétaire.

ASSURANCE-VIE COLLECTIVE REPRÉSENTANT

L'Assurance-Vie Desjardins invite les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour la fonction décrite ci-dessous à poser leur candidature en adressant des notes biographiques à:

Le Surintendant de l'assurance collective, L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS, Avenue des Commandeurs, Lévis, Qué.

Territoire: Montréal et municipalités de la Rive Sud.

Fonctions:

Aider les représentants d'assurance-vie individuelle et les courtiers dans la préparation, l'établissement, la vente et le service des régimes d'assurance collective de la Compagnie.

Qualifications:

Expérience dans la vente; préférence accordée au candidat ayant de l'expérience en assurance-vie et, particulièrement, en assurance collective.

Études: 12ième année ou l'équivalent.

Âge: moins de 45 ans.

Conditions:

Salaires et commissions.

Avantage de sécurité sociale.

Discretion assurée aux candidats.

COLLÈGE AHUNTSIC

9155, rue Saint-Hubert, Montréal

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI
COORDINATEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPÉRIMENTATION

Fonctions:

- évaluer les méthodes d'enseignement propres au niveau post-secondaire;
- stimuler l'expérimentation et l'implantation des méthodes particulières aux différentes disciplines;
- promouvoir le développement et l'utilisation des techniques audiovisuelles;
- assumer toute autre fonction que lui confiera le directeur des services pédagogiques.

Conditions d'éligibilité:

- minimum de seize années de scolarité ou l'équivalent;
- expérience valable dans la recherche;
- aptitudes au travail en équipe;
- au moins cinq années d'enseignement au niveau post-secondaire.

Traitement pour ce poste:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Déposer inscriptions au concours, accompagnées d'un curriculum vitae en trois exemplaires au bureau du secrétaire général.

Collège Ahuntsic, 9155 rue St-Hubert, Montréal pour le 22 août à 12.00 heures.

LE SERVICE SOCIAL DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI

DEMANDE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENDROIT: Rimouski.

FONCTIONS:

Directeur Général du Service Social du Diocèse de Rimouski (comprenant le siège central et cinq filiales).

QUALIFICATIONS:

Posséder maîtrise en service social ou sciences humaines d'une Université reconnue et une expérience pratique d'au moins cinq (5) ans. Être membre de sa Corporation professionnelle. Une expérience pertinente d'administration en service social sera considérée de préférence.

TRAITEMENT:

À discuter selon qualifications et compétence.

BÉNÉFICES MARGINAUX:

Collaboration au Plan d'Aménagement de l'Est du Québec.

S'adresser au: (avant le 30 août 1968)

Président du Conseil d'Administration, Le Service Social du Diocèse de Rimouski, 103 Ouest Evêché, Rimouski.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

ONU: 13e session du comité sur l'utilisation des fonds marins

RIO DE JANEIRO (AFP) — La treizième session du comité "ad hoc" des Nations unies pour l'étude et l'utilisation des fonds marins s'est ouverte lundi à Rio Janeiro, en présence des délégués de 35 pays dont l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni, l'Égypte, la Roumanie, l'Union soviétique et la Yougoslavie.

Les multiples aspects de la recherche et de l'utilisation des ressources maritimes seront étudiés au cours de cette session, qui achèvera ses travaux le 30 août. Le rapport final portera sur les problèmes juridiques, techniques et économiques posés par l'exploitation et l'utilisation des ressources offertes par les fonds marins. Ce rapport sera présenté à la 23ème Assemblée générale de l'O.N.U. qui aura lieu en octobre prochain.

A l'université McGill

Création d'un institut indo-canadien

Les gouvernements canadien et indien ont annoncé hier la création d'un institut d'études indiennes qui porte le nom de feu Lal Bahadour Shastri. C'est M. Shastri lui-même qui a fait mention de cet institut pour la première fois à l'université McGill en juin 1965.

Il était premier ministre de l'Inde à l'époque et se vit décerner, lors d'une cérémonie spéciale qui eut lieu le 14 juin 1965 à l'université, le grade honorifique de docteur en droit. McGill est l'un des quatre fondateurs de cet institut dont le but essentiel est de "promouvoir et d'encourager au sein des universités canadiennes des recherches dans le domaine des études indiennes et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension de la vie et de la culture indiennes".

La bibliothèque nationale du Canada, l'université de la Colombie britannique et celle de Toronto en sont les autres fondateurs.

Les gouvernements ont fait savoir que les programmes et les activités de l'institut avaient pour but de faire bénéficier les deux pays du résultat des recherches et des études réalisées en Inde par des étudiants canadiens qui visent autant que possible à déterminer "les besoins du pays dans le domai-

ne de l'enseignement."

Le gouvernement indien poursuivra dans le produit de la vente des marchandises qui sont envoyées à l'Inde conformément au programme canadien d'aide à ce pays, pour fournir en roupies, les fonds nécessaires à l'institut. Ces fonds permettront à des boursiers canadiens de niveau pré et post-doctoral d'entreprendre en Inde des recherches dans le domaine des humanités et des sciences sociales et permettront aussi d'acheter des publications scientifiques indiennes et de les envoyer au Canada pour fins de recherche. Les bourses post-doctorales seront normalement accordées pour une période maximum de 12 mois. Mais il sera aussi possible d'obtenir une bourse pour un laps de temps plus court. Quant aux bourses pré-doctorales, elles seront aussi accordées pour une période de 12 mois mais avec possibilité de prolongement de 12 mois supplémentaires.

Les demandes de bourses doivent être remises avant le 1er novembre 1968 au siège de l'institut qui est situé au 3437 rue Peel, à Montréal. La liste des candidats acceptés sera annoncée au printemps. Le docteur Ross pense qu'il y en aura environ une douzaine.

Dix dons substantiels à l'université de Montréal

Dans le cadre de sa "Campagne du cinquantenaire", l'université de Montréal vient de recevoir des dons substantiels d'une dizaine d'entreprises canadiennes-françaises. Il s'agit de "dons-pilotes ou initiaux" qui précèdent la sollicitation massive prévue pour septembre.

important de l'université pour l'avenir du Canada français. Voici la liste des donateurs et le montant donné: la Banque canadienne nationale a donné \$250.000, la Banque provinciale \$150.000, la compagnie de papier Rolland, \$100.000, Marine Industrie Limitée, \$75.000, David Lord Limitée, \$10.000, Les Industries Valcartier, \$10.000, UAP Inc. (autrefois United Auto Parts), \$50.000, Alliance Cie Mutuelle d'assurance-vie, \$50.000 La Sauvegarde, \$40.000, Omer DeSerres Ltée, \$20.000.

LE DEVOIR

MERCREDI, 21 AOÛT 1968

Attentats à la bombe en marge de deux conflits syndicaux

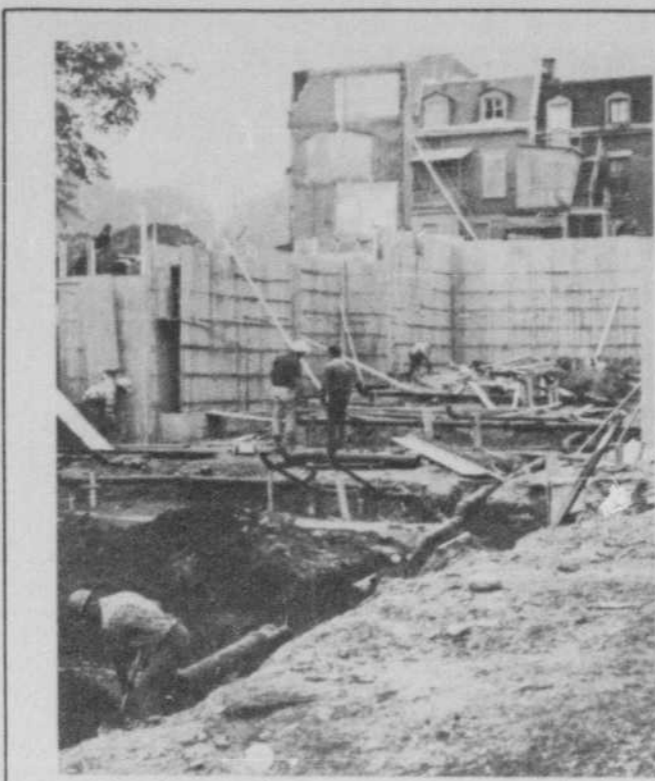
(PC) - Trois attentats à la bombe ont été perpétrés simultanément, vers 3h30 hier matin à trois endroits différents de l'île de Montréal. Aucune des explosions n'a cependant causé de blessures graves. Une de ces explosions a eu lieu à un bureau de la Régie des alcools du Québec, boulevard Henri-Bourassa, dans le nord de la métropole. Une autre est survenue dans la voiture de M. Alphonse Lagacé, un conseiller technique de la Régie des alcools, à Ville Mont-Royal, cependant qu'une troisième explosion a ébranlé, quelques instants plus tard, l'usine Victoria Precision Works, dans l'est de Montréal. Selon un porte-parole de la Sûreté de Montréal, il s'agit

rait dans le cas de l'incident du boulevard Henri-Bourassa, de l'explosion de deux ou trois bâtons de dynamite. Personne ne se trouvait sur les lieux au moment des explosions. La voiture de M. Lagacé, dans laquelle la charge avait été déposée, a été complètement démolie par la détonation, les fenêtres de sa résidence et de maisons avoisinantes ont volé en éclats.

Conflits ouvriers
Au bureau de la Régie des alcools, la charge placée dans une excavation d'un pied, contre le mur arrière de l'établissement, a fait sauter une clôture de bois et fracassé les fenêtres des maisons du voisinage. A la compagnie Victoria Precision Works, une "bombe incendiaire", au dire de la police, avait été placée dans une bouche de ventilation. Toutes les fenêtres du sous-sol ont éclaté. Les trois explosions se sont produites à des endroits qui sont présentement le théâtre de conflits de travail. Les employés de la Régie des alcools sont en grève depuis le 26 juin, cependant qu'à la Victoria Precision Works, un conflit intersyndical met aux prises un local des Métallos unis d'Amérique et la Fédération canadienne des associations indépendantes.

Taxe locative jugée légale

L'imposition d'une taxe locative à Outremont est légale et le juge en chef adjoint George S. Chailles de la Cour supérieure a déclaré mal fondée la cause-type intentée par un locataire d'Outremont pour faire déclarer illégal le règlement municipal 639 adopté par le conseil d'Outremont le 24 janvier.



Ces échafaudages témoignent de la marche progressive des travaux de rénovation urbaine dans la Petite Bourgogne.

Les travaux progressent dans la Petite Bourgogne

par Renée Rowan

Après de nombreux mois de pourparlers et d'attente impatiente, enfin ça bouge dans la Petite Bourgogne, lentement, mais ça bouge. Le chantier des Ilots St-Martin est en marche et l'on a fait visiter, hier après-midi, aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision les débuts des travaux de construction et de rénovation.

Le 3 juillet dernier, le service de l'habitation de la ville adjudicait les premiers contrats pour 93 logements dont la plupart feront partie de nouvelles constructions, mais dont quelques-uns seront situés dans 16 bâtiments rénovés. Il s'agit de 45 maisons unifamiliales dont 7 ont cinq chambres à coucher et 38 ont quatre chambres à coucher. Les 48 autres logements sont situés dans 8 bâtiments de 3 étages, chacun comprenant 6 logements soit 16 logements de trois chambres à coucher et 32 de deux chambres à coucher.

La livraison des premiers bâtiments est prévue dans six mois environ. Les appels d'offres pour la deuxième phase (125 logements) seront faits d'ici la fin d'août, et ceux pour la troisième phase (96 logements) vers la fin de septembre. Le projet total, soit 314 logements, sera complété au début de l'été 69... si tout va bien.

Pour les nouvelles constructions, on n'en est qu'aux travaux d'excavation et de fondations. Quant aux travaux de rénovation, on a fait voir, hier, aux journalistes le 820, rue St-Martin, le bâtiment qui a servi d'expérience-pilote à la ville pour la restauration. "La restauration d'un certain nombre de bâtiments, a expliqué un représentant du service de l'habitation, contribuera à conserver son caractère au secteur et devrait favoriser la réintégration des anciens résidents, tout en conservant certaines valeurs architecturales." On s'attend à ce que 30 p.c. de ceux qui ont déserté le quartier y reviennent.

L'expérience, a-t-on d'autre part signalé, a permis de mettre au point des formules qui amélioreront les travaux de restauration à venir, par exemple l'aménagement de la pièce de séjour, le choix de certains matériaux, etc.

Tels quels, les résultats sont intéressants: on a visé avant tout au fonctionnel et à la simplicité. On a de plus noté en se promenant dans certaines rues, un effort d'embellissement: nettoyage des cours arrière, peinture, fleurs. Quelques résidents ont formé une association de locataires dans le but de sensibiliser leurs voisins à l'importance d'un entourage plus propre, plus accueillant. Le slogan: "un coup de pinceau ou un pot de fleurs enjolive tellement et ça ne coûte pas cher". La ville a appuyé et vivement encouragé la réalisation de ce projet.

Mais la grande question pour les habitants de la Petite Bourgogne demeure: "ça va coûter combien?" L'échelle des loyers dans les nouveaux logements ou ceux rénovés reste un sujet d'importance vitale. A notre tour, nous avons posé la question.

En gros, les loyers devraient représenter au maximum 25 p.c. du revenu familial brut, souvent moins, mais en tenant toujours compte du nombre de personnes à charge et de leur âge. Dans le coût du loyer seront inclus le chauffage à eau chaude et l'alimentation de gaz. Le comité des Ilots St-Martin et le service de l'habitation étudient actuellement différentes échelles qui leur ont déjà été soumises, mais l'échelle finale, on s'en rend vite compte, ne sera pas facile à établir.

Au terme de la visite d'hier, un représentant du service de l'habitation a déclaré: "Ce que nous vous avons montré aujourd'hui ne constitue pas un déploiement sensationnel. Ce que nous avons voulu montrer c'est du travail que nous croyons propre, exécuté pour servir les objectifs de la rénovation dans le domaine de l'habitation, et non pour jeter de la poudre aux yeux de la galerie."

Au congrès de l'ACELF

Dumont: l'appel incessant à l'engagement est la tâche première de l'éducation

par Bernard Racine

(PC) - La Déclaration universelle des droits de l'homme concerne les éducateurs parce qu'elle est "une des plus hautes expressions de l'éducation que l'humanité se donne à elle-même," a déclaré mardi soir M. Fernand Dumont, à la séance d'ouverture du 21e congrès de l'Association des éducateurs de langue française.

Essentielle déclaration "est essentiellement oeuvre de pédagogie collective." Pour la prolonger, il faut les combats des hommes; c'est dans le même sens qu'il lui faut aussi être reprise par l'éducateur, a déclaré M. Dumont qui est directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines de l'université Laval, de Québec.

"Bien loin de n'être qu'une sorte de code auquel on obtient facilement l'adhésion, elle demande que l'éducateur prenne parti sur les grands choix historiques de notre temps et aussi sur le sens que peut avoir l'éternelle lutte des hommes pour le droit, la justice et la moralité," a-t-il affirmé. "C'est pour cette raison qu'il faut souhaiter qu'on ne se limite pas cette année à en rappeler le souvenir, comme s'il s'agissait d'un anniversaire

éphémère, mais que l'évocation de ces grands choix historiques "revienne souvent dans les classes de l'avenir comme cet appel incessant à l'engagement qui constitue la tâche première de l'éducation", a-t-il dit.

M. Dumont, qui a obtenu son doctorat en sociologie de la Sorbonne de Paris, est l'auteur de plusieurs ouvrages sociologiques et d'un recueil de poèmes.

Evolution

Auparavant, après avoir retracé l'évolution des droits de l'homme dans l'histoire, il avait rappelé que les déclarations des droits ont souvent été formulées à l'occasion de bouleversements historiques: révolutions anglaise, française et américaine. Celle des Nations unies de 1948 faisait suite à une guerre effroyable et à l'oppression du nazisme.

"Tout se passe comme si les grandes crises historiques jetaient une lumière plus vive sur tel ou tel aspect de la conscience humaine, sur telle ou telle exigence de la justice. L'histoire serait ainsi une sorte de révélation des droits parce qu'elle provoque les affrontements et les combats des hommes qui s'insurgent contre l'oppression et l'injustice."

Notre droit contemporain, a-t-il rappelé, repose sur la primauté du contrat et sur le principe de l'autonomie de la volonté. Le poste ainsi une

pseudo-égalité et méconnaît le jeu des forces constamment à l'oeuvre dans la société. Il masque des situations sociales génératrices d'inégalités flagrantes et qui n'ont rien à faire avec l'autonomie de la volonté de l'ouvrier, du fermier, du locataire... Ce droit abstrait voisin avec les formes les plus diverses d'une effroyable exploitation de l'homme par l'homme.

Injustices

"Aussi, depuis le 19e siècle, ces injustices consacrées par le droit, ont souvent été dénoncées. Des correctifs de plus en plus nombreux ont été

La FEMEQ reçoit une centaine d'étudiants-maîtres

La Fédération des étudiants-maîtres de l'Etat du Québec sera l'hôte d'une centaine d'étudiants-maîtres du Canada entier, au cours du congrès de l'Association canadienne des enseignants de langue française, qui se déroulera au Reine-Elizabeth, à Montréal.

Le congrès a formé une commission intitulée "Les étudiants-maîtres et les droits de l'homme". La FEMEQ qui est membre de l'ACELF, est heureuse de cette initiative des organisateurs du congrès.

En outre, M. Remi Trudel, président national de la fédération, recevra les congressistes, lors d'une soirée vendredi.

apportés dans le droit lui-même: lois sur le travail des enfants et des femmes, sur le droit d'association et les conventions collectives, sur le salaire minimum et la sécurité sociale, sur diverses limitations à l'exercice de la propriété et à la possibilité de conclure des contrats."

Malgré cela, notre droit est partagé entre deux cadres de références largement contradictoires... Un nombre considérable d'individus restent en marge des collectivités organisées. On sait, par exemple, que près des deux tiers des ouvriers n'appartiennent pas à des unions et que ce sont souvent parmi les plus dépourvus.

"De même, des études nombreuses montrent que les pauvres sont, avant tout, des marginaux plus dénués que jamais des moyens de faire entendre leur voix dans le concert des pressions et des corps intermédiaires."

"Les droits de l'homme sont inscrits dans des textes officiels, mais ils sont violés tous les jours d'une manière plus ou moins ouverte. De plus, leurs fondements intrinsèques sont loin d'être assurés et posent d'énormes problèmes à la raison critique", a-t-il dit.

C'est pourquoi rien n'est plus rassurant que le thème de ce congrès: L'éducateur et les droits de l'homme, a dit M. Dumont.

Le congrès se poursuivra jusqu'à vendredi.

Terre des hommes

Le nombre de visiteurs à Terre des hommes a atteint hier 8 millions. Le huit millionième visiteur s'est présenté à l'entrée de Terre des hommes à 18h55. Ainsi en moins d'un mois, plus de trois millions de personnes ont rendu visite à la grande exposition internationale de Montréal. Les cinq millionième visiteur s'était présenté le 22 juillet, le six millionième le 2 août et le sept millionième le 11 août.



Mme Françoise DeLorimier (à droite) et Mlle Anne McLaughlin sont revenues à Montréal après avoir parcouru 2.500 milles pour vanter les mérites de Terre des hommes dans seize villes et huit États américains. Au cours de leur voyage effectué dans un rayon de 600 milles, elles ont constaté que beaucoup de nos voisins du sud n'étaient pas au courant de l'exposition permanente de la métropole canadienne.

Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, accompagné de son aide-de-camp, le colonel Pierre Charbonneau, sera l'hôte d'honneur, aujourd'hui de la Terre des hommes: accueilli à 10h15 au pavillon Hélène-de-Champplain, par le directeur de l'exposition permanente de Montréal, il sera reçu tour à tour dans les principaux pavillons.

Deux nouveaux films de 30 minutes sur Jérusalem viennent d'être ajoutés au programme cinématographique du pavillon d'Israël, intitulés "Jérusalem, à la recherche d'une cité", et "Au septième jour", tous deux ont trait à la guerre de six jours. "Jérusalem, à la recherche d'une cité" est une promenade dans les différents quartiers de l'ancienne cité dont il signale les points d'intérêt historique et religieux.

"Au septième jour" évoque la grande importance que présente Jérusalem pour le peuple juif. Il montre la vague d'émotion qui s'est emparée du peuple juif à travers le monde lorsque la ville a été conquise, ainsi que les célébrations qui se sont déroulées au mur des lamentations, le lieu le plus vénéré du Judaïsme.

Le pavillon d'Israël présente un programme continu de sept films en son auditorium. Le pavillon est situé dans l'île Notre-Dame.

Sur les îles aujourd'hui

Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h30 à 21h30.

Place des Nations: Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Jean Deslauriers, de 20h à 22h. Jacques Fautoux, maître de cérémonie. Ouverture de "Carnaval romain" de Berlioz; "On the Trail", tirée de "Grand Canyon" de Grofé; "Les Danses", tirée de "Prince Igor" de Borodine; "Valse empereur" de Johann Strauss. Musique de ballet, tirée de "Faust", de Gounod; "Rhapsodie Hongroise no. 2" de Liszt.

Cinéma: Cinéma française: Hommage à Jean Renoir: "Charleston" (1927) et "La fille de l'eau" (1924), à 13h, 16h et 18h30.

Retrou de la Musique: "Concerto pour piano no 2 en si bémol majeur" de Brahms.

Pavillon Chrétien: Caroll Williams, folk singer, de 19h à 21h.

Pavillon Visages de l'homme: "Dances of the Kwakiutl", film présenté à toutes les heures, de 11h à 21h.

Pavillon du Mexique: "A la terrasse du pavillon: Les Mariachis", de 13h à 12h30.

Pavillon des Sports Aquatiques: Spectacle de ski nautique avec "Les Marsouins de Rio", au Lac des Régates, de 19h15 à 20h.

Pavillon de la Jeunesse: Théâtre: "La Troupe de la jeune chambre" présente "La marraine de Charley" à 20h et 22h30. Café-dansant: Discothèque de 20h à 24h. Jeunesse à l'Affût: Chansonnier à 20h, 21h30 et 23h. Agora orchestre de 19h à 24h.

Pavillon du Judaïsme: Journée de "L'Association du Québec pour les Enfants Arrières". De 10h à 17h. Expositions et démonstrations de travaux exécutés par de jeunes déficients mentaux venant de différentes villes du Canada. De 16h à 17h. Programme musical. Théâtre des Marionnettes: "Fan-

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexe à l'Université de Sherbrooke
Subventionnée par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:
230 ouest, rue King, local 202
Sherbrooke, Qué.
Tel.: Montréal, 327-8831

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR DIVISION DE LA FORMATION

BUREAU DE L'AIDE EXTERIEURE

OTTAWA



Traitement jusqu'à \$21,750

Le Bureau de l'aide extérieure recherche un DIRECTEUR pour diriger les programmes de formation technique des étudiants des pays en voie de développement et, de concert avec l'Association des universités et collèges du Canada, administrer, au Canada, le Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth. Ces programmes englobent tous les domaines d'étude connexes au développement socio-économique des pays d'Asie, d'Afrique et des Antilles.

TITRES DE COMPÉTENCE: Longue expérience de l'administration dans un poste supérieur et connaissance globale des programmes des différentes maisons d'enseignement au Canada. Une connaissance générale des besoins de développement des pays d'Asie, d'Afrique et des Antilles serait à l'avantage du candidat.

Pour occuper ce poste, il est souhaitable de connaître les deux langues officielles.

Veillez adresser confidentiellement toute correspondance ou demande de renseignements à:
Monsieur Y. Lemieux,
Programme de la direction du Canada,
Commission de la Fonction publique,
Ottawa 4 (Ontario).
No. de téléphone: 613-996-2580
No. de référence: 68-8009.

PERSPECTIVE INTÉRESSANTE CHEZ

IMPERIAL OIL LIMITED

L'Imperial Oil Limited est à la recherche d'un jeune homme qui désire faire carrière dans la comptabilité.

Le candidat retenu aura l'occasion d'acquérir des connaissances pratiques et théoriques au moyen de tâches variées et progressivement de plus grandes responsabilités dans le domaine de la comptabilité analytique, des méthodes et de la gestion comptable. Ces tâches lui permettront également de mettre en pratique des applications perfectionnées de l'ordinateur.

Les postulants doivent posséder un certificat reconnu de comptabilité (C.A., C.G.A., ou R.I.A.) de préférence avec un diplôme universitaire et parler couramment l'anglais et le français.

Salaires intéressants ainsi qu'un régime complet d'avantages sociaux. Veuillez adresser vos demandes d'emploi à:

Case 918 - Le Devoir

et y joindre votre curriculum vitae.

Menace de grève aux usines CIL de Valleyfield et McMasterville

Le Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield et le Syndicat national des travailleurs en produits chimiques de McMasterville, deux

syndicats de la Fédération canadienne des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques, organisme affilié à la CSN, entreront

probablement en grève sous peu si l'impatience persiste dans les négociations n'est pas brisée. Les syndicats auront le droit de faire la grève le 25 août. Des votes de grève ont déjà été pris dans de fortes proportions aux deux endroits et les assemblées de syndicats s'apprentent à fixer la date de l'arrêt de travail. Les deux syndicats comptent 1.400 membres.

Les deux comités de négociation déplorent que la compagnie refuse systématiquement de négocier des clauses ordinaires comme celles des affichages de nouveaux emplois ou d'emplois vacants, de l'ancienneté, des tâches et classification, de changements technologiques, atelier syndical, etc. Bien plus, disent-ils à 15 jours d'un arrêt de travail légal des employés, la compagnie n'a fait aucune offre d'ordre monétaire, dans le cas de l'usine de McMasterville.

La compagnie offre une hausse de salaire de 23 cents répartie sur une période de 24 mois pour les employés de l'usine de Valleyfield, mais aucune offre n'a été faite pour ceux de McMasterville.

Une des demandes salariales à l'usine de Valleyfield était après une période de temps déterminée, l'obtention de la parité de salaire avec les employés de l'usine de McMasterville.

Le "Times" de Londres formule des réserves sur le projet Pearson

Explosion dans un poêle à gaz

Une explosion que la police attribue à des connexions défectueuses dans un poêle à gaz a causé des brûlures à deux dames d'un certain âge, vers 7h00 hier matin, dans l'un des logis du 1345 du boulevard Decarie, près de Tassé. Les deux dames ont été transportées (l'une en civière) à l'hôpital du Sacré-Coeur, de même qu'une dizaine d'autres personnes souffrant de commotion par suite de la déflagration. Un incendie s'est d'ailleurs déclaré et la police a dû enfoncer une couple de portes pour sauver des personnes prises de panique. Les dégâts semblent minimes, à part le bris de carreaux.

LONDRES (PC) - Tout en applaudissant à la nomination de M. Lester Pearson à la tête d'une commission internationale chargée d'étudier les problèmes de l'aide aux pays sous-développés, pour le compte de la Banque mondiale, le quotidien londonien "The Times", se demande si la Banque est vraiment l'organisme indiqué pour entreprendre un tel projet.

Dans un éditorial publié dans la rubrique économique et financière, le "Times" écrit qu'on a trop négligé jusqu'à présent la sociologie du développement au profit de formules économiques simplifiées et mécaniques. Il s'agit d'entreprendre toute une nouvelle analyse de la nature du problème et cela pourrait être le point faible de la conception de la commission Pearson.

Chute d'un CF-100 en flammes

Un chasseur réactif CF-100 des forces armées canadiennes, qui filait à 100 milles à l'heure, tout en flammes, s'est scindé au dessus d'une nouvelle agglomération domiciliaire à Saint-Bruno, à 9h15 hier matin, et ses débris ont causé la destruction complète de deux maisons. Fort heureusement, les occupants ont pu s'échapper sans et saufs. Quant au pilote et au navigateur de l'avion de chasse, ils ont été éjectés à temps de leur appareil et reposent présentement dans un état assez satisfaisant à l'hôpital de la base militaire de Saint-Hubert. Il s'agit du lieutenant F. Sénéchal, de Rouyn, et du capitaine R. J. Macpherson, de Winnipeg.

La section avant de l'avion de \$6 millions s'abat sur la demeure de Me Jean Couvrette, conseiller technique de la CSN, qui était en train de prendre son petit déjeuner avec sa femme. La section arrière de l'avion tomba sur la maison de l'avocat Jacques Lachapelle alors que Mme Lachapelle, seule à la maison, était à converser avec sa mère au téléphone. Elle termina sa conversation en disant que quelque chose de terrible venait de se produire et se précipita au dehors tout comme les époux Couvrette. A midi, les deux maisons n'étaient plus qu'un amas de ruines.

Vêtu tout simplement d'un pyjama et d'une robe de chambre et en dépit de son propre malheur, Me Couvrette se porta au secours des deux aviateurs qu'un hélicoptère "voyageur" de l'armée vint bientôt recueillir derrière les maisons incendiées pour les transporter à la base de Saint-Hubert.

Un accord à Air Canada sans parité avec les Etats-Unis

L'accord intervenu entre Air Canada et les représentants de ses pilotes fait l'objet ces jours-ci d'un vote des membres de l'association et l'on peut espérer que la grève sera évitée. Au chapitre des salaires, les dernières offres patronales représentent une majoration sensible de celles que les pilotes avaient rejetées la semaine dernière par un vote de 88 pour cent, mais elles demeurent assez loin des demandes du syndicat qui exigeait la parité de salaire avec les pilotes de lignes aériennes des Etats-Unis.

C'est sans doute l'aspect le plus important de ce compromis, du point de ses répercussions dans d'autres secteurs de l'économie canadienne. Même si les recommandations de M. Maxwell Cohen, qui présidait le conseil de conciliation, ont été dépassées durant les dernières négociations, l'on peut dire que l'accord reste conforme aux principes qu'il a formulés pour écarter la demande de parité.

Dans une économie de libre entreprise comme celle du Canada, les salaires ne sont pas déterminés à l'échelle nationale mais font l'objet de négociations dans les diverses industries et sont plus ou moins liés à la productivité de chaque entreprise. De plus, si la demande déplace l'offre pour certaines catégories de travailleurs, ceux-ci sont en mesure d'exiger et d'obtenir des conditions particulièrement avantageuses.

Les pilotes de lignes aériennes se trouvent évidemment dans une situation avantageuse, car leur travail exige des aptitudes et une compétence exceptionnelles; les progrès constants de l'aviation augmentent la demande de ces spécialistes, de sorte qu'il n'y a pas de surplus de main-d'œuvre dans ce domaine. Cela explique évidemment les salaires élevés qu'ils reçoivent, mais comme ces salaires ne représentaient que 81,2 pour cent de ceux des pilotes des Etats-Unis, en 1967, le syndicat réclamait la parité en

disant qu'il s'agit d'un travail analogue, et que les services aériens vont fréquemment d'un pays à l'autre.

Sur le plan de la productivité de l'entreprise par rapport aux lignes américaines, les chiffres invoqués par Air Canada ont été contestés par le syndicat, mais il existe un écart considérable: que la productivité d'Air Canada ait été inférieure ou supérieure à 80 pour cent de celle des lignes américaines, il reste une différence appréciable. Toutefois, cette société de la couronne occupe une situation de monopole dans les services aériens du pays, et les exigences de ce service public peuvent affecter la productivité de l'entreprise.

C'est assez compréhensible que les pilotes de lignes aériennes, étant données les exigences de leur travail et leurs responsabilités, aient réclamé la parité avec leurs homologues américains. D'autant plus que la parité a déjà été obtenue dans les raffineries de pétrole, que l'industrie des pâtes et papiers s'en rapproche à 96 pour cent, et que les industries de l'automobile et de l'outillage agricole sont à 93 pour cent environ de la parité.

Mais convient-il d'isoler la productivité de certaines industries de pointe, et d'y accorder la parité de salaires avec les Etats-Unis alors que la productivité générale au Canada est inférieure à celle du pays voisin? La question va sûrement demeurer controversée, mais la recherche et l'obtention de la parité dans quelques cas ne peut manquer d'avoir un effet d'entraînement dans d'autres secteurs, de susciter non seulement des revendications qui peuvent être négociées, mais aussi des grèves qui entravent et ralentissent l'essor économique du pays.

En tout cas, une société de la couronne qui assure un service public essentiel et qui

exerce un quasi-monopole, ne saurait accorder la parité de salaire avec les Etats-Unis dans le cas de ses pilotes sans déclencher un mouvement de revendication de grande envergure: d'abord ses autres employés, dont le travail à divers degrés contribue de manière indispensable à la sécurité générale du service, seraient en droit de formuler la même demande; le personnel des autres sociétés de la couronne et des services publics assurés directement par l'Etat pourraient en faire autant. Et l'exemple s'étendrait vite dans les entreprises privées.

Même si la qualité des services que rendent les pilotes de lignes aériennes justifie des salaires élevés, et qu'ils ont droit à ce titre de bénéficier du progrès de l'économie canadienne, on ne peut pas oublier qu'ils se trouvent dans une situation privilégiée, et que les demandes qu'ils formulent n'ont guère de rapport avec les besoins essentiels ou le minimum vital.

Les pilotes pourraient légalement recourir à la grève, mais l'opinion publique admettrait difficilement ce recours exceptionnel. Le niveau de salaire où se situe le conflit, la demande de parité au-delà d'offres déjà généreuses, ne justifierait pas la paralysie d'un service public aussi important.

La parité avec les Etats-Unis ne doit pas être exclue en principe, mais cet objectif doit demeurer subordonné au progrès d'ensemble de l'économie du pays. A un moment où le chômage est élevé au Canada, où la productivité n'avance que fort lentement, il serait peu admissible qu'un groupe déjà favorisé utilise l'arme ultime de la grève pour obtenir davantage. Il est donc souhaitable que l'accord soit ratifié, et cela non seulement dans l'intérêt de la collectivité canadienne, mais aussi des pilotes qui autrement risqueraient d'indisposer l'opinion.

Paul SAURIOL



-El matrimonio del señor Pedro Trudo! Imposible!

Le congrès de Bogota

L'enjeu de la venue de Paul VI en Amérique latine

par Henri Fesquet

PARIS (Le monde) — Deux événements d'une portée religieuse et sociale considérable sont attendus par les catholiques et les hommes politiques de l'Amérique latine, tantôt avec espoir, tantôt avec inquiétude: d'une part le séjour du pape à Bogota, en Colombie, du 22 au 25 août, à l'occasion du congrès mondial eucharistique qui commence lundi, et, d'autre part, la conférence épiscopale continentale — la première depuis le concile — qui s'ouvrira pour une quinzaine de jours à Medellín à partir du 26 août.

Le moment est venu où l'Eglise romaine d'Amérique latine, qui est un des fiefs les plus importants du catholicisme contemporain (un fidèle sur six en est originaire), va, sociologiquement, pencher du côté des pauvres, innombrables dans ces pays — ce continent sous-développé — et dont l'Evangile dit qu'ils sont l'image privilégiée de Jésus-Christ. Depuis le concile, et singulièrement depuis deux ans, un faible espoir est né de voir les institutions traditionnelles (nonciature, épiscopat, clergé) se renouveler de telle sorte que l'Eglise soutienne sans réticence, et au su et au vu de tous, les pauvres contre l'exploitation d'une classe dominante. Le chassé-croisé des déclarations religieuses officielles ménageant tantôt les susceptibilités gouvernementales ou les intérêts économiques, tantôt les revendications des victimes du "désordre établi", va-t-il faire place à des prises de position exclusivement évangéliques? Les jeux de la diplomatie vont-ils céder devant les droits de la personne humaine tels que les rappellent les encycliques modernes Mater et Magistra, Pœcem in Terris et Populorum Progressio? Voilà l'enjeu de la venue toute proche de Paul VI en Amérique latine.

C'est pourquoi dans la situation ambiguë actuelle, on ne saurait attacher trop d'importance aux discours que Paul VI doit prononcer successivement à l'intention des paysans, des ouvriers, des prêtres et des évêques. C'est pourquoi les travaux de la conférence de Medellín, où seront représentés l'ensemble des chefs des diocèses du continent, provoquent une intense curiosité.

Le précédent du Vietnam

Une occasion unique — qu'il lui-même crée — se présente à Paul VI de dire exactement où se situe la vérité catholique du moment. Si ses propos sont ambigus, une immense déception s'ensuivra dans les masses sous-développées qui ont plus ou moins conscience de leur déchéance. Certes, la complexité de la situation politique et religieuse, les tendances farouchement opposées qui se font jour encore récemment dans les rangs de l'épiscopat, les craintes fondées ou non des pouvoirs civils devant les "réactions en chaîne" du peuple, imposent une certaine circonspection. Le siècle n'est plus où la papauté pouvait impunément déclencher des croisades, si nobles qu'en paraissent alors les motifs. Le thème de la juste violence et de la légitime défense collective en face de situations moralement inacceptables ne peut être évoqué sans précaution. Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, le prêtre le plus avancé de l'Amérique latine, savait ce qu'il disait à Paris le 25 mai 1968, lorsqu'il déclarait à la Mutualité:

"On arrive à comprendre

qu'on puisse parler, qu'on puisse agir en termes de violence libératrice, de violence rédemptrice. Je respecte ceux qui, en conscience, se sont sentis obligés d'opter pour la violence, non la violence trop facile des guérilleros de salon, mais de ceux qui ont sacrifié leur vie. Mais je vous dis: si en Amérique latine une explosion de violence doit éclater, vous pouvez être sûrs que tout de suite les Grands arriveront — même sans déclarations de guerre — et nous aurons un nouveau Vietnam."

Mais la théologie est suffisamment précise en matière de justice sociale pour que se dégage nettement des paroles de Paul VI non seulement le devoir strict de tout catholique exerçant de hautes responsabilités d'entreprendre des réformes efficaces, mais encore le droit inaliénable à la vie, au logement, au travail, au juste salaire et à un minimum d'instruction.

La crise sacerdotale

Dans le domaine strictement religieux il faut trouver de toute urgence des remèdes énergiques à la crise tragique du clergé. L'un des meilleurs connaisseurs de l'Eglise de ce continent, le Père Joseph Comblin, professeur de l'Institut de théologie de Recife, et ami de Dom Helder Camara, observe (1) que Camilo Torres est "un symbole singulièrement actif" et que la guérilla commence à devenir présente à l'esprit de la jeunesse cléricale. Ce fait, note-t-il, mérite considération car l'Amérique latine est une région du monde où "les prêtres souffrent le plus par et pour leur sacerdoce". Pourquoi?

Il y a dans ce continent un prêtre pour six mille baptisés. On y a construit à grands frais des séminaires somptueux "dont on se demande aujourd'hui comment faire pour les vendre" car ils sont de plus en plus désertés. En treize ans, la diminution des vocations atteint 50%, au Chili, en Argentine, au Brésil, etc., tandis que dans le même temps l'effectif de la population a doublé.

Les petits séminaires reçoivent le plus souvent des élèves envoyés par leurs parents pour bénéficier d'un enseignement gratuit. Quant aux grands séminaires arrivant au terme de leurs études la proportion ne dépasse pas 15%. Pour faire face à cette hémorragie, on a fait appel à des prêtres étrangers dont le nombre est resté inférieur à celui qui avait été espéré. Cependant leur effectif atteint 40%. Cet état de fait contribue à "dé-nationaliser" l'Eglise et à lui donner un "caractère désincarné".

Le Père Comblin dénonce d'autre part la "barrière cul-

propos d'actualité

"Le gouvernement laisse les grèves se produire et il espère ensuite pouvoir s'en tirer par l'usage". (Robert Stanfield, chef du parti conservateur)

"Nous n'avons pas honte d'accepter de l'argent de pays étrangers, mais ce nous est un sujet de honte de constater que dans notre pays il y a tant de jeunes gens qui refusent de se battre, pendant que nous demandons aux jeunes gens de nations amies de venir ici, de se battre et de mourir pour nous. Quelle honte!" (Le président Nguyen Van Thieu, du Sud-Vietnam, New York Times, 13 août 1968.)

telle" qui sépare les prêtres du peuple et leur rend, faute d'un langage commun, le dialogue presque impossible. Il se demande si l'admirable effort des clercs vivant dans les bidonvilles "ne constitue pas un des grands alibis de l'Eglise contemporaine". En fait, estime-t-il, les masses rurales et suburbaines restent "abandonnées par l'Eglise". Quelques dizaines de prêtres répandus au milieu de gens simples ne sont qu'une goutte dans la mer et ne constituent en rien, mise à part leur bonne volonté, un remède proportionné au mal.

A l'inadaptation de ce genre d'apostolat, le Père Comblin oppose l'efficacité de "milliers de pasteurs pentecôtistes qui, sans instruction et sans préparation, pauvres et incultes au milieu des pauvres et des incultes, font des millions de conversions".

"Un peuple d'affectivité débordante"

Enfin l'auteur en vient à parler du célibat, qui pose ici, on le sait, un problème beaucoup plus aigu que dans le reste de la chrétienté; en effet, le nombre des prêtres vivant en situation irrégulière y atteint des chiffres records en raison du climat et du tempérament propres à ce pays. "Les motifs de foi, lit-on, ne sont que des rationalisations qui cachent des motifs affectifs. La crise sacerdotale, c'est une faim d'affection, tout simplement. Après le mariage toutes les objections contre la foi et l'Eglise disparaissent comme par enchantement. Dans ce peuple d'affectivité débordante, cela se comprend".

Ajoutons pour notre part que Paul VI est parfaitement au courant de cette situation, puisque, à la suite de son premier voyage en Amérique latine, lorsqu'il n'était qu'archevêque de Milan, il a confié au prêtre d'un couvent qu'il serait opportun d'ordonner au moins dans ce continent des hommes mariés. A-t-il changé d'avis depuis? Qui pourrait l'affirmer?

Faute de cette solution, les meilleurs observateurs sont persuadés avec le Père Comblin que l'Eglise dans ce continent pourrait devenir "un petit reste" tel qu'on le rencontre en Scandinavie. "Peut-être, conclut-il, est-ce l'épreuve que la Providence nous demande. Ce qui préoccupe le plus les Latino-Américains, c'est de savoir que leur sort sera décidé finalement non pas en fonction de leur situation particulière, mais en fonction des nécessités de l'Eglise européenne. Car les lois de l'Eglise sont faites en fonction de l'histoire de la chrétienté européenne et non pas en fonction de l'histoire des autres". Qui pourrait le contredire?

Plus que partout ailleurs, l'Eglise se débat en Amérique latine dans des difficultés internes considérables que la publication de l'encyclique sur la régulation des naissances, s'ajoutant à celle qui concerne le célibat ecclésiastique, a encore aggravées. Les oppositions entre le haut et le bas clergé sont si vives qu'elles se sont déjà manifestées dans la préparation de la conférence épiscopale, sur laquelle le Vatican exerce en outre un contrôle minutieux, ce qui explique la discrétion observée jusqu'ici.

(1) La Vie spirituelle, no 547. Edit. du Cerf, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e.

La vente du CPP, un rapport signé Tartufe

1 - L'art de déformer les faits

par Fernand Seguin, ancien président du CPP

La vente du C.P.P. à des intérêts américains est un événement tragique qui a suscité d'abondants commentaires depuis quelques semaines. Ayant vécu quotidiennement les difficultés du C.P.P. à titre de président du conseil d'administration de juin 1964 à février 1968, je me suis jusqu'ici abstenu de tout commentaire désobligeant à l'endroit de ceux qui ont été amenés à conclure cette humiliante transaction. Je me suis limité à faire enregistrer ma dissidence (et non mon abstention comme certains journaux l'ont rapporté) à l'occasion de l'assemblée générale spéciale du 11 juillet dernier.

A l'émission radiophonique "Présent" (29 et 30 juillet), après avoir expliqué l'évolution du C.P.P. depuis la parution du rapport Bouchard, j'ai signalé que notre équipe aurait peut-être fini par céder, elle aussi, aux instances de la maison Encyclopaedia Britannica qui avait pris contact avec nous dès l'automne 1965. Mais nous ne l'aurions fait qu'à la toute dernière extrémité, après avoir épuisé toutes les possibilités de financement ou d'achat par des entreprises québécoises et après avoir alerté les autorités gouvernementales ainsi que le puissant mouvement coopératif.

Ce qui m'oblige aujourd'hui à me départir de la réserve que je m'étais imposée, c'est la lecture d'un document daté du 1er août 1968 et intitulé "Rapport sur l'entente entre le Centre de psychologie Inc. et Encyclopaedia Britannica". On m'affirme, de source sûre, que ce document a été remis au premier ministre, au ministre de l'éducation et à plusieurs de ses hauts fonctionnaires, ainsi qu'à la Société des Editeurs canadiens de Manuels scolaires et à d'autres associations nationales. Des journalistes l'ont eu entre les mains et s'en sont inspirés (cf. Le Soleil, édition du 2 août 1968).

Renseignements pris, ce rapport, seul document circonstancié qui exprime la position officielle du C.P.P., n'a

pas été soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration de cette association. On se serait attendu à ce qu'il portât la signature du porte-parole désigné des auteurs-membres, soit le président actuel, M. Roger Levasseur. Ce rapport important n'est même pas signé.

Sans être signé, le rapport n'est tout de même pas anonyme. On a lieu de croire qu'il n'a pas été rédigé par M. Paul Desrochers, directeur général du C.P.P. depuis le 1er avril 1968, mais que ce dernier en est l'inspirateur immédiat. Dans un cas bien précis, c'est d'ailleurs lui qui a signé la lettre de couverture.

Ce rapport est intéressant à plus d'un titre, car il fournit peut-être la réponse à la question tant de fois posée au cours des dernières semaines: pourquoi le gouvernement n'est-il pas intervenu pour empêcher la vente du C.P.P. à des intérêts étrangers? Grâce au rapport, nous sommes autorisés à formuler l'hypothèse suivante: dans la mesure où les autorités gouvernementales n'ont jugé de la situation que sur la foi du rapport qu'elles ont reçu, elles y ont trouvé tous les motifs de justifier leur inaction. On peut y lire, en effet, à la page 7:

"Il est exact que le directeur général du CPP ne s'est pas adressé au gouvernement. Cependant il est permis de se demander s'il appartient au gouvernement de se porter acquéreur d'une entreprise caractérisée par sa mauvaise administration depuis des années. Le gouvernement n'a pas à éponger, avec l'argent des contribuables, les conséquences de l'insouciance et de l'incurie. Si le gouvernement avait accepté de se porter acquéreur du CPP à cause de ses difficultés financières, il se serait engagé dans un processus irréversible qui l'aurait amené à donner une prime à la négligence en devenant acquéreur de toutes les entreprises chancelantes qui prétendent à tort ou à raison jouer un rôle fondamental au sein de la collectivité canadienne-française."

C'est donc le C.P.P. lui-même qui a recommandé au gouvernement de ne pas bouger!

Ce qu'il y a de plus énorme, c'est que, pour aboutir à cette conclusion, l'auteur ou les auteurs du rapport ne se contentent pas de présenter une thèse tendancieuse et hypocrite qui minimise les problèmes de l'édition scolaire afin de mettre l'accent sur "les problèmes suscités par une gestion inadéquate". A l'appui de cette thèse, ils ont recourus de façon systématique à l'omission ou à la déformation des faits ou des textes qui les gênent et, quand cela ne leur paraît pas suffisant, ils se rendent coupables de ce qu'on ne peut pas qualifier autrement que de mensonge flagrant.

Je mesure parfaitement la gravité de cette dernière accusation. Laisant à d'autres, directement impliqués dans cette affaire, le soin de réfuter les faussetés qui les touchent, je ne m'occuperai que de celle qui me met en cause, ainsi que le conseil d'administration que je dirigeais, et l'ancien directeur général, M. Raymond Houde.

Voici ce qu'on peut lire à la page 2 du rapport:

"Le CPP faisait face depuis longtemps à des problèmes que nous examinerons en détail plus loin. Dès le début de l'année 1968, leur acuité était déjà telle qu'un certain nombre de personnes furent amenées à quitter le CPP. Inquiétés par ces problèmes, et en particulier par l'augmentation des frais généraux, les sociétaires réunis le 13 février en assemblée spéciale refusèrent leur confiance au Conseil d'administration de l'époque, ce qui entraîna le départ des personnes suivantes: M. Fernand Seguin, président du Conseil d'administration; M. Auray Blain, membre du Conseil d'administration; M. Jacques D. Casanova, membre du Conseil d'administration; M. Raymond Houde, directeur général du CPP et de ses filiales."

(les soulignés sont de nous)

Voici maintenant la vérité. Les sociétaires, réunis le 13 février en assemblée générale spéciale, accordèrent leur confiance au Conseil d'administration de l'époque!

On a beau ne pas vouloir s'encombrer de nuances, on n'a pas le droit d'affirmer le contraire de ce qui apparaît au procès-verbal officiel de cette réunion du 13 février. Ce procès-verbal, je mets au défi M. Roger Levasseur, président actuel du C.P.P., d'en publier le texte intégral, car il contient aussi le texte d'un discours que j'ai prononcé à cette occasion et qui constitue un résumé fidèle des difficultés récentes du C.P.P. On comprendrait aussi pourquoi, en dépit du vote de confiance du 13 février, j'ai jugé bon de présenter ma démission le 15 février, en même temps que M. Raymond Houde,

directeur général, et que tous les membres du conseil d'administration, (sauf MM. Roger Levasseur et Marc Blackburn), et y compris M. Aurèle Daoust, secrétaire du conseil, dont le "départ" n'est pas mentionné à la page 2 du rapport, pour des motifs de commodité évidents. Si M. Roger Levasseur ne se rend pas à ma demande, il deviendra peut-être nécessaire d'exposer publiquement les motifs de notre démission collective; pour l'instant, cela risquerait de faire dévier l'essentiel de mon propos.

L'essentiel de mon propos, c'est qu'il faut tenir pour suspect un document qui transforme allègrement un vote de confiance en un vote de non-confiance.

On saisit facilement le procédé. Il s'agit de calmer la conscience des autorités gouvernementales, de prouver que ces dernières ne sont pour rien dans la détérioration de la situation financière du C.P.P., qu'elles seraient mal venues d'intervenir à ce moment et que le C.P.P. se vend parce qu'il a été mal administré. Tellement mal administré que

les sociétaires ont refusé leur confiance au conseil d'administration! Sur cette lancée, les auteurs du rapport auraient pu aussi conclure que la maison Encyclopaedia Britannica faisait une mauvaise affaire en acquérant le C.P.P. Quant à "certain nombre de personnes qui furent amenées à quitter le CPP" et dont il est question dans l'extrait du rapport cité plus haut, s'agit-il d'employés, s'agit-il d'auteurs? Il serait fort instructif que les autorités du C.P.P. en fournissent la liste. A titre d'échange, voici une liste partielle de ceux qui furent amenés à quitter le C.P.P. et ses filiales depuis le 15 février: le directeur du Service des Ventes; le directeur de la Centrale audio-visuelle; le directeur des services administratifs; le directeur de la publicité.

Amputé de la presque totalité de ses cadres supérieurs, le C.P.P. pouvait difficilement assurer la soudure; sa mort aujourd'hui ne surprend que ceux qui n'ont pas suivi de près la situation.

(A suivre)

• pensées pour notre temps

L'acceptation des minorités

Reconnaître les droits d'une minorité linguistique, ce n'est pas rogner sur ceux de la majorité: avec un peu de bonne volonté, les droits des uns et des autres peuvent s'exercer sans conflit grave, comme le prouve notamment l'exemple de la Suisse et de la Finlande. En d'autres termes, quand une majorité accepte de tenir compte d'une minorité, elle ne se renonce pas: elle demeure la majorité, avec les avantages que cette situation comporte, mais elle fait preuve d'humanité.

Politiquement, cette attitude est sage. L'histoire de pays à plusieurs langues et à plusieurs cultures montre combien les attitudes rigides des majorités ont rendu la vie commune difficile, sinon impossible. L'usage abusif de la force, sur tous les plans, pousse à la révolte ou à la démission. Aussi, quand on a la majorité, s'interdire, par respect de la minorité, ce qu'on aurait la puissance d'accomplir ou de laisser faire, ce qui serait capable d'empêcher, ce n'est pas le fruit de la faiblesse mais un progrès de la civilisation.

(Extrait du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Introduction générale, Livre I. Les langues officielles).

L'esprit de la science

"La science n'est pas scepticisme; il n'est pas dans les habitudes de la science de partir systématiquement à la recherche de ce qui est sujet à doute. Ce n'est pas un élan de scepticisme voulu qui a amené les physiciens à douter de la nature absolue de la simultanéité; ce n'est pas ainsi qu'ils ont été portés à reconstruire les notions de causalité stricte, inhérentes à la physique atomique. Peut-être même n'est-il aucun groupe d'hommes qui, dans leur travail quotidien, admettent autant de choses que les physiciens. Le bon sens et tout ce qui en découle sont les bases principales sur lesquelles ils édifient tout ce qu'ils font dans les laboratoires et tout ce qu'ils en font ensuite sur le papier. Mais, pour le scientifique, le doute n'est pas seulement honorable; il est impérieux dès qu'apparaissent des indices qui militent en faveur du doute. Au lieu d'une autorité dans les sciences, nous avons l'approbation de ceux qui peuvent se faire une opinion et il nous suffit de l'avoir. Notre seul guide est l'exemple. Aucun scientifique n'a besoin de commander à ses collègues de se servir d'une nouvelle technique expérimentale ou de se lancer dans un nouveau champ de découvertes. Que lui-même l'ait fait sera une invitation à ses collègues à le suivre dans cette voie.

(Extrait de "L'esprit libéral", de J. Robert Oppenheimer, éditions Gallimard).

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bdlnéves. 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Le Liban, nation ou compromis?

3 - Le mythe du miracle économique

par Edouard Saab

BEYROUTH (Le Monde) — Le fait que l'économie libanaise ait pu survivre ce dernier quart de siècle à toutes les crises qui l'ont rudement secouée, loin de relever du miracle, comme le prétendent certains experts, est explicable à la fois par le système qui régit le pays, la conjonction régionale favorable au libéralisme en vigueur au Liban, le remarquable apport de la "diaspora" libanaise et des bailleurs de fonds à travers le monde arabe.

Les importations libanaises en 1966 sont estimées à 1 milliard 590 millions de livres libanais (1), tandis que les exportations, constituées principalement des produits de l'agriculture (94.300.000 LL), les métaux, machines et appareils (72.800.000 LL), les tex-

tils, cuirs et habillements (39.600.000 LL), transports et communications (158.000.000 LL), n'ont totalisé que 747.800.000 LL. Cela fait un déficit net de 842.200.000 livres libanais qui a nécessairement augmenté en 1967 à la suite de la double crise suscitée par le krach de la banque Intra et la guerre de juin. Quant au déficit de la balance des paiements pour les opérations courantes, il est de 245.700.000 LL, largement comblé par les mouvements de capitaux et ses rentrées, dites invisibles, qui ne proviennent pas de toutes du trafic d'or ou de la vente du chanvre indien, comme c'était c'était encore le cas il y a dix ans.

Par ailleurs, le revenu par tête d'habitant est de 1.400 LL, le taux le plus élevé de tous les

pays arabes. Le revenu national, dont la croissance est de l'ordre de 8% l'an, se montait en 1966 à 4.154.200.000 LL. Quant au taux de croissance démographique, il est de 2,3%, ce qui porte le nombre d'habitants à 2.250.000, soit 225 au kilomètre carré, toute la superficie du pays étant de 10.000 kilomètres carrés. Il s'agit d'une population relativement jeune puisque 463.000 Libanais sont inscrits dans les écoles maternelles et primaires avec des âges qui varient entre quatre et dix ans.

D'autres chiffres sont établis par les services de statistiques, qui révèlent l'évolution économique du pays entre 1960 et 1966, 1967 ne pouvant être considérée comme une année test. Le taux moyen d'augmentation, en sept ans,

des crédits dits sociaux est de 29,1%. Le budget du ministère des affaires sociales est passé de 3,5 millions de livres libanaises en 1960 à 14 millions en 1968, et celui de l'éducation nationale de 30.840.000 à 101.000.000 de LL.

Le budget de l'Etat, qui était de 222 millions en 1960, a quadruplé en 1968, atteignant le chiffre de 16.772.000 LL (budget annexe compris). Le mouvement de transit a connu lui aussi un essor spectaculaire. Le trafic des passagers à l'aéroport international de Beyrouth a augmenté de 677.000 en 1960 à 1.266.151 en 1967 (91.849 passagers de moins qu'en 1966). Quant aux marchandises embarquées et débarquées au cours de la même période, elles ont passé de 1.650.000 tonnes en 1960 à 2.288.175 tonnes en 1966.

L'industrie, relativement très jeune, s'est nettement diversifiée au cours de ces trois dernières années, et compte de plus en plus sur les marchés

extérieurs pour écouler sa production. Il s'agit de petites et moyennes entreprises, le marché d'exportation étant limité à quelques pays arabes. En 1966, le Liban comptait 6.311 établissements industriels et 63.297 ouvriers contre 3.200 établissements et 21.814 ouvriers en 1958. Les capitaux investis dans ce secteur sont estimés à 986.931.000 LL contre 212 millions 381.000 LL en 1958. Il y eut peu de nouvelles industries en 1967. Mais les usines existantes se sont développées et perfectionnées. Quant aux exportations des produits industriels, elles ont augmenté en 1967 malgré la crise de juin, avec une large part pour les industries chimiques et de bois (contre-plaqué laté et autres), des textiles et des fils de tous genres.

Le krach de l'Intra dans les derniers mois de 1966 n'a été particulièrement nocif que dans la mesure où il allait être aussitôt suivi d'un affrontement armé dont les séquelles sur le plan économique ne seront pas liquidées de sitôt. L'affaire Intra en tant que telle — si elle a ébranlé la confiance des capitaux arabes, si le préjudice matériel qu'elle a causé a été estimé à un milliard de livres libanaises (diminution du patrimoine, fuite de capitaux, retrait des établissements de crédits libanais et même étrangers en vue d'une théaurisation à domicile) — n'aura pas moins un effet positif puisqu'elle a forcé l'Etat à assainir le marché financier de la place et à régulariser la situation de tous les établissements de crédits (quatre-vingt-sept banques agréées de seize nationalités), qui seront désormais astreints à un contrôle rigoureux de la banque centrale. Enfin la façon dont cette faillite sera réglée devait contribuer à ranimer la confiance des clients traditionnels du Liban. L'Etat prenait à sa charge les biens-fonds de l'établissement en difficultés, et plutôt que de procéder à sa liquidation classique (vente aux enchères, etc.), il a commencé par désintéresser en partie les déposants en sacrifiant les actionnaires, ceux-ci étant mieux désignés pour supporter les risques de l'entreprise. La notion d'équité l'emportait ainsi sur les principes de droit classique dont la stricte application aurait porté préjudice, et aux déposants attirés par un taux d'intérêt excessif (6 à 8%) et aux actionnaires, à qui on aurait pu reprocher d'avoir tacitement composé avec le conseil d'administration et son président, M. Youssef Beidas, accusé d'opérations frauduleuses.

Les secteurs les plus affectés par la guerre de juin sont le tourisme, les douanes et surtout le bâtiment. On a enregistré une baisse de 25% sur le nombre de voyageurs qui ont transité ou séjourné au Liban entre 1966 (701.184) et 1967 (521.674), non compris les Syriens, dont la situation reste très particulière. Il semble cependant que le mouvement se soit quelque peu amélioré au cours des derniers mois, et cela malgré l'absence d'une politique adéquate d'attirer le touriste moyen.

Pour ce qui est des recettes douanières elles ont totalisé en 1967 141 millions en de LL contre 171 millions en 1966. Cette baisse de 17% est due à la stagnation économique qui a sensiblement réduit les importations de marchandises taxées et imposées au marché local.

Quant au bâtiment, qui est, on ne l'a que trop répété, l'un des principaux critères de la prospérité économique, il faut avouer que le décalage est impressionnant: la superficie construite en 1967 dans les quatre principales villes, Beyrouth, Tripoli, Saida et Zahle, est de 960.000 m² contre 1.734.000 en 1966.

libanaise ne serait pas très rassurant n'était le double apport de l'émigration et, depuis quelques années, de l'immigration arabe, qui suffirait à combler le déficit, qu'il soit d'origine budgétaire ou dû aux doubles balances commerciale et de paiement. Il n'est pas s'en convaincre qu'à rappeler la situation de l'émigration libanaise rien que dans le monde arabe, celle de l'Afrique n'étant nullement négligeable, mais difficile à apprécier en raison des contrôles financiers imposés par les jeunes républiques du continent noir. Il y a plus de 100.000 Libanais émigrés dans les treize pays arabes, notamment en Arabie Saoudite, dans le golfe Persique et en Libye. On estime à 300 LL la somme minimale envoyée mensuellement par chaque émigré soit à titre d'aide pour la famille demeurée au Liban, soit à titre d'épargne déposée dans une banque, soit à des fins d'investissement. Les plus souvent, en effet, l'émigrant, dans certains

Ce panorama de l'économie pays arabes, ne se fait pas accompagner de sa famille et ne pense, y rester que le temps qu'il faut pour amasser un certain capital avec lequel il pourra plus tard travailler dans la mère patrie. Les conditions de vie, le climat très chaud, les difficultés pour acquérir la nationalité du pays d'accueil et d'autres considérations rendent impossible l'implantation définitive en terre arabe de familles libanaises qui, si elles devaient s'expatrier définitivement, choisiraient les Amériques ou l'Australie. Qui n'est pas sûr de "mettre de côté" mensuellement au moins 300 LL renoncera d'emblée à quitter le Liban. Or, avec 100.000 Libanais ce sont 360 millions de LL qui sont privés de la présence de soit presque la moitié du budget libanais. Ajouter à cet apport celui de l'immigration arabe, des milliers de capitalistes qui ont fui les régimes "socialistes" voisins pour se réfugier au Liban. Ce dernier

élément, qui rappelle une fois de plus la vocation traditionnelle du pays, crée un mouvement de travail qui se manifeste tant dans le bâtiment, le commerce de gros et de détail, les écoles et les universités, les loisirs et autres services qui auraient été gravement affectés si le Liban avait été privée de la présence de ces "colonies" arabes. On estime à 200 millions de LL rien que les dépenses des 6.000 familles syriennes récemment installées au Liban et qui vivent sur les rentes de leurs capitaux.

Il reste que l'Etat a beaucoup à faire encore pour niveler les richesses et atténuer les écarts entre régions nanties et désertées. Trente-deux pour cent du revenu national sont accaparés par 4% de la population, tandis qu'à la base de la pyramide, 50% de Libanais se partagent 18% de revenus.

(1) Une livre libanaise vaut environ trente-cinq cents en monnaie canadienne.

lettres

"Ça ne regarde pas le pape"

"Le monde sont drôles!" Pendant des années, on a supplié le Saint-Père de se prononcer sur la régulation des naissances. Maintenant qu'il a parlé, certains prétendent que ça ne le regarde pas; que les époux sont les seuls juges; qu'eux seuls ont à prendre la décision en leur âme et conscience dans ce délicat problème.

Personne ne met en doute que nous serons jugés par Dieu d'après notre conscience. Cependant nous avons tous le grave devoir d'éclairer notre conscience. L'intervention du pape se veut comme une lumière autorisée pour la conscience des hommes de bonne volonté.

Bien téméraire est celui qui considérera la prise de position du

pape — qui parle comme "gardien et interprète authentique de toute la loi morale" — comme une simple opinion parmi tant d'autres, qu'on peut accepter ou rejeter selon son humeur.

Déjà le 30 juin dernier, le Saint-Père, s'adressant aux journalistes participant au 8e congrès mondial de l'Union catholique internationale de la Presse, faisait la remarque suivante: "Lorsque la communauté ecclésiastique, dans l'enseignement de son magistère, les décisions de ses pasteurs, la continuité de sa tradition vivante, a précisé sans ambiguïté son attitude, combien grave serait la responsabilité de celui qui tenterait à voiler de brouillard la lumière, à répandre

le doute et l'incertitude, à miner la fidélité dans les coeurs!"

Un humoriste a dit qu'il y avait deux infailibilités dans le monde: celle du pape qui ne l'utilise que très rarement et exceptionnellement, et celle de ses adversaires qui ne s'en privent pas!

"Un homme peut instruit mais au "gros bon sens", disait dernièrement à la radio: "Si je dois me tromper, j'aime mieux que ce soit en suivant le pape, qu'en faisant le contraire avec ma petite tête". Et il ajoutait: "Il me semble que je serai plus tranquille dans ma conscience, quand j'apparaîtrai devant le Bon Dieu".

MARC ROY, prêtre, Montréal, 12 août 1968

Visite à l'autre Allemagne

3 - Une oasis de tranquillité

par Roland Delcour

DRESDE (Le Monde) — Le sentiment général de frustration ne s'exprime pas ouvertement en R.D.A. Aucune manifestation de mécontentement, aucune discussion publique, aucune agitation. Encadrée par une Tchécoslovaquie en pleine voie socialiste, par une République fédérale en plein malaise politique, la République démocratique allemande offre tous les apparences d'une oasis d'ordre et de tranquillité.

"Pourquoi nos étudiants manifestent-ils?" nous déclarait le maire de Dresde, M. Schill. "Ils ont toutes les raisons d'être satisfaits de leur sort. Ils jouissent de bourses confortables et ils sont assurés à la fin de leurs études de trouver tous les débouchés nécessaires".

De fait, l'octroi des bourses constitue de toute évidence un frein puissant contre toute agitation. Non seulement, comme nous le disait le maire de Dresde — troisième ville universitaire de la R.D.A. après Berlin et Leipzig pour le nombre de étudiants (33.000), — le montant des bourses est effectivement confortable, mais leur attribution est toujours soumise à révision. Les étudiants ont la conduite laissée à désirer savent qu'ils seraient exclus de l'université.

La crainte d'une certaine contagion

Est-ce à dire que les autorités ne craignent pas une certaine contagion, qu'elle vienne de Berlin, à l'Ouest, ou de la Tchécoslovaquie, à l'Est? On pourrait le croire à lire les commentaires sévères et à entendre les sombres prédictions dont la presse et les officiels de Berlin-Est étaient prodigues jusqu'à la conférence de Bratislava des qu'il était question de la Tchécoslovaquie. Les officiels ne faisaient pas mystère de leurs craintes dans la conversation et déclaraient s'attendre au pire. Il est douteux que ces sentiments aient

disparu comme par enchantement aujourd'hui.

A Berlin, ce n'est pas sans de longues hésitations que le parti socialiste-communiste de Berlin-Ouest, autorisé en vertu du statut d'occupation de la ville occidentale, s'est finalement associé le 1er mai dernier à la manifestation de l'opposition extra-parlementaire de gauche à Kreuzberg et à Neukölln. Les communistes orthodoxes de Berlin-Est et de Berlin-Ouest ne témoignent pas à l'égard des étudiants trop "bavards" d'une compréhension plus grande que leurs camarades français, et il aura fallu une certaine pression de la base berlinoise pour qu'ils se résolvent à manifester leur solidarité. De leur côté, les étudiants socialistes de gauche (S.D.S.), de l'Université libre, leur proposent maintenant de discuter au fond la question du stalinisme. Bien que le monument de Staline ait disparu depuis longtemps de l'ex-Stalin Allee, rebaptisée Karl-Marx Allee (on construit sur son emplacement un nouveau bloc d'immeubles ultra-modernes), ce genre de discussion n'est guère apprécié à Berlin-Est où l'on prétend qu'il vaut mieux "se tourner vers l'avenir".

L'allié privilégié de Moscou

Cet avenir, les dirigeants de Berlin-Est le voient avant tout dans l'élimination du bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Schütz, social-démocrate, et de la "grande coalition" de Bonn qu'ils rendent responsables de l'impasse berlinoise. Les derniers incidents provoqués à Berlin-Ouest par le parti nationaliste d'extrême droite N.P.D., qui a failli pouvoir disposer de l'immeuble abritant le centre culturel du Land de Berlin-Ouest pour y tenir un meeting, le samedi 18 mai, proclamé dans toute l'Allemagne occidentale et à Berlin-Ouest "jour du N.P.D.", leur fournissent des arguments

et des armes pour de nouvelles interdictions de circuler entre Berlin-Ouest et l'Allemagne occidentale. Les militants du N.P.D. ont déjà été l'objet d'une interdiction de ce genre début avril, les fonctionnaires de Bonn à Pâques, enfin le maire de Berlin-Ouest s'est vu refuser fin avril l'accès de l'autoroute. Au ministère des affaires étrangères de Berlin-Est on déclarait à la mi-mai: "De nouvelles provocations venues de Bonn ou de Berlin-Ouest nous contraindraient à de nouvelles mesures de défense." Ces mesures sont venues, le mardi 11 juin, avec l'obligation faite aux Allemands de l'Ouest désirant se rendre à Berlin-Ouest par la route de présenter un passeport et d'y faire apposer un visa. En même temps, les redevances payées par les transporteurs routiers ou fluviaux occidentaux ont été augmentées.

De même, sur le plan interallemand, la proposition de la République fédérale, rendue publique après la réunion à huis clos au château de Heimerzhelm des dirigeants des deux grands partis de la coalition, à la fin d'avril, d'associer la R.D.A. à une commission panallemande pour permettre de participer indirectement aux travaux de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, est considérée simplement à Berlin-Est comme une manoeuvre destinée à influencer les hésitants qui se sont révélés particulièrement nombreux dans le vote du 8 mai dernier sur l'admission éventuelle de la R.D.A.: quarante-cinq pays se sont abstenus, dix-neuf ont voté pour et cinquante-quatre contre. "Nous

n'avons pas l'intention de nous laisser traiter comme un protectorat de la R.F.A., nous avons dit à Berlin-Est. Que ce soit dans le domaine de l'échange éventuel de déclarations de non violence ou dans celui du traité de non prolifération, la R.D.A. entend, avant de donner sa signature, être considérée comme un partenaire à part entière."

L'escalade de Berlin-Ouest

Si l'on songe que Berlin-Ouest se prépare à accueillir successivement le congrès des organisations de réfugiés venus de toute l'Allemagne, puis, pour la deuxième fois cette année, les commissions du Bundestag et, enfin, le congrès du parti chrétien-démocrate du chancelier Kiesinger, réunion pour laquelle on invoque un lointain précédent, on conviendrait que l'escalade contre laquelle on lance à Berlin-Est avertissement sur avertissement risque fort de se poursuivre. L'année prochaine ce sera au tour de l'Assemblée fédérale de se réunir à Berlin-Ouest pour y élire le successeur du président Luebbe. Or vingt-deux députés de cette Assemblée appartiennent au parti nationaliste d'extrême droite N.P.D.

De cette escalade, les alliés occidentaux ne veulent pas entendre parler; ils y souscrivent tout de même, bon gré mal gré. Elle offrira de nouveaux prétextes aux dirigeants de Berlin-Est, pour ne pas dire de nouveaux arguments, et fortifiera leur position, surtout à l'Est. De plus en plus, la R.D.A. apparaîtra aux yeux de Moscou comme l'allié le plus fidèle et le plus solide.

• pensées pour notre temps

Le recul extérieur de la foi

"Je vois venir des temps dans lesquels le christianisme ne sera plus en Europe et dans le reste du monde, une réalité allant de soi. Je le sais. Mais en quoi cela peut-il en fin de compte ébranler ma foi? Car je découvre partout une sorte de christianisme anonyme, si bien que, loin de voir dans mon Credo chrétien une opinion à côté d'autres opinions qui lui seraient opposées, j'en arrive à le considérer comme l'expression consciente de toute cette vérité et de tout cet amour qui palpitent (ou tout au moins peuvent palpiter) en peu partout ailleurs."

(Extrait de "Est-il possible aujourd'hui de croire?" de Karl Rahner, éditions Mame)

Le vrai champ de bataille de la foi

"On peut certes opposer au christianisme une foule d'objections intellectuelles tirées des sciences particulières, de l'histoire des religions, de la critique biblique, de l'histoire du christianisme primitif; et je n'ai pas l'outrecuidance de prétendre avoir des réponses directes et satisfaisantes pour chacune d'elles et pour chacun de leurs aspects. Mais les difficultés de ce genre gardent un caractère trop particulier. Comparées au mystère de l'existence, elles ne font vraiment pas le poids; elles ne sauraient jouer un rôle déterminant dans la position que l'on adopte sur les problèmes ultimes de l'existence et dans l'orientation générale que l'on donne à sa vie la plus profonde. Ma foi ne va tout de même pas dépendre de la question de savoir si les exégètes, ou le magistère de l'Eglise, sont parvenus ou non à interpréter de façon correcte les premiers chapitres de la Genèse, ou si telle décision de la Commission biblique ou du Saint-Office représente ou non le dernier mot de la sagesse. Qu'on n'aille donc pas mettre au premier plan de la scène où se joue le drame de la foi les difficultés de ce genre. Il y en a d'autres, et qui se situent à une tout autre profondeur; mais ce sont précisément celles-là qui, pour peu qu'on les accepte avec une humble loyauté, engendrent le vrai christianisme. Le champ de bataille devient alors notre propre coeur, et l'enjeu de la lutte la portion la plus intime de nous-mêmes, l'assise même de notre existence. Mais un déclinement de cette sorte peut enfanter une existence chrétienne authentique."

(Extrait de "Est-il possible aujourd'hui de croire?" de Karl Rahner, éditions Mame)

D'un athéisme "chrétien"

"On peut se croire athée, souffrir de ce que l'on prend pour une impuissance à croire en Dieu, être déconcerté ou même profondément heurté par tel ou tel aspect de la doctrine chrétienne, ou par la façon dont les chrétiens les vivent. N'importe, il faut continuer son chemin et suivre sa lumière telle qu'elle brille au fond de soi-même, car un tel chemin a déjà touché le but."

(Extrait de "Est-il possible aujourd'hui de croire?" de Karl Rahner, éditions Mame)

COLLÈGE AHUNTSIC

9155, rue Saint-Hubert, Montréal

(C.E.G.E.P.)

INSCRIPTIONS

(DES ETUDIANTS DONT LES DEMANDES D'ADMISSION ONT ÉTÉ ACCEPTÉES)

LES NOUVEAUX ETUDIANTS (CEGEP I)

les 20, 21, 22 et 23 août

de 9 heures à 16.30 heures

LES ANCIENS ETUDIANTS (CEGEP II ET 3e ANNEE)

du 26 au 30 août

de 9 heures à 16.30 heures

TOUS LES ETUDIANTS S'INSCRIVENT A:

9155, rue Saint-Hubert - Tél.: 389-5921

Le Registraire

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL
ALLEMAND JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

\$29.00

PAR MOIS PAR MOIS

COURS DEDUCTIBLES DES IMPÔTS

LEÇON-TEST GRATUITE

globe école de langues

SUITE 1538

1 PLACE VILLE MARIE

866-9731

COURS du JOUR

8e à 12e - Scientifique - Générale - Commerciale
G.P.E.S. cours préparatoires aux études supérieures
11e Recyclage

M. Gérald Pidgeon, directeur des études de l'Institut Alie, reçoit tous les jours du lundi au vendredi.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements sur les cours sont invitées à se rendre à l'Institut Alie



GERALD PIDGEON, directeur pédagogique



INSTITUT ALIE

4364, rue ST-DENIS
MONTREAL 18
Métro Mont-Royal

842-1791

STATIONNEMENT PRIVÉ - ENTRÉE RUE DROLET
(PÉRIODE D'INSCRIPTION SEULEMENT)

EDUCATION PERMANENTE,
COLLÈGE LIONEL-GROULX,
Ste-Thérèse, (Terrebonne)

COURS du SOIR et du SAMEDI

1. Cours du Baccalauréat ès arts.

Français A051, A354; Biologie A351; Philosophie A331 et A332; Math. A132 et A234; Civilisation grecque A152; Sociologie A351.

2. Cours du C.E.G.E.P.:

Français et Philosophie 101, 201, 301, 401; Administration des affaires et Nursing à St-Jérôme. Assistance sociale à St-Jérôme et à Mont-Laurier. Ces cours commencent dans la semaine du 9 septembre.

3. Cours de culture populaire:

Anglais aux Français; Français aux Anglais; Psychologie des adultes; la Bible et l'Eglise.

Ces derniers cours débutent en octobre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

Directeur des cours du soir,
Séminaire de Ste-Thérèse,
Tél.: 435-3695

Suites de la première page

LA RAQ

ans), sauf ce qui concerne un certain rattrapage en faveur des ouvriers d'entrepôts.

Il a dit que par rapport à l'entreprise privée, les employés de la RAQ n'étaient pas moins bien rémunérés que les autres et qu'ils recevaient même de \$0.29 à \$0.60 de plus. Me Renault a mentionné une entente intervenue à la Montreal Refrigerating, le 12 août, où les salaires horaires sont inférieurs dans une proportion identique à celle mentionnée ci-dessus.

Me Renault a dit que les offres salariales soumises aux grévistes respectent la politique salariale mise au point par les hauts fonctionnaires du gouvernement et que cette échelle avait déjà été acceptée par 32.000 fonctionnaires du gouvernement provincial.

En ce qui concerne les dix clauses normatives non réglées, Me Renault a déclaré que seule la sécurité d'emploi peut présenter quelque difficulté. Il a expliqué que lors de la négociation de la première convention collective, les deux parties avaient convenu qu'il y avait trop d'employés à la Régie et qu'on s'était entendu sur une formule temporaire qui prévoyait l'embauchage d'employés temporaires. Comme la situation est encore la même, il ne voit pas pourquoi la formule adoptée lors du contrat précédent ne pourrait pas être reconduite.

Me Renault a dit qu'aucune rencontre n'est prévue pour le moment avec la partie syndicale.

D'autre part, la Confédération des syndicats nationaux à laquelle est affilié le syndicat des employés de la RAQ, a tenu une assemblée d'information à Alma, lundi.

Selon un journal de la vieille capitale, plus de 500 employés de différents syndicats de la région sont allés entendre le président de la CSN, M. Marcel Pepin, et le négociateur en chef des employés de la Régie, Me Jean-Paul Lalancette, qui ont exposé les raisons pour lesquelles les employés de la Régie ont refusé les dernières offres patronales.

M. Pepin a affirmé que le gouvernement refuse de nommer un médiateur indépendant pour régler le conflit de peur de voir remettre en cause la politique salariale établie par ses hauts fonctionnaires.

La CSN a décidé de tenir des réunions d'information sur la grève de la RAQ dans le but de sensibiliser la population au sort des grévistes étant donné que la RAQ dispense un service public qui n'est pas aussi essentiel que les autres.

Les dirigeants syndicaux font aussi signer une pétition demandant au gouvernement la nomination d'un médiateur indépendant qui réunira les parties aussitôt que possible.

Ce soir les dirigeants syndicaux seront à Rivière-du-Loup, et demain, à Rimouski.

DOUGLAS

Avant que la décision de M. Douglas ne soit connue, le bruit courait dans l'Ouest que les conservateurs profiteraient de cette occasion pour faire élire l'un quelconque des prestigieux candidats qui ont subi la défaite en juin.

On mentionnait les noms de MM. Alvin Hamilton, ancien ministre de l'Agriculture; Duff Roblin, ancien premier ministre du Manitoba; et Davie Fulton, ancien ministre de la Justice et ancien leader conservateur de la Colombie-Britannique.

Mais un familier du parti repousse cette hypothèse en invoquant diverses raisons, l'une étant que le candidat conservateur, si prestigieux fut-il, ferait figure d'étranger à la circonscription. Les tories, précise-t-il, ont plutôt tendance à susciter la candidature d'un homme de la région. Ils font valoir que les électeurs n'agiraient pas à M. Cameron seront davantage portés à voter pour le parti ploutocratique que pour le candidat, de sorte que les conservateurs autrefois acquis à M. Cameron appuieraient cette fois le porte-couleur de M. Stanfield.

Le 25 juin, le candidat conservateur était l'ancien ami-ral Jeffrey Brook qui, avec 8,773 voix, s'est classé troisième, derrière le libéral Mladen Zorkin (11,368 voix) et M. Cameron (15,163 voix). Le social-credité Lorne Lee n'a recueilli que 1,199 voix.

On ne connaît pas encore les projets des libéraux à l'égard de cette élection partielle.

Avant de partir pour l'Espagne, où il fait un bref séjour de vacances, M. Trudeau a fait savoir qu'il avait demandé à l'association des libéraux de cette circonscription de lui faire rapport sur la situation politique dans le comté. Mais on pense que le candidat défait M. Zorkin, sera à nouveau choisi par les militants de Nanaimo.

Entre-temps, les néo-démocrates doivent encore mettre au point les arrangements nécessaires en vue d'un congrès pour le choix d'un leader qui succèdera à M. Douglas. Celui-ci, on le sait, a annoncé qu'il ne solliciterait pas un renouvellement de mandat. Certains estiment que l'élection d'un nouveau chef doit avoir lieu au cours du prochain congrès, l'été prochain. D'autres pensent qu'il serait préférable de reporter cette élection à plus tard.

Les néo-démocrates seront mieux fixés en septembre quand la date de l'élection partielle aura été annoncée.

FTQ-CRT

M. Labege a alors mentionné plusieurs exemples pour étayer sa thèse, en particulier celui des employés

manuels de la ville de Québec et celui des employés de la tuile, du marbre et du terrazzo de la région de Montréal.

Une autre rencontre des permanents de la FTQ aura lieu d'ici trois semaines et d'ici là, les syndicats affiliés à la FTQ manifesteront pour appuyer la position de leurs dirigeants. Ils ont déjà commencé d'ailleurs, puisque hier matin, plusieurs centaines d'employés ont manifesté devant les bureaux de la CRT à Montréal pour appuyer leurs revendications.

M. Labege a dit que cette manifestation était très limitée et il n'a pas écarté un mouvement d'ensemble de tous les syndicats affiliés à sa centrale au cas où le gouvernement n'accéderait pas à sa demande.

VIETNAM

a complètement été détruit par une section Vietcong, et ses occupants ont tous été tués.

Dix "marines" américains, un attaché médical de la "Navy", et 24 membres des forces populaires, l'une des deux milices sud-vietnamiennes, ont été tués dans leurs bunkers à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Hoi An, vers une heure trente, mardi matin.

Les Vietcong ont fait sauter les barbelés du périmètre de défense à la mine, et ont envahi la position, tuant tous les occupants qui ne paraisaient pas avoir eu le temps de se défendre.

Puis, prenant tout leur temps les Vietcong ont fait méticuleusement sauter la vingtaine de bunkers constituant le campement en plaçant des mines dans chacun d'entre eux. Mardi matin, les ruines de la position brûlaient toujours lentement.

Les Vietcong se sont ensuite retirés en emportant toutes les armes disponibles et en utilisant les brancards américains pour transporter leurs blessés. L'opération ne semble pas avoir duré plus de vingt minutes.

A Saigon, on annonce que depuis les combats de dimanche matin, qui ont marqué la fin de l'accalmie qui durait depuis deux mois au Vietnam, 69 Américains au total ont été tués et 361 blessés, a déclaré un porte-parole américain, hier.

Au cours de la même période, les troupes américaines ont compté 639 cadavres ennemis sur le champ de bataille, a ajouté le porte-parole. Les pertes les plus lourdes se sont produites de part et d'autre dans les combats qui se sont déroulés autour de la ville de Tay Ninh, proche de la frontière cambodgienne, où 489 communistes et 26 Américains ont été tués, 178 Américains blessés.

DÉMOCRATES

congrès. Selon le journal, les jurés envisageraient de détruire plusieurs postes de police de Chicago avec des explosifs. La police, le FBI et les services secrets se refusent à tout commentaire mais multiplient les mesures de protection déjà très rigoureuses qui seront adoptées la semaine prochaine autour de l'ambassade.

Pour sa part, le gouverneur de l'Etat de l'Illinois, M. Shapiro, a ordonné aux 5.469 gardes nationaux de se tenir en état d'alerte à compter de vendredi soir. Chicago deviendra une ville forte et le dispositif de sécurité attendra une amputation sans précédent.

Enfin, les deux principaux aspirants, MM. Humphrey et McCarthy, s'affronteront vendredi soir si leurs adjoints tombent d'accord sur une formule acceptable. Les trois grandes chaînes de télévision ont fait savoir qu'elles diffuseraient ce débat d'une heure en direct, le cas échéant.

LE PANARCTIQUE

Suite de la page 8

et Melville, s'arrêtaient brièvement à Brake et à Rea Point, qui servira de quartier général de la compagnie sur l'île Melville, une barge, portant tout l'équipement et le ravitaillement requis pour les travaux d'hiver y est attendue d'ici quelques jours.

L'expédition a ensuite survolé les sables bitumineux de la Baie Marie, au nord de l'île, qui contiendraient de 70 à 100 millions de barils de pétrole. Après avoir examiné du haut des airs la configuration géologique de plusieurs îles du bassin de Sverdrup, qui pourrait bien contenir les derniers grands gisements pétroliers du monde non encore découverts, les invités ont fait escale à la station météorologique de Eureka, Bay et, le lendemain, à Calgary.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED, de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à METROPOLITAN PLATING INC., PLACAGE METROPOLITAIN INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 14 août 1968 sous le numéro 2083372. Date le 14 août 1968.

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED.

AVIS DE REQUÊTE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que

TERRACE VISITATION INC.

ayant son bureau-chef en la cité de St-Michel, District de Montréal, adressera au Secrétaire de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner ses Lettres Patentes, à partir de et après la date qui lui plaira de déterminer.

DATE à Montréal, ce 25 juin, 1968.

MICHAEL RUBINSTEIN, C.R.
Procureur de la requérante

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 133803

LUDOVIC SZALAVETZ, Propriétaire, des taxis de la ville et du district de Montréal

GHISLAIN CARREAU, de la ville et du district de Montréal

PAR ORDRE DE LA COUR

LE DEFENDEUR est enjoint de comparaître dans un délai de trente jours. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.

MARTE LALLIERE
Député-Greffier de la Cour Provinciale

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 13501

GERARD TREMBLAY, gentilhomme, résident et étant domicilié au 5583 rue Marcel Monette, dans la cité de Montréal-Nord, district de Montréal.

DENIS VEILLETTE, gentilhomme, résident et étant domicilié au 344 rue Briggs, à ville Jacques-Cartier, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT au défendeur DENIS VEILLETTE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 754780

DAME JEANNETTE NAUDEIX, ménagère, épouse commune en biens de Pierre Victoire, tourneur, résident et domiciliée au 7390 rue Desormeaux, app. 2, dans les Cité et District de Montréal.

PIERRE VICTOIRE, tourneur, autrefois des mêmes lieux, présentement d'adresse inconnue.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Pierre Victoire, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 14 août 1968

WILFRID BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

LAPORTE, ROSENSTEIN, WHITE & ASS.
1117 ouest rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q.
tel: 849-5365

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 754897

CLAUDETTE CHARBONNEAU, fille majeure domiciliée et demeurant au numéro 10 rue Troy à Verdun.

GEORGES PLOUFFE, 10,685 rue Christophe-Colomb, Apr. 5, Montréal, P.Q.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, GEORGES PLOUFFE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 15 août 1968

Protonotaire adjoint C.S.M. H.W. BRODEUR

PAGE, BEAUREGARD, DUCHESNE ET RENAUD, Avocats, 333 Est. rue Craig, Montréal, P.Q. Procureurs de la demanderesse

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à C. AEROSOL FILLERS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15e jour d'août 1968, sous le numéro 2083700. Ce 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à UNIVERSAL FACTORS CORPORATION a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15e jour d'août 1968, sous le numéro 2083699. Ce 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NANCY G. DRESS CORP. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15e jour d'août 1968, sous le numéro 2083699. Ce 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MER-CANTILE FASHIONWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour d'août 1968, sous le numéro 2083371. Date le 15e jour d'août 1968 LA BANQUE TORONTO-DOMIN



Mais je ne me plains pas. Les articles que je découpe font tous l'éloge de Terre des Hommes. Et bien que la secrétaire idéale soit censée être très discrète, puis-je tricher un peu cette fois?"

"...une exposition internationale fabuleuse."

Boston Sunday Herald Traveler

"Aussi gaie et éblouissante que jamais."

Irene Corbally Kuhn, King Features Syndicate

"Plusieurs pavillons et éléments d'exposition sont améliorés."

Myron Glaser, Washington Daily News

"Savoureuse, somptueuse, avec une pointe d'exubérance."

Detroit American

"Des vacances réjouissantes."

H.H. Skiron,

Wilmington (Del.) Morning News

"L'une des plus grandes attractions mondiales de caractère permanent."

Christian Science Monitor

"Une grande exposition."

New York Post

"Une solution à l'éternel problème de savoir où aller."

Clint Hagan,

Times Record, Brunswick (Maine)

"Une renaissance de l'Expo à bien des points de vue."

New York Times

"Venez et appréciez."

Chicago Sun-Times

"L'Expo n'est pas disparue.

Elle est toujours à Montréal sous le nom de 'Terre des Hommes'."

Maggie Daly, Chicago's American

"Cette année encore, c'est l'endroit le plus sensationnel de la terre."

Richard Statham, Ottawa Citizen

"Vous n'avez pas vu l'Expo? Essayez

'Terre des Hommes'."

Boston Sunday Globe

"Encore plus beau."

George E. Lang, Variety

"Un regard sur le monde tel qu'il fut, tel

qu'il est, tel qu'il sera peut-être un jour."

Gail Shufelt, Schenectady (N.Y.) Gazette

"...tant d'éléments d'intérêt que toute impression de déjà vu s'estompe rapidement."

Robert H. Estabrook, Washington Post

"Plus d'originalité, meilleure perspective."

Allen C. Miles, Wilmington (Del.)

Evening Journal

"Une réalisation qui ne plait pas du tout aux pessimistes."

Boston Globe

"Un ensemble unique qui tient à la fois du parc, de la foire et du lieu de divertissement."

Melba Woelfle, Philadelphia Inquirer

"Pourrait très bien fusionner le Tivoli de Copenhague et l'exposition industrielle et agricole de Moscou."

Chicago Daily News

"Aux meilleurs éléments de l'Expo, on a ajouté de nouvelles expositions artistiques et scientifiques."

Newark Sunday News

Expo 67 n'est plus

Vive

Terre des Hommes!

Montréal

Visitez "Terre des Hommes"

ACHETEZ VOS VISAS À LA CAISSE POPULAIRE

Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

1681 rue Parc Lafontaine • Tél.: 526-0421



Disparu dans l'Arctique depuis 1870

Des chercheurs retrouvent le corps de l'explorateur Charles Francis Hall

de notre envoyé spécial. Claude Lemelin

RESOLUTE BAY — Même si géologues, prospecteurs, météorologistes et travailleurs sociaux ont depuis longtemps succédé aux aventuriers d'antan, même si ce sont les gisements pétroliers ou miniers, plutôt que le pôle Nord ou le passage du nord-ouest, qui y attirent désormais les gens du sud, il est toujours difficile d'échapper au romantisme de l'Arctique.

Il faut dire que le milieu s'y prête. On ne peut en effet sans une certaine angoisse survoler la mosaïque turquoise et blanche des mers de glace, ni fouler du pied ces îles oxydées, qui passent du noir au gris et de l'ocre au tan, selon un dessin capricieux sillonné ici et là par une horde de caribous ou de boeufs musqués.

Mais surtout, l'Arctique a été depuis deux siècles le tombeau de centaines d'explorateurs, et leurs destins tragiques peuplent de légendes familières l'immensité des régions polaires. Il n'est pas de pilote ou de géologue qui n'ait trouvé un jour sur son chemin une croix de bois blanchie par les ans, une cache de nourriture vieille de cent ans, les ruines d'un camp d'hiver ou quelques autres restes d'une expédition ancienne.

Un événement, routinier pour les gens du nord mais combien palpitant pour nous du "sud", devait d'ailleurs permettre aux membres de l'expédition organisée par le ministère du Nord, dans les champs d'explorations de la Compagnie Panarctique des Pétroles, de faire en moins de deux jours provision de romantisme.

Des notre arrivée à Resolute Bay, nous avons appris qu'une équipe de chercheurs venait de retrouver le corps momifié de Charles Francis Hall, explorateur américain qui périt en novembre 1870, dans des circonstances mystérieuses, alors qu'il cherchait à atteindre le pôle Nord.

N'edt été la disparition de Sir Edward Franklin et des membres de son expédition, en 1845, alors qu'il cherchait le passage du nord-ouest, Hall serait probablement demeuré jusqu'à ce que mort s'ensuive le petit homme d'affaires légèrement paranoïaque de Nouvelle-Angleterre qu'il avait été jusqu'alors. Mais cet événement tragique, qui défraya la chronique pendant plusieurs années l'amena à s'intéresser aux régions polaires; et cet intérêt devint si vif qu'il ne put finalement résister, en 1859, à la tentation de se lancer sur la piste de Franklin — même si deux expéditions de sauvetage commanditées par le gouvernement britannique étaient revenues bredouilles.

De maigres économies — \$980 — permirent à Hall de se faire débarquer par un baleinier à Frobisher, que l'on avait considéré jusqu'alors comme un détroit; c'est vraisemblablement lui qui remonta le premier jusqu'à l'embouchure de la rivière Sylvio-Grenelle, au fond de la baie.

Précurseur des anthropologues modernes, Hall partagea pendant quelques années l'existence des Esquimaux d'Igloodik, dont les moeurs ne cessèrent jamais de choquer sa conscience puritaine. Il les persuada éventuellement de l'amener en traîneau à chiens dans les îles qui se trouvaient d'autre part du Golfe de Boothia, où il retrouva effectivement des restes de l'expédition de Franklin.

Rentré aux Etats-Unis, Charles Francis Hall entreprit d'organiser une expédition au pôle Nord. Demeurant sourd aux exhortations de ceux qui lui enjoignaient de s'intéresser plutôt à la guerre civile américaine — il aurait été le premier des déserteurs à émigrer au nord — Hall fit tant et si bien que le président Grant lui accorda une subvention de \$50,000 et mit à sa disposition un navire, le Polaris.

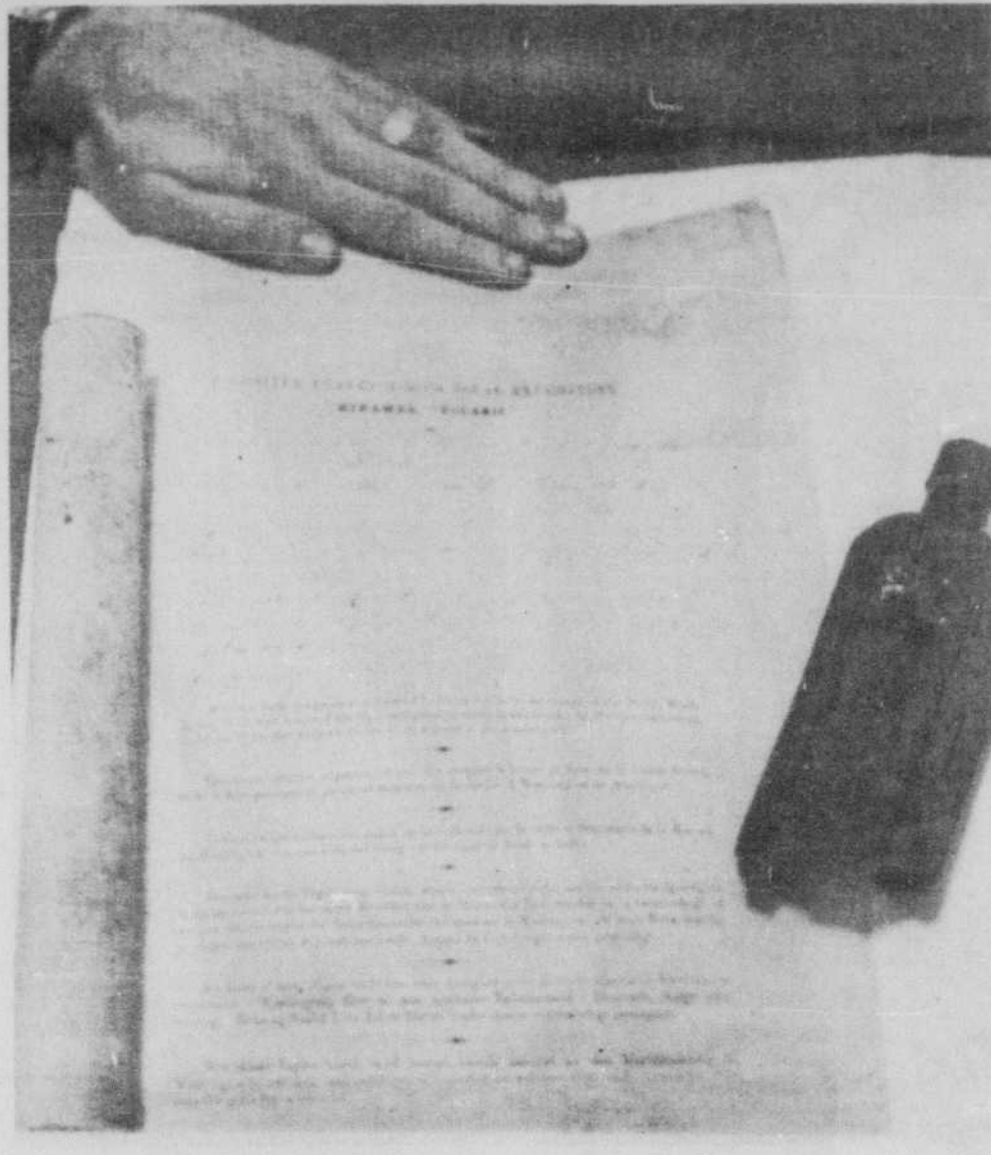
L'expédition se mit en train en juillet 1870 et parvint avant le gel jusqu'à 500 milles du pôle Nord, en s'engageant dans le bras de mer qui sépare l'île d'Ellesmer du Groenland. Mais Hall devait fatalement se heurter à la calotte polaire, qui l'obligea à rebrousser chemin jusqu'à la péninsule du Groenland que l'on appelle aujourd'hui le promontoire Hall.

Là, il partit en reconnaissance pendant deux semaines, avec quelques esquimaux, en traîneau à chiens. A son retour, il se sentit soudainement mal, après avoir ingurgité du café préparé par l'équipage; il devait mourir deux semaines plus tard, en novembre 1870, après avoir dans son journal accusé des hommes de l'avoir empoisonné. Ceux-ci l'ensevelirent sur la côte puis rebroussèrent chemin; le Polaris sombra près de Thulé, peu après que le gros de l'équipage eut abandonné 19 de leurs compagnons sur une banquise. Après avoir dérivé pendant six mois jusqu'au Labrador, les 19 membres de l'équipage abandonnés sur la banquise furent rescapés. La marine américaine envoya une expédition de secours au Groenland, qui retrouva vivants la plupart des naufragés de Polaris.

C'est le biographe de Charles Francis Hall, M. Chauncey Loomas, qui nous a fourni ces détails à Keslote Bay dimanche soir. M. Loomas, qui est professeur de littérature anglaise au collège Dartmouth, aux Etats-Unis, publiera prochainement le résultat de ses recherches sous le titre: "Those weird and tragic shores". C'est à la suggestion du célèbre explorateur Vilhjalmur Stefansson qu'il a décidé de s'intéresser au destin de Hall, mais l'aventurier qu'il est s'intéresse depuis longtemps à l'Arctique, où il a séjourné à quatre reprises.

Le 10 août dernier, M. Loomas se rendait au promontoire Hall, où il a exhumé le corps momifié de Hall, avec la permission du gouvernement danois. Le médecin qui l'accompagnait, le Dr Franklin Paddock, a procédé à une autopsie sommaire et prélevé divers échantillons de tissu — un doigt, des cheveux et le reste — dans l'espoir d'y déceler quelque trace de poison. Mais comme le crâne de Hall était déjà vide et que c'est dans le tissu cérébral que se concentrent surtout les poisons, il est douteux que l'on sache jamais avec certitude si Hall a péri d'une mort violente ou naturelle. Divers indices de déséquilibre mental incitent toutefois M. Loomas à attribuer son décès à une hémorragie cérébrale.

Mais — ironie du sort — il devait retrouver à quelques pas de la sépulture une bouteille de verre bleu marquée "poison". M. Loomas a retrouvé dans le cercueil de Charles Francis Hall un document où les survivants de l'expédition font le récit de leurs mésaventures et sur lequel on peut lire en plusieurs langues, "quiconque trouvera ce papier est prié d'y marquer le temps et le lieu où il l'aura trouvé (sic) et de le faire parvenir au ministre de la marine à Washington, en Amérique". L'universitaire s'est engagé à remettre ce document au gouvernement danois.



Une équipe de chercheurs américains vient de retrouver en Arctique, le corps momifié de Charles Francis Hall, explorateur américain qui périt en novembre 1870 dans des circonstances mystérieuses. On a aussi découvert dans la tombe ce document et quelques pieds plus loin, cette bouteille sur laquelle est inscrit le mot poison.

tour, il se sentit soudainement mal, après avoir ingurgité du café préparé par l'équipage; il devait mourir deux semaines plus tard, en novembre 1870, après avoir dans son journal accusé des hommes de l'avoir empoisonné. Ceux-ci l'ensevelirent sur la côte puis rebroussèrent chemin; le Polaris sombra près de Thulé, peu après que le gros de l'équipage eut abandonné 19 de leurs compagnons sur une banquise. Après avoir dérivé pendant six mois jusqu'au Labrador, les 19 membres de l'équipage abandonnés sur la banquise furent rescapés. La marine américaine envoya une expédition de secours au Groenland, qui retrouva vivants la plupart des naufragés de Polaris.

C'est le biographe de Charles Francis Hall, M. Chauncey Loomas, qui nous a fourni ces détails à Keslote Bay dimanche soir. M. Loomas, qui est professeur de littérature anglaise au collège Dartmouth, aux Etats-Unis, publiera prochainement le résultat de ses recherches sous le titre: "Those weird and tragic shores". C'est à la suggestion du célèbre explorateur Vilhjalmur Stefansson qu'il a décidé de s'intéresser au destin de Hall, mais l'aventurier qu'il est s'intéresse depuis longtemps à l'Arctique, où il a séjourné à quatre reprises.

Le 10 août dernier, M. Loomas se rendait au promontoire Hall, où il a exhumé le corps momifié de Hall, avec la permission du gouvernement danois. Le médecin qui l'accompagnait, le Dr Franklin Paddock, a procédé à une autopsie sommaire et prélevé divers échantillons de tissu — un doigt, des cheveux et le reste — dans l'espoir d'y déceler quelque trace de poison. Mais comme le crâne de Hall était déjà vide et que c'est dans le tissu cérébral que se concentrent surtout les poisons, il est douteux que l'on sache jamais avec certitude si Hall a péri d'une mort violente ou naturelle. Divers indices de déséquilibre mental incitent toutefois M. Loomas à attribuer son décès à une hémorragie cérébrale.

Mais — ironie du sort — il devait retrouver à quelques pas de la sépulture une bouteille de verre bleu marquée "poison". M. Loomas a retrouvé dans le cercueil de Charles Francis Hall un document où les survivants de l'expédition font le récit de leurs mésaventures et sur lequel on peut lire en plusieurs langues, "quiconque trouvera ce papier est prié d'y marquer le temps et le lieu où il l'aura trouvé (sic) et de le faire parvenir au ministre de la marine à Washington, en Amérique". L'universitaire s'est engagé à remettre ce document au gouvernement danois.

Une légère tendance à l'assouplissement se manifeste même dans la sanction la plus récente imposée par l'archevêque de Sothwark, Mgr Coderay, qui se détache comme le chef de la "ligne dure". Il a décidé de suspendre le père Brocard Sewell, relevant du couvent des Carmélites d'Aylesford, Kent, qui avait demandé publiquement que le pape soit remplacé par un patriarcat sur le modèle orthodoxe. Mais cette suspension, limitée à un an, sera partielle, et le père Sewell pourra continuer à dire la messe. Il ne pourra toutefois ni prêcher ni confesser.

L'archevêque de Birmingham, Mgr George Dwyer, et l'évêque d'Arundel, Mgr David Cashman, se sont abstenus jusqu'à présent de prendre des sanctions contre les membres de leurs clergés qui ont activement combattu l'encyclique. Le premier souci de ces dignitaires semble être maintenant de combattre par le silence la publicité que rencontre encore le mouvement de "contestation" déclenché en Grande-Bretagne par le texte papal.

Une légère tendance à l'assouplissement se manifeste même dans la sanction la plus récente imposée par l'archevêque de Sothwark, Mgr Coderay, qui se détache comme le chef de la "ligne dure". Il a décidé de suspendre le père Brocard Sewell, relevant du couvent des Carmélites d'Aylesford, Kent, qui avait demandé publiquement que le pape soit remplacé par un patriarcat sur le modèle orthodoxe. Mais cette suspension, limitée à un an, sera partielle, et le père Sewell pourra continuer à dire la messe. Il ne pourra toutefois ni prêcher ni confesser.

Une légère tendance à l'assouplissement se manifeste même dans la sanction la plus récente imposée par l'archevêque de Sothwark, Mgr Coderay, qui se détache comme le chef de la "ligne dure". Il a décidé de suspendre le père Brocard Sewell, relevant du couvent des Carmélites d'Aylesford, Kent, qui avait demandé publiquement que le pape soit remplacé par un patriarcat sur le modèle orthodoxe. Mais cette suspension, limitée à un an, sera partielle, et le père Sewell pourra continuer à dire la messe. Il ne pourra toutefois ni prêcher ni confesser.

Une légère tendance à l'assouplissement se manifeste même dans la sanction la plus récente imposée par l'archevêque de Sothwark, Mgr Coderay, qui se détache comme le chef de la "ligne dure". Il a décidé de suspendre le père Brocard Sewell, relevant du couvent des Carmélites d'Aylesford, Kent, qui avait demandé publiquement que le pape soit remplacé par un patriarcat sur le modèle orthodoxe. Mais cette suspension, limitée à un an, sera partielle, et le père Sewell pourra continuer à dire la messe. Il ne pourra toutefois ni prêcher ni confesser.

Les Clercs de Saint-Viateur: un renouveau déjà bien amorcé

par Jean-Pierre Proulx

C'est aujourd'hui que s'ouvre à l'université de Montréal le premier congrès national des Clercs de Saint-Viateur du Canada sous le thème "Le C.S.V. dans la cité de demain".

Ce congrès qui réunira plus de 500 participants soit près de la moitié de tous les C.S.V. du pays (on en compte 1050 groupés en quatre provinces) est bien dans le courant du renouveau profond qui anime cette communauté depuis la fin de Vatican II.

Le tout a commencé au lendemain du concile avec la tenue d'un premier chapitre général à Rome en juillet 67. Précédemment, une vaste enquête avait été tenue au sein de la communauté dont le rapport publié en juin 1967 ne comptait pas moins de 412 pages et près de 200 recommandations, le tout devant être approuvé par l'un ou l'autre des paliers de direction de la communauté. Le coup de barre était donné.

Après la première session du chapitre général, on forma au Canada, une commission dite d'intersection, puisque la deuxième session du chapitre aura lieu à Rome l'an prochain. Cette commission nationale dont le président est le père Gaston Pinard, ex-directeur du scolasticat de Joliette, est chargée de poursuivre les études sur la rénovation communautaire de même que de voir à la coordination de chacun des comités d'animation qui ont été formés dans chaque province et dont le rôle est de susciter l'action à la "base".

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

Le présent congrès est donc issu de cette commission de l'intersection en vue de permettre à tous les membres de la communauté de participer collectivement au renouveau et aussi du besoin de sortir du strict cadre interne de la communauté pour s'ouvrir davantage au monde. Comme nous l'a expliqué le père Romain Legault, secrétaire de la commission de l'intersection, c'est d'ailleurs l'exemple du congrès des religieux en mai dernier, qui a provoqué les C.S.V. à tenir ce congrès.

provincial est maintenant élu par un collège électoral lui-même élu par les pères de chaque maison. Ce collège électoral demeure après l'élection un organisme consultatif. Le provincial est entouré de six conseillers dont trois sont élus par le collège électoral et les trois autres nommés par le provincial lui-même.

Au niveau local, les supérieurs sont nommés après une véritable consultation auprès des membres de la communauté et les membres du conseil sont élus en partie par les membres de la maison concernée.

Autre point, il existe maintenant dans la communauté, des "travailleurs autonomes", chose qui ne s'était jamais vue sauf pour quelques professeurs d'université dont on disait qu'ils avaient eu "une promotion". Il sera donc désormais possible pour quelqu'un qui en fait la demande de travailler ailleurs que dans les œuvres de la communauté tel ce docteur en lettres qui sera professeur en septembre au CEGEP Maisonneuve.

En ce qui regarde la formation des aspirants, les formules sont extrêmement souples. Ainsi on a fait parvenir à chacun des dix aspirants, une lettre dans laquelle on leur demande de s'exprimer sur la sorte de noviciat qu'ils aimeraient entreprendre. Il est intéressant de souligner, a dit le père Legault, que tous ont répondu qu'ils voulaient être plongés en plein cœur du monde et non pas en être coupés selon l'ancienne formule de la réclusion canonique.

La vie communautaire donne elle aussi lieu à des expériences. Comme plusieurs communautés d'hommes et de femmes le font actuellement, les C.S.V. ont créé quatre petites fraternités, deux à Montréal et deux en province. On y vit à quatre ou cinq et les ressources viennent du travail professionnel.

L'intégration des frères et des pères

Les C.S.V. comptent actuellement 682 frères et 329 pères, les deux groupes jouissant d'un statut d'égalité. Dans les recommandations faites au chapitre, on demandait que ce statut soit élargi à la fonction du provincial qui doit être obligatoirement un prêtre. Ceci a été refusé pour des raisons d'ordre canonique mais il est probable qu'il sera question à la seconde session du chapitre.

Si à cause de raisons historiques et sociologiques, l'éga-

lité juridique du frère et du père C.S.V. ne s'est pas toujours réalisée concrètement, la situation évolue rapidement. Ainsi on vient de nommer dans la communauté deux directeurs du personnel, l'un est frère et l'autre est père et les deux s'occupent à la fois des pères et des frères dans deux régions données. Au collège de Rigaud, un frère est directeur des études, et un père est directeur des étudiants, etc.

Les œuvres des C.S.V.

Dans le domaine de l'enseignement qui constitue l'oeuvre première des C.S.V., on note aussi des changements dans grande partie à l'évolution générale du Québec. Ainsi le collège de Joliette jusqu'à ce jour sous la direction des C.S.V. devient C.E.G.E.P. Plusieurs institutions privées deviennent des institutions associées, tels le collège Saint-Viateur d'Outremont, le collège de Matane, etc.

La maison qui semble susciter le plus de discussion actuellement est le collège de Rigaud. Situé dans une région où le bassin de population est relativement faible, le collège reçoit à peine la moitié de la population étudiante qu'il serait capable d'accueillir. A partir de septembre donc, le collège tout en demeurant une institution privée, offrira à ses élèves le programme académique des C.E.G.E.P.

C'est donc dans ce cadre de renouveau que s'ouvre aujourd'hui le congrès en essayant que soit dépassé, comme le souligne le père Legault, les stricts horizons de la communauté.

Les intercommunions, des actes graves d'indiscipline?

CITE DU VATICAN (AFP) — Les intercommunions qui ont été célébrées à la Pentecôte à Paris et à Uppsala, pendant la réunion du Conseil oecuménique des Eglises, avec la participation de catholiques et de protestants, sont considérées comme des actes d'indiscipline grave par le père Charles Boyer, spécialiste de l'oecuménisme.

Rappelant que suivant la doctrine définie par le concile l'Eucharistie exprime l'unité de l'Eglise, le père Boyer écrit dans "l'Observateur Romano": "Pour exposer les dangers que nous signalons, on invoque l'oecuménisme. Or cette indiscipline nuit à tout oecuménisme sérieux. Un groupe qui se veut au-delà de l'Eglise se met hors de l'Eglise et, comme l'a dit Mgr Maréchal, au lieu de faire l'unité il crée de nouvelles divisions."

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE
AMEUBLEMENT LEGAULT
30% d'escompte

APPARTEMENT A LOUER
475, face parc Jean-Briant, près Université, fermis Queen Mary, cuisine, frigo, services et déchets à l'étage, piscine chauffée, garage, 1395 Lb. sur semaine 737-3042. 248-68

APPARTEMENT A PARTAGER
A la recherche d'un jeune homme sérieux pour partager avec appartement 41, Snowdon. Tél. soir 482-1528. 238-68

A VENDRE
SET DE CHAMBRE
3 MORCEAUX

• 1 table de chevet
• 1 commode
• 1 lit à baldaquin style Albert 1er, en acajou, bois dissolvé.

Appelez entre 9-8 p.m. 738-1798 27-8-68

BUREAU A SOUS-LOUER
Bureau de 5 pièces à sous-louer pour 5 ans, 9 mois, coin Fleury et Orléans, Colombe. Très bon, éclairé, Appels, 18, Grotte 866-8816. 248-68

CHALEF A VENDRE
Près Ste-Adele, nouveau chalet suisse rustique, Hiverneux, foyer naturel, plage privée, piscine, près piste de ski \$9,000 - \$41,68 par mois. Tél. 897-3924. Fin de semaine 1-819-326-5922. 319-68

COURS PRIVÉS
Cours de céramique commenceront le 16 septembre à la Poterie Boscours. Enregistrez-vous maintenant à 427 est Notre-Dame ou appelez 844-6253. 248-68

DEMEMAGEMENT
ROUSSELLE - TRANSPORT - Déménagement local, longue distance, emballage, entreposage. 725-2421. J.N.O.

FEMME DEMANDEE
ASSISTANTE-SCRIPTEUR POUR TELEVISION
Importante station de langue anglaise de Montréal

recherche
assistante-scripteur avec 3 années d'expérience. Bilinguisme est essentiel.
Ecrire Case 52 Le Devoir. 22-8-68

PERSONNE RESPONSABLE pour garder enfants dans Ahuntsic-est, légers travaux 5 murs par semaine. 8:30 à 5:30 p.m. Tél. DU-9-5163. 22-8-68

COMPAGNIE NATIONALE DE PRODUITS POUR CHEVEUX
recherche
Une coiffeuse diplômée comme représentante des ventes. Doit être libre de voyager. 5 semaines d'entraînement à New-York. Plein salaire et dépenses durant l'entraînement. Commission excellente et alléchant.

Ecrire Case 54 Le Devoir 24-8-68

TAILLEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

TALEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

TALEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

TALEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

TALEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

TALEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

TALEUR
Habit et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT 26-8-68

Le Panarctique espère découvrir dans les îles de l'Arctique les derniers grands gisements pétroliers du monde

de notre envoyé, Claude Lemelin

RESOLUTE BAY — Le ministre des affaires indiennes et du nord canadien est rentré à Ottawa hier matin d'un périple de 5,500 milles à travers les îles de l'Arctique, où il a visité les installations de la Compagnie Panarctique des Pétroles.

Tout indique que c'est par la technique de "l'immersion totale" que le nouveau ministre entend s'initier aux problèmes qui relèvent de ses attributions administratives. C'est en effet le deuxième voyage en autant de semaines que M. Chrétien effectuée dans les régions septentrionales du pays; il a achevé, le 13 août, une tournée d'est en ouest de 9,000 milles dans les Territoires du Nord-Ouest qui l'a amené dans la plupart des communautés indiennes et esquimaudes.

L'équipée du dernier week-end — car on peut désormais quitter le vendredi la chaleur humide du "Canada du sud", comme on dit à Resolute-Bay, aller taquiner l'ombre de l'Arctique, s'offrir quelques heures de méditation dans la nudité sereine de la Tundra, puis rentrer chez soi le lundi, l'équipée du dernier weekend

donc s'est poursuivie plutôt du sud au nord, le long de la "grande crevasse" du continent nord-américain où se sont accumulés pendant des millions d'années des dépôts de roches sédimentaires et où l'on a déjà trouvé les gisements pétroliers du Texas, de l'Alaska, et, tout récemment, de l'Arctique; car ce voyage éclair avait été organisé à l'intention des actionnaires de la Compagnie Panarctique des Pétroles (Panarctic Oil).

La Panarctique est une entreprise mixte établie en décembre 1967 pour mener à bien un programme d'exploration pétrolière de quatre ans dans les îles de l'Arctique. Son capital social est actuellement de \$20 millions, dont 45 pour cent — soit \$9 millions — seront souscrits par le gouvernement du Canada; mais il pourrait éventuellement être porté à \$30 millions, si le programme d'exploration l'exige. Parmi les actionnaires privés de la compagnie, on retrouve, outre plusieurs petites sociétés minières et géologiques du pays, des groupes comme INCO, Noranda, Dome, Cominco, les intérêts Bronfman et des intérêts nor-

viéens. Compte tenu de la participation gouvernementale, la Panarctique est contrôlée à 76 pour cent par des intérêts canadiens.

La compagnie s'est vu affermer par des détenteurs — au premier chef ses actionnaires, mais également d'autres intérêts pétroliers comme Petropar (une filiale du bureau des recherches sur les Pétroles de France), British Petroleum, AMCO — des permis d'exploration s'ét

L'évolution de la guerre civile au Nigeria

1. - Le Biafra a pratiquement perdu la partie; sa capitale, Aba, déjà investie

L'annonce de la prise imminente d'Aba par les troupes fédérales est un nouveau signe que l'étreinte se resserre autour de ce "petit reste" qui constitue maintenant le territoire du Biafra, à peine grand comme le département français de la Corse. Deux seules villes, Umuahia et Owerri, vont rester aux mains des autorités biafraises, qui pourtant continuent la lutte avec résolution, envoyant au combat des hommes qui n'ont presque pas d'armes mais qui réussissent cependant à contenir l'avance de forces très supérieures en nombre et en armement.

Sur le plan diplomatique, les négociations d'Addis-Abeba sont au point mort. La tentative de l'empereur d'Éthiopie de réunir dans sa capitale les chefs d'Etat des pays africains membres du comité spécial de l'O.U.A. pour le problème du Nigeria en présence du général Gowon et du colonel Ojukwu a échoué.

Martyre des Ibos

Pendant ce temps, le martyre des populations Ibos, qui s'entassent sur un territoire qui se rétrécit sans cesse, devient chaque jour plus cruel. Les récits de quelques correspondants de la presse internationale qui se trouvent sur place sont hallucinants. En présence de tant d'horreurs, une sorte de compétition s'est instaurée entre les grandes or-

ganisations charitables pour essayer de faire parvenir des secours malgré l'opposition du gouvernement de Lagos. Les aviateurs de Caritas internationale de même le pilote suédois, ont à plusieurs reprises déjoué de nuit la surveillance de la DCA fédérale. De son côté, la Croix-Rouge française, opérant à partir du Gabon - pays qui a reconnu le Biafra - et bénéficiant d'une tolérance des autorités du Nigeria, a commencé à acheminer des secours transportés par de petits avions. La Croix-Rouge internationale espère pouvoir commencer ses propres opérations rapidement, mais attend toujours un accord du Lagos.

Les autorités du Nigeria, intransigeantes jusqu'à présent, paraissent se rendre compte du tort qu'elles risquent de se porter à elles-mêmes en persévérant dans cette attitude. Ainsi s'expliquent les conversations qui ont lieu en ce moment à Londres entre le chef Enahoro, principal négociateur du Nigeria à Addis-Abeba, et les autorités anglaises pour que puisse être établi un couloir aérien. Dans la capitale britannique, où l'opinion est sérieusement troublée par l'affaire du Biafra, on parle d'un accord dans les 48 heures.

Reprise des négociations

À Addis-Abeba, les négociations entre les délégations nigérienne et biafraise repré-

sentent aujourd'hui, a annoncé hier soir, au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général de l'O.U.A., M. Diallo Telli. Les délégations ne s'étaient pas réunies depuis le 15 août. Cependant, a ajouté M. Telli, on ne peut donner aucune précision sur les conditions de la reprise des négociations.

On n'ignore pas dans les milieux proches de l'O.U.A. que dans l'intervalle des négociations, deux délégués nigériens sont allés consulter, samedi dernier, le gouvernement militaire fédéral à Lagos et l'ont minimisé pas l'importance des consultations qu'a eues à Londres, avec le secrétaire d'Etat britannique aux affaires de Commonwealth, lord Sheppard, le chef Enahoro, sur la question des secours.

Cependant, les milieux proches de l'O.U.A. espèrent qu'ils seront en mesure d'annoncer un résultat positif, du point de vue de l'organisation africaine.

D'autre part, le secrétaire général de l'O.U.A. s'est entretenu mardi soir avec les délégués présents dans la capitale éthiopienne, apprenant à Addis-Abeba.

MM. Ayiba, commissaire nigérien aux affaires économiques, et Akilu, tous deux membres de la délégation nigérienne, sont attendus mercredi matin à Addis-Abeba venant du Lagos. Ils apporteront, espère-t-on, la réponse de leur gouvernement à l'empereur Haile Selassie au sujet de son plan

de secours aux populations victimes de la guerre nigéro-biafraise.

La chute d'Aba est imminente

À Lagos, la chute d'Aba est attendue à tout moment. Bien qu'aucun communiqué militaire ne soit actuellement publié du côté fédéral, on indique de source informée que les troupes nigériennes ont atteint les abords de la ville.

Après avoir franchi la rivière Imo, la semaine dernière, les forces nigériennes, dans l'attente de renforts en matériel, avaient marqué une certaine pause dans leur avance. Mais maintenant le rythme de leur progression vers l'important centre administratif biafraise s'est accéléré. En outre, les fédéraux sont passés à l'offensive le long de la route Aba-Port Harcourt, ainsi que dans le secteur d'Ikot Ekpen, où ils tentent d'attaquer Aba par l'est.

À l'ouest, ils sont maintenant arrivés à une trentaine de km d'Owerri, où le colonel Ojukwu semble avoir transféré son état-major.

L'état s'est donc tellement resserré autour de ce qui subsiste du Biafra, qu'aucun point de ce territoire ne se trouve dorénavant distant du front de plus de cinquante km. Ainsi, partout dans le "bastion", on entend tonner le canon, qui rythme la fuite désespérée des civils.

Nouvelles mesures de la Croix-Rouge

À Genève, la Croix-Rouge internationale annonce que "deux navires de cabotage d'une capacité de plus de 500 tonnes chacun ont été affectés par le comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), pour le transport des secours de Lagos à Calabar et deux "DC-4" transportant en moyenne 30 tonnes de secours par jour, sont actuellement en service régulier entre Lagos, Enugu et Calabar".

"Deux équipes médicales, poursuit le communiqué, ont quitté Genève mardi pour rejoindre les huit équipes de la Croix-Rouge qui se trouvent dans les territoires placés sous le contrôle des troupes fédérales. Depuis lundi, deux hôpitaux situés au Biafra ont été pris en charge par des équipes médicales du C.I.C.R. (dont l'une a été envoyée par la Croix-Rouge yougoslave). Deux autres équipes envoyées respectivement par l'organisation "Save the children Fund" et par la Croix-Rouge norvégienne sont attendues prochainement."

Lagos accuse la Croix-Rouge

De son côté, le commissaire nigérien pour les communications, M. Alwaji Aminu Kano, a accusé mardi, la Croix-Rouge internationale de devenir une arme de subversion aux mains de quelques puissances étrangères. M. Kano a annoncé qu'il avait donné des instructions à son ministère pour resserrer sa surveillance sur les moyens d'action accordés à la Croix-Rouge au Nigeria.

Selon le radio de Lagos, M. Kano aurait déclaré qu'il avait donné ces instructions, afin de se rendre compte par lui-même du moment où il serait nécessaire de priver la Croix-Rouge des facilités qui lui sont accordées au Nigeria par le gouvernement.

M. Kano a déclaré que les décisions de la Croix-Rouge annoncées à Genève d'approvisionner les régions tenues par les rebelles en dépit du gouvernement fédéral l'avaient attristé. Il a estimé que le gouvernement fédéral avait fait de son mieux pour aider la Croix-Rouge, lui accordant même une fréquence-radio spéciale. Mais a-t-il ajouté, la Croix-Rouge s'en est servi pour passer sur les ondes des messages codés, on se demande vraiment pourquoi cette précaution, a ajouté le commissaire.

"Il ne s'agit pas de forcer le blocus mais de sauver des hommes, disait-on encore dans les mêmes milieux. Les Français avaient les moyens d'agir et ils ont agi. Mais ils n'ont pas l'intention de faire cavalier seul".

Syrie: Selon un quotidien libanais, une tentative de coup d'Etat aurait eu lieu

BEYROUTH (AFP) - Seul de toute la presse libanaise, "Al Nahar" mentionne la tentative de renversement du régime à Damas, et affirme que 185 officiers syriens se seraient réfugiés en Irak. Douze avions "Mig" de l'aviation syrienne (neuf Mig-17 et trois Mig-21) auraient également passé de Syrie en Irak. Leurs pilotes auraient demandé et obtenu d'être considérés comme des réfugiés politiques.

Le discours de Detroit: avertissement du président

DETROIT (d'après l'Associated Press) - Le discours prononcé lundi soir à Detroit par le président Johnson, devant les anciens combattants des guerres étrangères, constitue aux yeux des observateurs un avertissement très net qui s'adresse tout autant à ses adversaires qu'à ses partisans, avertissement qui est de nature à modifier le climat des préparatifs du congrès du parti démocrate à Chicago.

Le chef de la Maison-Blanche a en effet déclaré sans équivoque que son gouvernement ne s'engagerait jamais "sur la pente glissante" des mesures unilatérales de paix au Vietnam, qu'il n'ordonnerait pas l'arrêt des bombardements tant et aussi longtemps que l'adversaire n'aura pas démontré qu'il réduit son activité militaire.

Quel que soit mon successeur à la Maison-Blanche, a-t-il poursuivi, la position du gouvernement ne saurait changer sensiblement à la lumière des renseignements dont seul le président dispose.

M. Johnson a déclaré que le Nord-Vietnam n'avait pas ralenti ses offensives ou diminué ses infiltrations depuis qu'il annonça, en avril dernier, l'arrêt des bombardements sur Hanoi et la région. "Le prochain pas doit venir d'eux", a dit le président qui devait ajouter:

"Dans les affaires humaines, l'expérience nous apprend qu'il faut être au moins deux pour conclure un accord ou pour faire la paix. Or, nous avons fait une offre raisonnable et nous avons franchi la première étape importante. Cette offre n'a pas encore été acceptée. L'Administration n'entend pas aller plus loin tant qu'elle n'aura pas des raisons sérieuses de croire que l'autre partie veut vraiment se joindre à nous pour désescalader la guerre et marcher vers la paix."

"Nous sommes prêts à courir des risques de paix, mais nous ne pouvons nous permettre des gestes insensés dont nos combattants devraient payer le prix."

Le président a laissé entendre que le Nord-Vietnam, après avoir exigé une concession unilatérale, en demande à présent une autre, jusqu'à ce que "les bases de la liberté du Sud-Est asiatique soient démantelées".

La tension au Proche-Orient

Le Caire enquête sur l'accident de l'Antonov et Tel Aviv s'impatiente au sujet du Boeing retenu à Alger

LE CAIRE (AFP) - La catastrophe aérienne survenue dimanche dernier en Méditerranée et au cours de laquelle les 40 passagers et membres d'équipage de l'Antonov égyptien ont trouvé la mort, est-elle due à un sabotage d'origine israélienne, voire à une attaque de l'appareil par des chasseurs israéliens? Tous les spécialistes et techniciens de l'aviation civile égyptienne s'efforcent de le déterminer, en liaison avec une dizaine de magistrats chargés de l'enquête et des médecins légistes qui ont procédé à l'examen des 25 corps arrivés lundi à Alexandrie et dont certains sont affreusement mutilés.

Pour l'instant, certains enquêteurs n'excluent pas la thèse d'une "action hostile d'avions israéliens contre l'Antonov égyptien", comme l'écrit l'officier Al Ahram.

Cette opinion, dit le journal, est fondée sur quatre considérations.

Certains enquêteurs, toujours selon le journal, estiment à la lumière de ces divers éléments, que l'avion "a été frappé, s'est brisé et est tombé en quelques secondes".

Autre hypothèse

Il existe néanmoins une autre éventualité que les experts examinent, à savoir que la catastrophe est due à l'interruption du circuit électrique de l'appareil.

Les enquêteurs ajoutent que si l'appareil avait explosé en vol, ses débris se seraient éparpillés à la surface de l'eau. Or, le premier rapport survenu du lieu de la catastrophe à l'aéroport du Caire ne faisait pas état de la présence de débris à la surface de l'eau. Le seul indice relevé était des taches d'huile. La visibilité était cependant nette au moment de l'accident et les avions qui se sont rendus sur les lieux n'ont rien aperçu de semblable.

On déclare encore de source privée que depuis l'affaire du Boeing, les équipages égyptiens avaient reçu pour consigne de poursuivre leur route en cas de tentative d'interception par des avions israéliens.

Les premiers résultats de l'enquête devraient être connus dans trois jours.

Impatience en Israël

À Jérusalem l'opinion publique israélienne montre des signes d'impatience face aux informations en provenance d'Alger répétant à l'envi que "l'enquête continue" et que le gouvernement algérien n'a pris aucun engagement envers

l'Ipalfa concernant la libération du Boeing et des douze Israéliens.

Cependant, dans les milieux gouvernementaux on attend calmement que les efforts de l'Ipalfa aboutissent à des résultats concrets "avant la fin de ce mois". Cela n'empêche pas le gouvernement israélien de poursuivre ses efforts grâce aux bons offices du secrétaire général de l'ONU, U Thant, d'une part, et du gouvernement italien de l'autre.

A ce propos, on souligne dans les mêmes milieux que les contacts engagés à Rome pour déterminer le geste éventuel qu'Israël serait prêt à faire pour hâter la libération du Boeing et des otages d'Alger sont actuellement au point mort. Les exigences algériennes sur la libération d'une vingtaine de dirigeants palestiniens détenus en Israël sont en effet considérées comme un chantage inacceptable.

Indignation

Il n'empêche, ajoute-t-on à Jérusalem, qu'une fois les douze Israéliens libérés et l'appareil restitué, les autorités israéliennes pourraient faire un geste "à caractère humanitaire" en libérant par exemple un certain nombre de commandos palestiniens malades ou blessés.

D'autre part, les milieux politiques et l'opinion israélienne ont réagi avec "incrédulité et indignation" aux insinuations du quotidien officieux du Caire "Al Ahram" selon lesquelles Israël pourrait être responsable de la catastrophe de l'avion civil égyptien qui a sombré au large de Chypre, dimanche dernier.

Pour ce qui est des pilotes de ligne A "après le communi-

qué publié lundi par le "syndicat national des pilotes de ligne" (S.N.P.L.), l'IFALPA (Fédération internationale des associations de pilotes de ligne) précise que:

1) c'est sur l'invitation du gouvernement algérien que la délégation IFALPA s'est rendue à Alger;

2) à l'issue des conversations, le communiqué que l'IFALPA a diffusé dans la presse faisait état d'un nouveau climat de confiance réciproque. Il n'a pas été question d'excuses de quelque côté que ce soit, seulement d'une meilleure compréhension;

3) l'IFALPA ne se désintéresse en aucune façon de la suite de cette affaire, mais ayant foi en l'honneur des dirigeants algériens, attend avec sérénité les résultats de l'enquête".

Protestation à l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) - Dans une lettre datée du 19 août, le représentant de la Jordanie à l'ONU, M. Muhammad El Farra informe le Conseil de sécurité que le 11 août "des centaines de jeunes Israéliens ont attaqué les habitants arabes de la Jérusalem occupée, blessés des dizaines d'innocents, semé la ruine et la terreur pendant plus d'une heure, saccagé et pillé des magasins arabes".

"La police israélienne, dont le quartier général est tout proche, avait apparemment reçu l'ordre de ne pas intervenir jusqu'à ce que la foule israélienne ait terminé son oeuvre", ajoute M. El Farra qui souligne qu'il est "impératif" que le secrétaire général U Thant envoie son représentant spécial effectuer une enquête sur place.

2. - Réfugiés: un accord serait proche entre Lagos et la Croix-Rouge

GENÈVE (AFP) - L'ambassadeur du gouvernement fédéral nigérien à Berne, M. Sule Kolo, s'est entretenu en fin d'après-midi hier pendant plus de deux heures au siège du comité international de la Croix-Rouge avec l'ambassadeur suisse, M. August R. Lindt, commissaire général du CICR pour l'Afrique occidentale.

L'ambassadeur Sule Kilo s'est refusé à toute déclaration après cette conversation. On pense généralement qu'elle était en rapport avec les indications parvenues de Londres, selon lesquelles le gouvernement fédéral nigérien pourrait reconsidérer, sous certaines conditions, son refus d'autoriser les vols de ravitaillement et de secours d'urgence à destination du Biafra.

Mais il est également vraisemblable, estiment les observateurs, que l'ambassadeur Lindt a exposé à son interlocuteur les grandes lignes du programme d'aide que le comité international de la Croix-Rouge se propose de réaliser, ou de coordonner, en faveur des populations dans les territoires sous contrôle fédéral. L'urgence de ce problème, qui jusqu'à présent a été beaucoup moins mis en valeur que le drame biafraise, a été précisément rappelée dans le communiqué du comité international de la Croix-

Rouge publié au cours de l'après-midi hier.

Ce faisant, l'institution genevoise, en butte aux critiques répétées des autorités de Lagos, et qui sait qu'elle doit s'attendre à de nouvelles discussions délicates avec les autorités nigériennes, s'efforce au moins de convaincre les parties au conflit qu'elle entend répondre à tous les besoins avec le maximum d'équité.

Coût: \$25 millions

L'entretien de l'ambassadeur Lindt avec l'ambassadeur nigérien a terminé l'une des journées les plus animées que l'institution genevoise ait connue depuis le drame de Budapest. Tour à tour ou ensemble, diplomates, représentants d'organisations humanitaires ou religieuses, ceux de l'UNICEF aussi bien que ceux du Conseil oecuménique des Eglises, se sont succédé pendant toute la journée au siège du CICR où un certain optimisme semblait prévaloir mardi soir.

Il est possible que les prochaines quarante-huit heures apportent quelques éclaircissements sur le programme global de secours actuellement mis sur pied à Genève. Il s'agit d'un ensemble de mesures qui vont englober encore

de nombreux contacts diplomatiques, que l'ambassadeur Lindt et ses assistants entendent prendre avec le maximum de discrétion. Pour le CICR, il s'agit maintenant d'une course contre la montre, car certains rapports en provenance du Nigeria sont alarmants. On cite parfois le chiffre de cent millions de francs suisses (\$25 millions) à propos du coût de l'opération.

Intervention du R.-Uni

D'autre part, un accord pour l'établissement d'un "couloir de la pitié" aérien pourrait intervenir dans les prochaines 48 heures, estime-t-on à Londres, à l'issue des entretiens que le chef Enahoro, qui a dirigé la délégation nigérienne aux pourparlers d'Addis-Abeba vient d'avoir avec des représentants du gouvernement britannique.

De source britannique informée, on tient à souligner que le délégué nigérien a été "pleinement informé" de l'accueil défavorable à l'échelle mondiale que risquerait d'avoir le maintien de l'opposition du gouvernement fédéral à un port aérien destiné à apporter des secours aux populations civiles.

L'action de la C.R. française

À Paris, on apprend que du lait, de la viande en conserve, du poisson séché et des médicaments composent les premiers envois de secours au Biafra par la Croix-Rouge française.

Sans qu'il soit possible de déterminer les quantités déjà parvenues aux réfugiés, il est précisé qu'une quarantaine de tonnes de médicaments et de denrées diverses ont été stockées au Gabon ainsi que la cargaison d'un bateau comportant poisson, lait et conserves de viande. En outre, dix-sept tonnes de lait ont été embarquées hier même au Bourget.

"Notre action s'opère en toute lumière, affirmait-on dans les milieux de la Croix-Rouge. Nous avons établi une rotation par avions légers - et en plein jour avec le Biafra".

Lagos y a-t-il donné son accord? On observe à la Croix-Rouge une discrétion absolue à ce sujet. Il semble toutefois que le Nigeria, auprès de qui sont intervenus des pays africains francophones, tolère pour le moins l'opération.

"Il ne s'agit pas de forcer le blocus mais de sauver des hommes, disait-on encore dans les mêmes milieux. Les Français avaient les moyens d'agir et ils ont agi. Mais ils n'ont pas l'intention de faire cavalier seul".

L'UNIVERSITÉ AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

AUTOMNE 1968

COURS DE PROMOTION DU TRAVAIL

- Assistantes dentaires
- Criminologie
- Gestion d'hôpital
- Nutrition
- Perfectionnement pour les professeurs de sciences au niveau secondaire
- Relations industrielles
- Statistiques
- Toxicomanie et toxicologie
- Urbanisme

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

20 SEPT. '68

Plusieurs autres cours sont offerts. Pour obtenir un dépliant, s'adresser à :



Service d'Éducation Permanente
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3.
Tél.: 343-6992

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME



Dale Carnegie

AUGMENTEZ VOTRE REVENU GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

ASSISTEZ À UNE SOIRÉE EXPLICATIVE GRATUITE
JEUDI 22 AOÛT À 8 00 P.M.
SUITE M-21 - MEZZANINE
NOUS ORGANISONS
LES GROUPES AUTOMNE '68

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
(Suite M-21)

Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

AUX ÉTUDIANTS DU SOIR

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

offre des cours dans les techniques de l'administration

Date limite des inscriptions: vendredi le 23 août

Heures de bureau: de 2 heures de l'après-midi à 8h.00 le soir.

Programmes de cours

- * Comptabilité générale
- * Comptabilité de prix de revient
- * Gestion de bureau
- * Gestion d'entreprise
- * Gestion industrielle

Quelques sujets de cours

- Administration
- Direction du personnel
- Évaluation d'immuebles
- Financement de l'entreprise
- Financement des institutions
- Législation municipale
- Mécanographie et programmation
- Merchandising
- Organisation de l'entreprise
- Organisation industrielle
- Systèmes et méthodes
- Traitement électronique de l'information



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

535, avenue Viger, Montréal 24

tél.: 844-2821

Arts et spectacles

Brooks Atkinson à propos de la dépravation du "Show Bussines":

"Les interdictions n'ont plus de sens"

Brooks Atkinson est l'un des critiques dramatiques américains parmi les plus importants. Sa chronique du "New York Time" était l'une des plus intelligentes et l'une des plus lues. Il a pris sa retraite mais rien ne le laisse indifférent dans le domaine théâtral ou culturel des E.U. Dans cet article, écrit spécialement pour la Presse associée, il parle des profonds changements intervenus ces dernières années sur la scène américaine, c'est-à-dire du monde.

NEW YORK - Dans l'ensemble, ce n'est pas aussi mauvais que cela peut paraître. Quand on entend dire qu'une pièce qui se joue à Broadway a pour thème les ébats amoureux d'un garçon de ferme avec une truie, on est choqué. Mais on éprouve bien vite un sentiment de soulagement, dès que l'on constate que la mise en scène et le jeu de Rochelle, "Owen's Futz" - c'est le nom de la pièce - sont d'une telle médiocrité que celle-ci en devient tout simplement incohérente et inintelligible.

Par ailleurs, on reste incrédule quand on entend dire qu'à Broadway on présente une version de "Hair" qui comprend deux nus criards et voyants. Comme si on avait enfin atteint au faite de la licence.

Et pourtant, sur une scène obscure, les nus sont à peine perceptibles. Pris en bloc, Hair est un des meilleurs

spectacles de l'année et il mérite le succès qu'il remporte. La scène du nu a été rajoutée pour attirer et distraire les jobards.

Ces deux incidents illustrent bien un aspect de la vie contemporaine en Amérique. La vie culturelle de la nation est grande ouverte.

Le renoncement aux normes de goût au théâtre et dans les autres formes de l'art et des spectacles n'est pas un phénomène isolé. Ce n'est qu'un aspect de la vie américaine en général. Le cinéma, dont la pudeur était exemplaire, devient plus licencieux que le théâtre. La scène de lesbianisme dans "Thérèse et Isabelle", en est un exemple.

Pas alarmé

La dépravation du spectacle, du "show business", ne me laisse pas indifférent. Mais elle ne me choque pas et ne m'inquiète pas. Tout d'abord, cela fait partie du malaise général que l'on peut percevoir dans la politique, dans le crime, les manières, l'usage des drogues, les émeutes, le vandalisme dans les écoles et les églises, l'absurde lapidation des pompiers qui combattent un incendie, le meurtre absurde d'étrangers dans les rues et trois effrayants assassinats.

Le rejet des vieilles normes de conduite constitue une protestation contre une vie nationale devenue intolérable pour des millions de personnes. La vie ne saurait être plus lai-

de et futile qu'en Amérique, actuellement, et une pièce qui a pour thème une sordide perversion ou une scène fugitive de deux nudités que l'on devine à peine, n'est pas de nature à émouvoir outre mesure.

Ce ne sont pas elles qui ont créé cette Amérique qui inquiète tout un chacun. Elles ne sont qu'un aspect d'une dépravation généralisée.

En second lieu, il s'agit plus de dépravation de la morale que de la moralité, et la nouvelle liberté, que beaucoup confondent avec la licence, possède une grande valeur positive. Elle nous épargne la tyrannie de la censure.

Réconfort

Du moment que rien de ce qui vit n'est étranger à la littérature ou à l'art en général, cela me réconforte de constater que la cité et l'Etat, l'Eglise et le cercle social ont renoncé à interdire. Les sujets défendus deviennent de plus en plus inoffensifs à mesure qu'on les expose au grand jour et les choses qui emoustillaient les

sens parce qu'elles étaient furtives ou interdites ont cessé d'intéresser.

Par ces temps de valeurs de pacotilles, il me semble qu'un principe demeure valable. Bien que l'artiste puisse écrire n'importe quoi, il est toujours obligé de faire du bon travail. Et tant qu'il fait du bon travail, on ne peut l'accuser de pornographie.

Les véritables artistes sont les meilleurs juges de ce qu'ils disent. Dans ce pays, ils ne sont pas astreints à un code officiel, comme c'est le cas en Russie ou dans les pays communistes.

Mais les artistes sont toujours astreints à présenter leur oeuvre sous des formes acceptables. Un sujet osé ne les dispense pas de bien écrire.

Normes inchangées

Il n'y a pas de succédané à une oeuvre bien écrite et bien jouée et c'est là que nous revenons au point de départ. "Futz" est une escroquerie grotesque, parce qu'elle est l'escapade d'un acteur qui ignore son auditoire. Dans Hair, par contre, les acteurs n'oublient à aucun moment leur auditoire. Ils jouissent de ce qu'ils font parce que l'auditoire est avec eux.

Avant de nous voiler pudiquement la face, rappelons-nous une chose à propos de vulgarité. La vie est vulgaire.

Le mot vient du latin "vulgus", qui signifie "le commun des mortels". En Amérique, la tradition veut que l'on fasse confiance au commun des mortels. Il a des goûts variés et nombreux...

Il y a beaucoup de choses que je n'aime pas ou ne comprend pas. Mais, je sais une chose: les gens peuvent s'éloigner de ce qu'ils ne veulent pas voir. La censure est volontaire. C'est l'aspect le plus sain - peut-être le seul aspect sain - de la vie courante.

Brooks Atkinson

ELYSEE
35 MILTON (842-8023)
LES BICHES
de Claude CHABROL
avec Jean-Louis TRINTIGNANI
Jacqueline BISSARD
Stéphane AUDRAN
PREMIER FILM DE REGIEURE FRANÇAISE
LE DERNIER CHEF D'ORLÈANS
DE A. KLUG
BARBE ROUSSE
EISENSTEIN SEULEMENT
LE DERNIER CHEF D'ORLÈANS
DE A. KLUG
JAPONAIS SOUS-TITRES FRANÇAIS
LUNDI 8 H 30 - 10 H 30

Salle Renard
LA BATAILLE D'ALGER
de Gillo Pontecorvo
HORAIRE: 7.30 - 9.30
6 mois
VIVRE POUR VIVRE
de Gillo Pontecorvo
HORAIRE: 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN

CONSERVATOIRE LASSALLE
annexé à l'Université de Montréal
COURS DU SOIR
— ELOCUTION FRANÇAISE
— PHONÉTIQUE
— LECTURE A HAUTE VOIX
— PRATIQUE ORATOIRE
— ART DRAMATIQUE
— LITTÉRATURE THÉÂTRALE
Début du cours: 9 septembre, 20 heures
INSCRIPTION DES MAINTENANT
(aucun examen d'entrée)
INSCRIPTIONS-RENSSEIGNEMENTS
CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, RUE ST-DENIS, suite 99 TEL.: 523-2675
Mme SUZANNE P. GOYETTE, Directrice générale

CINERAMA
8h.30 lun. au sam. - 7h.30 dim.
2h. mer., sam. et dim.
Comme le notait Time Magazine... 2001 apporte à l'écran les événements visuels les plus étonnants et des réalisations techniques inégalées.
Aucun film précédent n'a décrit avec autant de réalisme la beauté grandiose et l'aspect terrifiant de l'espace sidéral...
en **CINERAMA** et **METROCOLOR**
4^e mois
présentation MGM
production Stanley Kubrick
son stéréophonique à 7 trames
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste ou au théâtre
Jules Jacob Musquin - Morgan (Magasin Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland F. (chez C.T. Pont-Viau)
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL CINERAMA **METRO STATION PLACE DES ARTS**
POUR TOUS
En matinée comme en soirée
1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603

CINÉ-ART FILMS
présente
ANGÉLIQUE
ET LE SULTAN #5

A LA DEMANDE GÉNÉRALE!
POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT...
INVITATION A TOUTE LA FAMILLE!
ON RIT AUX ÉCLATS AVEC...
LOUIS de FUNÈS
FANTOMAS
#1 ET #2
EN COULEURS
JEAN-TALON
JEAN-TALON, À L'EST DE PÉRIX - 725-7000
2019, E. SHERBROOKE - 525-2174
MAISONNEUVE

LOUIS de FUNÈS
PLUS DRÔLE QUE JAMAIS!
FANTOMAS
contre SCOTLAND YARD
#3
EN COULEURS
POUR TOUS
AUSI DEUX MACCHABÉES DANS UN PLACARD
PLAZA
STATION BEAUBIEN 5501, ST-HUBERT - 274-6155
1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180
CANADIEN

DÈS VENDREDI
"UN FILM ÉTRANGE
SUBTIL ET SENSIBLE"
— Le Monde
avec MALKA RIBOVSKA
PHILIPPE NOIRET
CLAUDE DAUPHIN
EN COULEURS
L'une et l'autre
un film de RENÉ ALLIO
réalisateur de
"LA VIERGE DAME INDIGNE"
POUR TOUS
STATION BÉRI
558, E. STE-CATHERINE - 288-3303
FLEUR DE LYS
DERNIÈRES SÉANCES: "L'INCOMPRIS"

RÉSERVÉ AUX ADULTES
18 ANS
"VOUS FASCINE
PAR SON
AUDACE!"
— L'EXPRESS
V.O. SUÉDOISE
AVEC SOUS-TITRES
ANGLAIS
Night Games
HORAIRE
UN FILM DE MAI ZETTERLING
Sur semaine: 7.30-9.30
dim.: 1.30-3.30-5.30
7.30-9.30
STATION BEAUBIEN
1206, E. STE-CATHERINE - 523-8400
FESTIVAL

Blue Bonnets
CE SOIR
À 7H.45
SOIRÉE DES DAMES...

'AU PATRIOTE'
521-6666 523-1131

RIRE c'est RIRE
Tous les critiques vous recommandent
cette revue éclaboussante.
AVEC
Jeanne Collet — Hella Petri
François Lalonde
Tous les soirs: 21 h.
samedi: 21 h. et 23 h.
lundi: relâche

**65 danseurs,
chanteurs et
musiciens**
LE SPECTACLE LE
PLUS ENTRAÎNANT
AU CANADA
Les
feux-follets
Expo-Théâtre
Du 12 au 31 août
(Relâche le dimanche)
Matinées les samedis à 14h30
(Le visa n'est pas nécessaire)
Billets offerts à
moitié prix aux magasins
Morgan: Centre-Ville, Dorval,
Rockland et Boulevard
\$2.00 et \$2.25
Au guichet de l'Expo-Théâtre
\$4.00 et \$4.50 (866-3726)

EASTMAN 68
le Théâtre de Margot Laing
Comédie musicale de Carrier-Léveillé
L'ARCHE DE NOÉ
Sur semaine: 9 hres, le dimanche: 8 hres. Relâche lundi
Montréal
Ed. Archambault
100 e. Ste-Catherine
Eastman
297-2862
Sherbrooke
Roy l'Apothicaire
569-5561

THÉÂTRE D'ÉTÉ SUN VALLEY
45 milles au nord de Montréal
Mardis, Jeudis - 9h. p.m.
Samedis 8h. et 10h.30 p.m.
Comédie
LA BONNE ANNA
sous la direction de Henri Norbert
avec
Monique Lepage, Suzelle Colette, Eve Gagné,
Edgar Frotier, Marcel Caboy
Mise en scène de Gaëtan Labrecque
Réservation et Informations:
Montréal: 861-4801
Ste-Adèle: 229-3511

CE SOIR à SAMEDI
2 ALBERT FINNEY
un film de Tony Richardson
"TOM JONES"
avec Suzannah York à 8h.
et "CHARLIE BUBBLES"
avec Liza Minnelli
(6.25 - 9.45)
2 films couleures
(sur même billet)
5200 RUELLE ST-LOUIS 277-6888
5200 RUELLE ST-LOUIS 277-6888

LAVAL
CLIMATISÉ
842-8264
St-Denis et Mt-Royal
(Métro - Station Mt-Royal)
6e MOIS
LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNÈS
TOUS LES JOURS
2e FILM: "JEU DE LA MORT"
DERNIER PROGRAMME 7.45 P.M.

MAINTENANT en FRANÇAIS
"C'est un film à voir!"
— LA PRESSE
"Moi, une femme"
(I, A WOMAN)
DE SUÈDE...
UN CONCEPT
TOUT NOUVEAU
EN FAIT
DE CINÉMA
ARTISTIQUE
Sous-titres Français
18 ANS réservé aux adultes
CINÉMA LAVAL
Centre Laval (au bout ST-MARTIN)
et SOUTIÈRE 7 de l'Autogrill (Chomouley)
(VILLE DE LAVAL)
Tous les jours CONTINUËL
DEPUIS 1.00 P.M.

Nouvelle saison à la NTC
Norbert sera Volpone
Le premier spectacle de la Nouvelle Compagnie Théâtrale pour la saison 1968-69 sera la comédie de Ben Jonson, adaptée par Stefan Zweig et Jules Romains "Volpöke".
Le rôle titre sera interprété par Henri Norbert, la mise en scène de la pièce est de Georges Groulx, les décors de Robert Prévost et les costumes de Claudette Picard.

Musique
On note que différentes activités musicales sont prévues dans les jours à venir.
La clôture des cours d'été, organisés par la Société artistique de Montréal, sous les auspices de la société de musique du Québec, se fera par la présentation d'un exercice public d'opéra, le 23 août, au Victoria Hall.
Le 26 août, l'orchestre de

THÉÂTRE
EXPO-THÉÂTRE: "Les Feuilles" 20h30
JAZZTEK: le quartet Pierre Leduc - tous les soirs sauf les lundis
THÉÂTRE DE LA MARGOLINE: "L'arche de Noé" de Carrier-Léveillé - sur semaine: 21h - le dimanche: 20h - relâche les lundis
THÉÂTRE DE LA DOUBIFIÈRE: "A Wife in the Hand" de Jack Clegg - du lundi au vendredi: 20h30 - le samedi: 18h30 et 21h30 - relâche dimanche et lundi
LE PATRIOTE: "Hère, c'est ça" - 21h
THÉÂTRE DES MARGUERITES: "Mary Mary" de Kern - tous les soirs à 21h, sauf les lundis et vendredis
THÉÂTRE DES PRAIRIES: "Le Système Russe" - mat. mer. jeu. dim. 8h, 30, 50, 7h, 30 et 8h, 30 - Relâche les lundis et vendredis.

CINÉMA
EN LANGUE FRANÇAISE
AMHÉRIST - "Fleur d'oselle" 11.00 - 2.25 - 6.20 - 10.15
"Technique d'un meurtre" 12.30 - 4.15 - 8.15
ART CINÉMA - "Les paroliers de Charbourg" 1.15 - 3.45 - 5.15 - 7.15 - 9.15
BÉRI - "En attendant le vertige" 12.30 - 2.40 - 6.42 - 9.58 - La petite Aurore l'enfant mortuère 1.45 - 5.04 - 8.20
BONAVENTURE - "La Mariva Était en Noir" 1.00 - 3.06 - 7.10 - 9.20
CANADIEN - "Fantomas Contre Scotland Yard" 2.15 - 6.05 - 10.00
"Deux Macchabées dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05
CHAMPLAIN - "Gaspard pour 3 aubaines" 12.30 - 4.00 - 8.12
"Dans la chaleur de la nuit" 1.56 - 6.02 - 10.12
CHATEAU - "Fleur d'oselle" 1.25 - 5.20 - 9.30
"Technique d'un meurtre" 3.10 - 7.25
OUMAZIE - "Mille" 12.40 - 3.20 - 6.00 - 9.50
DAUPHIN - Salle Renard - "La bataille d'Alger" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DAUPHIN - Salle Mc-Laren - "Vivre pour vivre" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 5.30 - 7.30 - 9.30
ELECTRA - "Syndicat du Meurtre" 1.40 - 5.00 - 8.15
"Le Shérif aux poings nus" 12.20 - 3.40 - 6.50 - 10.10
ELYSEE - Salle Renard - "Les Biches" 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 le sam.)
FLEUR DE LYS - "L'Incompris" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FRANÇAIS - "La Vengeance de Ringo" 12.30 - 4.10 - 7.40
"Casse-bite chinois pour le Judoka" 2.50 - 5.50 - 9.20
FRANÇAIS - "Casse-bite chinois pour le Judoka" 12.50 - 4.15 - 7.45
"La vengeance de Ringo" 2.40 - 6.05 - 9.25
JEAN-TALON - "Fantomas no 2" 6.40 - 9.45 - dim. 2.23 - 6.00 - 9.45
"Fantomas no 1" 7.55 - dim. 12.30 - 4.15 - 7.50
KENT - "Belle de Jour" 1.25 - 3.30 - 5.10 - 7.15 - 9.20
LAVAL - "La Grande Vadrouille" 1.40 - 5.30 - 9.30
"Le jeu de la Mort" 12.00 - 3.30 - 7.15
MAISONNEUVE - "Fantomas no 2" 6.00 - 9.45
"Fantomas no 1" 7.45
MERCER - "Syndicat du Meurtre" sam. et dim. 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.50 (sem.) 6.30 - 9.50
"Le Shérif aux poings nus" sam. et dim. 1.50 - 5.22 - 8.20 (sem.) 8.20
PAPINEAU - "Darling" 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00
PARISIEN - "Caroline Chérie" 10.35 - 12.45 - 2.50 - 4.50 - 7.10 - 9.25
PLAZA - "Fantomas contre Scotland Yard" 2.15 - 6.05 - 10.00
"Deux Macchabées dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05
RIVIÈRE - "La Mélodie du bonheur" soirs 8.15 - Matinées mer., sam. et dim. 4.15
ST-DENIS - "La petite Aurore, l'enfant mar-

Arts et spectacles



Radio
Télévision

Claudet et
le désir de
la totalité

Mercredi dernier, à la radio d'Etat, M. Gilles Marcotte rendait à Claudet un éloge très sensible en même temps que léger et dans lequel il dégagait les lignes maîtresses de son univers poétique. L'émission "Horizons", ce soir, s'intitule "Claudet et le désir de la totalité"; c'est vers la source qui nourrit son monde vibrant que nous remonterons, guidés par Paul-André Lesort, qui a publié un Claudet dans Ecrivains de toujours, au Seuil.

Toute l'oeuvre de Paul Claudet est empreinte du désir de la totalité. Il ne faut pas chercher chez lui des idées claires, précises, mais sentir dans les hasards et les tâtonnements magnifiques de son verbe, le mouvement du cœur, de l'âme et de l'intelligence, radicalement tournés vers le Tout. De Tête d'or au Soulier de satin, des Grandes Odes au Partage de midi, le poète opère, par-delà la triomphe poétique, la liaison du visible et de l'invisible, l'aspiration du surréaliste sur le naturel. "Il n'est pas seul, il a amené avec lui toute une procession transparente", écrit-il, comme de lui-même. Cette procession

d'être, de choses simultanées, de désirs pulvérisés, de lumineuses visions de l'amour, elle aboutit en son Nom, "ce Nom propre qui demeure secret entre Dieu et nous".

Le nombre manifeste l'unité. Tout est co-nnaissance, toute naissance appartient au Tout dont Claudet possède le désir immortel. Son horizon n'est pas une limite mais la poursuite de la "pureté d'un amour sans défaut". Ce désir de la totalité qui habite le poète déchire l'homme qui s'écrit, par la bouche de Mésa, dans Partage de midi: "O, chère chose qui n'est pas le bonheur!"

Et la conscience du Tout qui habite Claudet répond par la voix d'Yse: "Nous ne désirons pas créer mais détruire". Désir de l'invisible par la destruction du corps.

Puis avec l'âge, vient le détachement: "J'ai laissé derrière, cette maison solitaire où le feu chaque nuit se répétait dans l'océan".

Mise en ondes par Fernand Ouellette, cette émission est signée, pour le texte, par Paul-André Lesort. "Claudet et le désir de la totalité" est une production de l'O.R.T.F.

A la télévision - canal 2

• 18 h 00 - JEUNESSE OBLIGE. "Les Copains d'abord". Thème: les motos. Scéariste: Michel Trahan. Réalisation: Jac Segard.

• 22 h 00 - CONCERTS POPULAIRES. De l'Aréna Maurice-Richard, avec l'Orchestre symphonique de Montréal. Au pupitre: Otto Werner Müller. Solistes: Yolande Dulude, soprano et Yoland Guérard, basse. Au programme: Ouverture des "Maîtres chanteurs" de Wagner; extraits de "Porgy and Bess" de Gershwin et de "My Fair Lady" de Frederick Loewe et Alan Jay Lerner; extraits d'oeuvres de Verdi, et sélection de Gilles Vigneault. Réalisation: Madeleine Marois.

• 23 h 40 - JACQUES BRETEL PRÉSENTE. Contes fantastiques de Jean Ray. "La princesse vous demande". Avec Giani Esposito, Danièle Denis et Amedée. Un violoniste célèbre est hanté par l'idée qu'il dépend entièrement de ses mains, d'autant plus qu'un de ses amis, musicien lui aussi, vient de perdre l'usage de ses mains. Un soir, à la fin d'un concert, il voit au premier rang une jolie femme. Elle a les mains entouées dans un manchon et n'applaudit pas. Quelques minutes plus tard, il reçoit un carton: "La princesse Rakosi vous invite à son château". Le musicien va vivre un étrange cauchemar.

Horaires-TV

MERCREDI	
Le sigle c marque une émission en couleur	
CBFT	
10:55	Actualité à CBFT
11:00	Cinéma
	"Un cheval pour deux", comédie (France, 1961)
12:30	Ulysse et Oscar
1:00	Félix
1:15	Conférences
	"Les derniers jours de la nation apacher"
1:30	Au fond des cœurs
2:30	Où se font les choses
3:00	Cinéma
	"Les amants du Tage", drame psychologique (France, 1955)
4:30	La boîte à Surprise
5:00	Monsieur Surprise présente
5:30	Les Aventures de Bob Morane
6:00	Jeunesse Oblige: les copains d'abord
6:30	Nouvelles du sport
6:30	Téléjournal
6:45	Aujourd'hui
7:30	Musique
8:00	Cinéma du Mercredi
	"L'Inconnu de Las Vegas", comédie policière (E.U., 1960)
10:00	Concerts populaires de l'O.S.M. sous la direction d'Otto Werner Müller
11:00	Téléjournal
11:20	Supplément régional
11:30	Nouvelles du sport
11:40	Jacques Bril présente
11:50	"La princesse vous demande"
12:10	Enigmes
	"Le paquet jaune"
12:10	Téléjournal
CFTM	
7:45	Musique et Musique
8:00	Mémo matin
9:00	Toast et café
10:00	L'école du bonheur
10:15	Bonjour Capitaine
11:00	Épée de Florence
11:30	Aventures
	"Le facon rouge" (E.U.)
12:00	Première édition
12:15	Cinéma
	"Marché par le destin" (10c)
12:30	Eternel amour
	"Les aventures"
1:00	Madame l'amour
1:30	Vue de femmes
2:30	Ciné-mercredi
	"Il pleut toujours le dimanche" (E.U.)
4:00	Ciné-mercredi
	"Judy, espionne improvisée" (E.U.)
Mangez du beurre	
MY COUNTRY	
fabrique par	
Lactanin	

Le roman d'aventures
vu par des jeunes

"Qu'est-ce qu'un roman d'aventures? et qu'aimez-vous dans ces aventures?" L'association "La joie par les livres" qui publie à Paris, chaque trimestre, un bulletin d'analyses de livres pour enfants, a posé ces questions à deux cents jeunes de neuf à seize ans et a demandé à quatre directeurs de collection pour la jeunesse leur témoignage à ce sujet. LE MONDE, sous la signature de Georgette Gabey, a publié récemment les résultats de cette petite enquête.

En introduction, une analyse fort intéressante de Robinson Crusoe par Marc Soriano (extrait d'un Guide de la littérature enfantine à paraître prochainement) montre le rôle que peut jouer dans la formation des jeunes le véritable roman d'aventures.

Pourquoi Robinson est-il devenu un classique adopté par les enfants? Avant tout, estime Soriano, parce que c'est un grand sujet du répertoire adulte. Anatole France disait: "Pour être compris de l'enfance, rien ne vaut un beau génie. De Foe y mit tout son art, sa récluse d'esprit, son vaste savoir, son expérience... et cela se trouva n'être que le nécessaire pour amuser les écoliers".

Ce qui ravit les enfants est donc d'abord ce qui a séduit les adultes. "Ce livre, qui, comme tous les romans, repose sur une diction, permet en même temps au lecteur de se poser une question qui, elle, est réelle: "Mais moi, qu'est-ce que j'aurais fait à sa place?" Car, dans Robinson, le héros et narrateur est un homme comme les autres et le lecteur peut s'identifier à lui, "se hisser péniblement en même temps que lui vers l'héroïsme".

Ce que les enfants apprécient encore dans Robinson, c'est qu'on ne les y traite pas en enfants mais en adultes et dans un ton ni moralisateur ni didactique.

Cette dure école du besoin à laquelle est soumise Robinson, c'est la situation d'apprentissage, familière à l'enfance. "L'enfant, dit Soriano, est invité à se confronter avec l'homme qu'il va devenir, avec l'humanité pensante et savante. On lui propose un effort constructif, un jeu qui

est en même temps un pré-exercice un "meccano" vital". C'est pourquoi ce livre est devenu "une source, une veine". Chaque époque, chaque idéologie, chaque progrès de la science et de la technique fait surgir un nouveau Robinson.

Le bon roman d'aventures

Cette veine largement exploitée dans la littérature pour les jeunes d'aujourd'hui est malheureusement trop souvent réduite à des recettes, ces "ficelles du métier" qu'un garçon de onze ans a fort bien décelées. "Il doit y avoir un enfant héroïque, du mystère. On doit être tenu en haleine, jusqu'à la dernière ligne. Il faut que cela se passe dans un cadre inconnu. Le héros doit subir défaites et victoires et doit enfin triompher. Il doit y avoir un ou plusieurs hommes "méchants" qui s'acharnent à la perte du héros".

Certains jeunes, cependant, donnent du bon roman d'aventures des définitions qui correspondent assez à l'analyse de Marc Soriano. "Ils nous incitent à vivre ou à imaginer ce que nous ferions si nous nous trouvions dans le cas des héros" (Florence, dix ans). "Les romans d'aventures me permettent de mieux comprendre l'homme, comment il prouve son courage, son intelligence". (Philippe, douze ans).

Mais les réponses vives et spontanées sont loin de constituer la majorité. Les bibliothécaires qui ont mené cette petite enquête constatent avec regret: "Combien de formules répétées, de conventions, d'excitation prises pour de la vitalité, d'enthousiasmes tournant en rond! Et c'est bien là le danger de ces "policiers pour enfants", de ces "mystères dérisoires qui ferment le jeu sur lui-même et, au lieu d'ouvrir des perspectives

à l'imagination créatrice, ne font que disposer la sensibilité à la manie du suspense gratuit".

Les définitions proposées par les directeurs de collection pour la jeunesse montrent que cette notion d'aventure est fort diversement interprétée. Jugez-en.

Selon Mme Marie-Hélène About (collection G.P. Presses de la Cité), le jeune lecteur "s'attend à trouver un récit palpitant, des imprévus qui s'enchaînent rapidement et le tiennent en haleine. Il a par définition le goût de l'inattendu, du mystère, donc du suspense".

Pour M. Louis Mirman (Hachette), la notion de danger doit être retenue. Les enfants, "en marge de la vie, demandent au roman de leur fournir la part de risques qui leur manque, ceci d'autant plus qu'ils ont des forces neuves et avides de se manifester".

Le livre idéal

Le roman d'aventures idéal, pour M. André Massepain (collection Plein Vent, Lafont), "est celui qui, tout en créant le "suspense" et en exaltant l'énergie, le courage, l'intelligence des héros mis en scène, procure à l'enfant, en même temps, sous une forme non didactique, des connaissances scientifiques, techniques, historiques, etc."

Pour ma part, je préfère la définition de Mme Rageot (Bibliothèque de l'amitié, Hatier), qui note que l'aventure est aussi monnaie courante de la vie et donne plus d'importance à la personnalité d'un auteur qu'à des recettes: "On demande à l'auteur d'avoir une profonde connaissance de la vie, des hommes et des lieux dont il parle, et de savoir extraire de ses expériences, grâce à son imagination, une histoire".

SUR L'EAU-
DANS
L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N



L'ancien centre d'ergothérapie et de réadaptation qui déménageait dans un édifice neuf de \$3,000,000 en octobre dernier, de Maisonneuve, est devenu cette semaine le Centre Constance Lethbridge en hommage à celle qui en fut la première directrice. Sur notre photo, Mlle Evelyn Tipson, directrice de l'exécutif, en compagnie de M. Gordon B. Clarke, président de Lethbridge.

Boire peu mais régulièrement
peut conduire à l'alcoolisme

HAMILTON - Un médecin américain, le Dr Donald H. Peterson, croit qu'une personne qui boit régulièrement "un couple de bières afin de mieux se porter", devient avec le temps, alcoolique. Le directeur du département de l'alcoolisme et des drogues à l'hôpital William, du Minnesota, a expliqué aux membres réunis de l'Institut des études sur l'alcoolisme que l'alcool pouvait "soigner" pendant cinq, 10, et même 15 ans, mais que vient un jour où elle n'est plus une solution mais une partie du problème.

Le Dr Peterson a précisé que ce genre de buveur ne souffrira pas nécessairement des symptômes de retrait mais qu'il va devenir tout aussi dépendant de l'alcool. Il a fait remarquer que l'incidence élevée d'alcoolisme en Amérique du Nord était redevable à la philosophie de boire "à la façon western, c'est-à-dire à celui qui en prendrait le plus avant de crouler sous la table".

Le Dr Peterson est d'avis qu'il appartient aux Canadiens et à leurs voisins du sud de changer ces méthodes de boire et ces théories sur la boisson. "J'ai confiance en la jeune génération, mais nous leur

avons donné un si mauvais exemple".

Chez les femmes

Plus tôt, au cours de la rencontre le révérend A. J. MacLacklan, aumônier à l'hôpital Ontario, de Hamilton, avait confié que l'incidence croissante du taux d'alcoolisme chez les femmes était redevable au mécontentement. M. MacLacklan, également psychologue clinique à l'université McMaster, où se tiennent les assemblées, a expliqué que certaines mères de famille étaient frustrées d'avoir à rester à la maison et élever leurs enfants plutôt que d'aller travailler à l'extérieur.

"Ce n'est pas le nombre d'heures que les mères de famille donnent à leurs enfants qui importe mais la qualité du temps qu'elles passent avec eux", a souligné le révérend. "En dépit de tous les changements dans le mode de vie nord-américain, les femmes ne sont pas encore totalement émancipées. Néanmoins, la vogue des mères travaillant à l'extérieur prend de l'ampleur quand on considère que 50 pour cent de toutes les femmes travaillent maintenant hors de chez elles".

La couture
chez soi



Les Anglaises tireraient
profit d'une commission
d'enquête sur la femme

OTTAWA - Une représentante du parlement britannique déclarait ces jours derniers à Ottawa que les femmes du Canada et de Grande-Bretagne sont victimes de discrimination.

Elle préconise une commission d'enquête sur la condition de la femme en Grande-Bretagne, comme l'enquête qui se poursuit actuellement au Canada.

D'origine canadienne, Joan Lester, 36 ans, est députée travailliste pour la circonscription Eton et Slough, région avoisinante de Londres.

Elle souligne le nombre restreint de femmes travaillant aux affaires publiques, dans plusieurs pays développés dont le Canada et la Grande-Bretagne.

Mlle Lester a été invitée à prononcer une conférence aux journées d'étude des femmes membres du Nouveau parti démocratique qui ont lieu à Port Elgin, en Ontario.

Elle a prédit que l'essor de la coéducation en Grande-Bretagne contribuera à faire disparaître la discrimination à l'endroit des femmes.

Pour la fin de l'été et le début de l'automne, l'ensemble robe et jaquette est toujours très pratique, surtout s'il est taillé dans un jersey très fin.

Le patron imprimé no 9003 est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14 et 16, ainsi que "made-moiselle junior" 5, 7, 9, 11 et 13.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Cette politicienne à la rousse chevelure, possédant un enthousiasme débordant et le sens de l'humour est née à Vancouver. Peu après, la famille s'installa à Winnipeg où son père travaillait comme rédacteur pour un journal syndicaliste. A l'âge de cinq ans, Joan Lester partit avec ses parents pour Londres, où elle fit ses études.

A titre de député, elle s'intéresse particulièrement au problème racial. Dans sa circonscription habitent de nombreux immigrants venant surtout de l'Inde et du Pakistan. Cette femme député a fait deux voyages en Afrique, dont l'un comme invitée aux fêtes de mai en Zambie, cette année. Elle s'est rendue aussi en Afrique du Sud.

Hausse marquée de
cas d'hépatite
au Canada

A la suite d'une flambée soudaine d'hépatite infectieuse à Terre-Neuve, en Saskatchewan et en Alberta, on commence à craindre que cette maladie du foie ne prenne des proportions épidémiques à l'instar des années 1961 et 1962.

Pour le moment, le mal ne fait de progrès à ce rythme que dans ces trois provinces. En Colombie-Britannique, les cas se multiplient, il est vrai, mais n'ont pas encore atteint la cote d'alerte.

L'hépatite est une maladie due à un virus qui peut attaquer le foie, provoquer la jaunisse et devenir fatale dans certains cas.

Maladie hautement infectieuse, elle se transmet généralement là où dominent de mau-

classiques, typiques de notre génération, ultra-moderne.

Pour lui, tout le succès réside dans la coupe et une bonne coupe doit être exécutée minutieusement, avec précision, cheveux par cheveux.

"Une bonne coupe géométrique, dit-il, contrôle non seulement la longueur, mais aussi la forme; elle fait que la mise en plus tient ou non."

Un bon styliste cisele selon chaque type de visage, à l'aide de ciseaux spéciaux. Jamais de rasoir: le rasoir, affirme-t-il, c'est pour le rasage!

Lui-Elle? "La garçonne"

Charles du salon de coiffure Le Cartier, a des idées bien arrêtées sur la coupe et le style de coiffure pour l'automne 68.

Il n'a pas craint l'autre soir de les énoncer... aussi bien en paroles qu'avec une paire de ciseaux pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Voici en un oui ou un non ce qu'il pense:

NON au style invariable de jour en jour, chaque jour.

OUI au style droit, classique, au masculin-féminin pour le jour; pour le soir, un peu des années 30.

NON à la coiffure en nid de guêpes.

OUI aux cheveux faisant petite tête, souples, soyeux et surtout d'apparence naturelle.

NON aux cheveux longs en filasse.

OUI aux cheveux plus courts, pleins de vie.

NON au bouclettes élaborées.

OUI au droit et au classique, avec raie médiane ou de côté.

Omniprésents: la vamp, les années 30 et 40. Mais Charles prédit le retour aux coiffures puristes, droites, simples,

Grande fête ce
soir pour tous
les enfants
de Montréal

Une autre fois le rideau tombe sur le programme de récréation pour la période de l'été dans les parcs de Montréal.

Tous les enfants de la métropole ont rendez-vous ce soir, 19h, au parc Maisonneuve, où se déroulera la dernière manifestation de la saison, la dernière rencontre des jeunes avec les moniteurs et les monitrices.

Un grand feu d'artifice

A l'horaire, il y aura un programme sur La Roulotte par les enfants des terrains de jeux, spectacle de "Pierre et le Loup" sous la direction de Paul Bissonneau, tirage de 34 bicyclettes et feu d'artifice pour la population de Montréal.

Le programme se lit comme suit:

19h: Les enfants présentent quelques chansons ou pièces de musique sur La Roulotte.

19h30: Tirage de 34 bicyclettes.

20h: Spectacle de La Roulotte: "Pierre et Le Loup".

21h30: Grand feu d'artifice.

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Vous voulez apprendre
une cuisine raffinée et équilibrée!

Prévoyez dès à présent votre inscription pour suivre cet automne

**LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE
DE BASE ou DE RÉCEPTION**

du professeur chef cuisinier M. HENRI BERNARD

Pour tous renseignements et prospectus gratuits s'adresser à

INSTITUT D'ART CULINAIRE 2015 de la Montagne, Mtl — TEL. 843-6481

ÉCOLE DÉTENTANT UN PERMIS EN VERTU DE LA LOI DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES PRIVÉES

Le Groupe Prêt et Revenu, qui gère au-delà de \$150,000,000.00, fonde un nouveau Fonds Mutuel

potins financiers

Après avoir gagné 1.79 la veille, l'indice des industriels de DJ clôture hier sur la Bourse de N.Y. 0.99 points plus haut à 888.67. Il était évident que le congé d'aujourd'hui à Wall Street afin de permettre aux agents de change de mettre leurs livres à date fut cause d'une certaine diminution dans les transactions. La proximité de la liquidation du mois d'août, qui aura lieu aujourd'hui sur la Bourse de Paris, explique le peu d'activité qui régna hier sur ce marché. La Bourse de Toronto affichait hier une bonne tenue et la Bourse de Montréal montrait peu de variations. Le virement paraissait réduit sur la Bourse de Londres, mais la tendance est demeurée ferme.

Notre province est en pourparlers avec des banques suisses de Zurich pour contracter un nouvel emprunt. Ce sera son 3e emprunt outre-mer.

Le comportement tardif des stocks américains hier, augurerait bien pour nos titres ce matin.

INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL



M. Marcel Piché, Président du Conseil d'Administration de l'Institut, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roger Larose au Conseil d'Administration de l'Institut de Diagnostic et de Recherches Cliniques de Montréal.

M. Larose a été doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal de 1960 à 1965. Il est actuellement président de la Compagnie Ciba, membre du Conseil et du Comité exécutif du Conseil des Gouverneurs, en même temps que Conseiller spécial du Recteur de l'Université de Montréal.

Bourse de Montréal

Maints stocks légèrement liquidés hier sur la place locale

Les cours se sont légèrement affaiblis mardi à la Bourse de Montréal. Certaines valeurs se sont cependant affermissées dans tous les secteurs.

Des 293 valeurs négociées à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 92 étaient en hausse; 139 accusaient des pertes et 62 étaient stables.

L'indice composé a régressé de 03 pour coté à 163.01, celui des industrielles, de 11 pour coté à 171.52.

Chez les industrielles, Radio Engineering a, malgré la tendance à la baisse, grimpé de 1-3/4 pour coté à 34-3/4. Famous Players, de 1-1/2 pour coté à 57-1/2. Canada and Dominion Sugar, de 1-1/4 pour coté à 30. Seagrams, de 7-8 pour coté à 46-5/8, et Canada Cement de 1-2 pour coté à 31. Southern and Financial Collection ont perdu un point chacune pour terminer respectivement à 30 et 20.

Massey-Ferguson a perdu 5-8 pour coté à 15-7/8 après des échanges de 3.885 actions.

Les minières et pétrolières importantes se sont affaiblies. Union a perdu 2 points pour coté à 47. Texaco, 1 pour coté à 29. Inco 3-4 pour coté à 41-3/4. Hudson Bay Mining, 3-4 pour coté à 60-3/4, et Canadian Petrofina, 5-8 pour coté à 17-7/8. B.A. a avancé de 1-2 pour coté à 45-1/2.

Canadian Pacific a avancé de 5-8 pour coté à 62. Fraser, de 1-2 pour coté à 16-1/2. Bell du Canada, de 1-4 pour coté à 43-1/4, et Calgary Power, de 1-4 pour coté à 23-1/4.

Peel-Elder a gagné 2-1/4 pour coté à 45-1/2, tandis que Seaway Hotels perdait 1-4 et terminait à 18-1/2, dans le secteur des industrielles de la Bourse canadienne. Chemalloy a perdu 20 cents et terminait la séance à 52.20 dans l'échange de 24.185 actions.

Au total, 1.300.600 actions ont été négociées aux deux bourses. La veille il y en avait 1.496.000.

Bourse de Toronto

Fluctuations minimes, dans un sens ou l'autre, hier

Les valeurs à la Bourse de Toronto ont terminé la séance de mardi avec quelques gains après avoir subi des pertes plus tôt dans la journée.

Parmi les industrielles, Bow Valley a grimpé de 2-1/2 à 25-1/4. Peel Elder de 2-1/2 à 45-1/2. Great West Life de 2-1/2 à 71-1/2. Seagrams de 1-2 à 47. Barvey's Seagrams de 1-2 à 47. Harvey's Foods de 1-2 à 25-1/4 et B.C. Phone de 1-2 à 69.

Fibre Products a progressé de 2-1/2 à 11. Versatile Manufacturing et Laurentide Financial ont gagné 1-4 chacun à 10-3/4 et 5-3/4 respectivement.

Dixie Diversified a reculé de 1 à 36. Levy de 7-8 à 27-1/2. Texaco de 3-4 à 29-1/4 et Massey-Ferguson de 5-8 à 15-7/8.

Canadian Hydrocarbons a monté de 1-2 à 18-1/2. Great Northern Capital de 1 à 8.

Supertest a avancé de 1-4 à 33-1/4 après avoir connu une hausse de 16 pour cent de ses bénéfices semestriels. Industrial Minerals a gagné 1-2 à 16.

La Luz Mines a gagné 7-8 à 10-7/8. Platino 3-4 à 43 et Conwest 3-8 à 11-3/4. Rio Algom et Endako ont perdu 3-8 chacun à 32-3/8 et 11-5/8 respectivement.

Canadian Superior Oil a avancé de 1-2 à 41-1/4. Home B de 1-4 à 25-3/4. Scurry-Rainbow de 1-8 à 36-5/8, et Hudson's Bay Oil de 3-4 à 41-3/4. Central-Del Rio a perdu 1-2 à 15-3/4.

L'indice des industrielles a progressé de 1-17 à 168.22, celui des aurifères de 1-87 à 199.31, celui des métaux de base de 08 à 187.29 et celui des pétroles de l'Ouest de 1.94 à 211.48.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 254 à 233.

À noter...

Les Bourses de Montréal et Canadienne ont été avisées par la Commission des Valeurs Mobilières de Québec que les ordres, émis le 13 février 1968, en rapport avec les actions de Québec Explorers Limited en faveur de M. J. A. Blain et Planex Association Limited ont maintenant été révoqués.

Les emprunts, contre valeurs collatérales, contractés par les membres des Bourses de Montréal et Canadienne ainsi que par les Corporations membres, figuraient au 31 juillet 1968 à \$58,861,499, au regard de \$56,640,266 au 30 juin 1968 et comparativement à \$44,215,952 au 31 juillet 1967. Bien que ces données porteraient à croire que la situation de la place locale se détériore, il n'en est nullement ainsi car cette dernière demeure encore en excellente position technique.

Selon la dernière compilation de A. E. Ames & Co Limited, les ventes d'obligations canadiennes depuis le début de l'année jusqu'au 12 août 1968 se totalisèrent à \$3,022,739,600 à rapprocher de \$3,175,624,264, durant la période terminée le 15 août 1966.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ex-dividende tant par action: Distilleries Corporation-Seagrams Ltd. ordinaire - \$0.25 l'action; International Paper Company ordinaire - \$0.33 l'action, 4% privilégiée - \$1.00 l'action; Pato Consolidated Gold Dredging Ltd. ordinaire - \$0.10 l'action; Hugh Russel & Sons Limited Classe "A" ordinaire - \$0.20 l'action.

En mai dernier, la valeur des ventes des magasins ex-dividende multiples atteint \$727,857,000, soit une augmentation de 13% par rapport aux \$643,903,000 de mai 1967. La valeur des stocks au prix coûtant le 1er mai s'élevait à \$596,515,000 contre \$547,979,000 en mai 1967 (+8.9%).

En mai, la production de ciment s'est élevée à 821,758 tonnes, soit une augmentation par rapport aux 728,554 de mai 1967. En janvier-mars, elle a toutefois accusé une diminution par rapport à l'année dernière (2,475,805 tonnes contre 2,580,329). En mai, les expéditions ont été de 868,314 tonnes contre 800,115 en mai 1967 et, en janvier-mars, de 2,590,348 tonnes contre 2,415,962 pendant la même période de 1967.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.

	Offre dem.
Admiral Mutual Funds	2.96 2.80
Alliased Fund Inc. Com.	9.16 9.93
All Canadian Div.	7.97 8.71
All Canadian Venture	9.67 10.57
All Canadian Business	9.40 10.27
All C.D.V. Revenue Fund	1.30 1.51
Canadian Securities	3.68 3.99
American Growth	7.22 7.89
Associated Investors	3.88 4.22
Beaubrun Corporation	41.67 45.25
Boston Mutual Fund	9.18 10.01
Bullock Fund Ltd.	16.90 18.08
Canada Growth Fund	7.63 8.38
Canada Income Fund	4.69 4.94
Can. Gas & Energy Fund PFD	12.94 14.18
Can. Investment Fund	4.15 4.55
Can. Trustee Inc. Fund	4.60 5.03
Canada Co. Ltd.	97.58 90.46
Champion Mutual Fund of Can.	7.52 8.17
C.I. Leverage	15.12 16.57
Collective Mutual Fund	7.28 7.95
Commonwealth Intl.	11.95 13.10
D. Dividend Shares	4.09 4.43
Dreyfus Fund Inc.	14.96 16.38
Dynamic Fund	19.53 19.73
European Growth Fund	8.67 9.48
Exec. Fund of Can. Ltd.	7.59 7.97
Exec. Intl. Fund	8.26 8.67
Federated Financial	6.13 7.30
Federated Growth	7.27 7.95
Fidelity Trust	30.80 33.48
Fonds Collectif "A"	6.97 7.53
Fonds Collectif "B"	4.79 4.94
Fonds Collectif "C"	9.33 10.14
Fonds Desjardins "A"	4.27
Fonds Desjardins "B"	4.37
The Fraser Fund Ltd.	11.77 11.83
G.I.S. Compound	9.93 10.86
G.I.S. Income	4.34 4.75
Growth Equity Fund	3.94 4.39
Growth Fund & Gas.	21.13
Guardian Growth Fund	9.38 9.58
Investors Growth	11.40 12.40
Investors Intl. Mutual	8.25 8.97
Investors Mutual of Can.	8.53 9.90
Keystone Canada	8.56 9.39
Keystone Custodian S. 1	22.53 26.67
Keystone Custodian S. 4	6.93 7.56
Le Fonds P.E.P.	3.82 4.15
London Research	16.44 17.97
Mack Investment Trust	16.95 18.52
Molson M. Fund	4.89 5.31
Mutual Accum. Fund	5.54 6.96
Mutual B.P.F.	5.02 5.25
Mutual Bond	8.47 8.85
Natural Growth	6.70 7.33
Natural Resources	6.02 6.56
Natural Resources	7.60 8.31
One William Street	18.33 17.27
Prêt et Revenu Mutuel	7.33 8.05
American	10.58 11.63
Principal Growth Fund	5.54 6.05
Putnam Growth Fund	5.98 6.54
Radisson R. I.	13.76 15.04
Regent Fund Ltd.	4.08 4.68
Royfund Ltd.	5.90 5.67
Spec	11.00 12.08
Sys & Invest. Amer.	10.58 6.53
Taurus Fund	7.17 7.88
United Accum. Fund	11.96 13.07
United American	3.94 4.34
United Venture	5.58 6.13
Univ. Svcs. Equit. Fund Ltd.	6.49 7.09
Wellington Fund Inc.	13.54 14.72

Indices à New York

	15	30	15	15
Hier	472.5	197.1	149.9	332.4
La veille	472.1	197.7	149.8	332.4
Sem. der	472.2	197.7	149.2	330.3
All der	470.9	197.2	151.5	332.7
avance der	473.4	200.1	147.1	333.6
1968 haut	495.5	210.2	154.8	350.0
1968 bas	425.5	185.6	135.1	299.1
1967 haut	493.2	209.6	159.1	342.6
1967 bas	413.4	159.4	136.5	292.8

Fonds Américain Prêt et Revenu Ltée

Le Groupe Prêt et Revenu vient de former un nouveau fonds mutuel appelé Fonds Américain Prêt et Revenu Ltée qui a commencé ses opérations le 12 août courant.

Tel qu'indiqué dans son prospectus le premier objectif de ce fonds est la plus-value du Capital. En acquérant des actions de ce fonds, l'investisseur acquiert un intérêt dans des industries choisies sur le Continent Nord-Américain et même éventuellement sur d'autres continents. Il permet à l'actionnaire de participer à la croissance de compagnies qui, par l'utilisation des ressources de la technologie moderne, orientent leur production vers les secteurs du marché les mieux développés et les plus prometteurs.

Au début toutefois la Compagnie projette d'investir spécialement dans des valeurs américaines, puisque c'est aux Etats-Unis que les compagnies de recherches industrielles et de technologie sont les plus en avance. La politique de la Compagnie consistera à réaliser ses objectifs en effectuant principalement des placements dans des actions dont les perspectives d'avenir sont pleines de promesses.

La formation de ce fonds répond à une demande du public qui en plus d'investir dans des valeurs représentant le progrès des industries canadiennes, désire placer une partie de ses capitaux dans d'autres valeurs progressives que le marché canadien ne peut lui offrir. Cette nouvelle compagnie lui permettra donc une diversification plus complète de ses placements et un choix entre les fonds canadiens du Groupe Prêt et Revenu dont l'objectif est de maintenir un portefeuille d'environ 80% de valeurs canadiennes et la balance dans des valeurs étrangères, et ce nouveau fonds dont la politique de placement sera de maintenir 80% ou plus de son portefeuille dans des valeurs américaines ou étrangères et la balance dans des valeurs canadiennes.

Capital de \$20,001,000.00

Fonds Américain Prêt et Revenu Ltée a été incorporé en vertu de la loi des Corporations Canadiennes le 28 novembre 1967. Son capital autorisé est de \$20,001,000.00, divisé en 20,000,000 d'actions de fonds mutuel et 1,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$1.00 chacune et pouvant être émises en actions fractionnaires. Ces actions sont offertes au public de

Bourse de N. Y.

Wall Street, moins achalandé et plutôt lourd en fermeture

NEW YORK (AFP) - La tendance a été irrégulière et l'activité modérée à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé légèrement en hausse après avoir évolué un peu en retrait du précédent niveau de clôture. Cependant, le nombre des hausses a juste équilibré celui des baisses. Contrairement à la séance précédente les Blue Chips ont été un peu mieux tenus que l'ensemble de la cote. La baisse initiale a été influencée par les déclarations du président Johnson, indiquant qu'il n'y aurait pas de "désescalade" militaire au Vietnam jusqu'à la fin de son mandat. Les banques d'épargne et les matériaux de construction ont été, à nouveau, en vue en raison de la détente sur le marché monétaire et de la reprise dans l'industrie du bâtiment. Martin Marietta qui a d'importants intérêts dans l'industrie du ciment a, de nouveau, été une des plus actives. Par contre, les tabacs ont continué de reculer

en fonction de la diminution de la consommation de cigarettes au cours de l'année fiscale 1968. Les papiers ont été en hausse, en raison du relèvement des prix du carton ondulé. Les compagnies aériennes, les chimiques, les mines d'or et les aluminiums ont également été en hausse. Par contre, les baisses l'ont emporté parmi les métaux non ferreux, les pharmaceutiques, les aéronautiques, les ordinateurs, les magasins et les automobiles (seule General Motors a clôturé en hausse). Control Data a reculé malgré le relèvement important (117%) des bénéfices de la compagnie.

Le groupe Sullivan déclare 3 dividendes

Sullivan Consolidated Mines Limited a déclaré hier un dividende trimestriel de 8 cts l'action, payable le 23 septembre aux actionnaires inscrits le 6 du même mois. East Sullivan Mines Limited a déclaré, hier un dividende trimestriel de 15 cts l'action, payable aux mêmes dates. Sullico Mines Limited a, aussi déclaré 15 cts l'action, payable aux mêmes dates.

puis le 12 août par une compagnie subsidiaire du Groupe Prêt et Revenu, Prêt et Revenu Ltée, qui met à la disposition du fonds ses représentants et toute son organisation pour la distribution des actions du fonds et le service à sa clientèle.

La compagnie de gestion Groupe Prêt et Revenu, de son côté, en vertu d'un contrat de service de placement intervenu entre elle et le fonds, fournira à ce dernier les conseils, les statistiques, et les recommandations nécessaires concernant l'achat, la vente, l'acquisition et la disposition des valeurs mobilières du fonds.

Le prix initial d'offre des actions était de \$10.00 l'action et les dividendes, payés une fois l'an, seront automatiquement réinvestis.

Le fonds procure à l'investisseur l'avantage de participer à la croissance économique du Continent Nord-Américain par le placement de ses capitaux des deux façons suivantes: placement comptant et placement par versements mensuels.

Le versement initial pour un placement comptant est de \$1,000.00 et les versements subséquents sont de \$50.00. Les souscripteurs peuvent s'ils le désirent, profiter, sans frais additionnels, d'un programme de retrait systématique qui leur permet un revenu périodique régulier. Ces retraits s'effectuent par le rachat d'actions du fonds achetées pour l'actionnaire ou acquises pour lui par le réinvestissement des dividendes.

L'investisseur peut aussi faire un placement enregistré selon les dispositions de l'article 79b de la loi de l'impôt sur le revenu qui lui permet de déduire de son impôt personnel ses contributions à ce plan. Les contributions peuvent être d'un montant fixe à chaque mois ou chaque année ou encore variables selon le revenu du souscripteur.

Solide conseil d'administration

Le conseil d'administration du fonds est composé comme suit: J.-Paul Tardif, Président, l'honorable Jacques Flynn, C. R., Vice-Président, André Verge, Secrétaire, J.-Paul Guimont, Maurice Samson, C. A., Paul Chapdelaine, C. A., et le notaire Jacques Taschereau.

Le Groupe Prêt et Revenu, fondé en 1928 comprend maintenant l'affiliation de 5 compagnies:

Prêt et Revenu Ltée dont les programmes de placement permettent à l'épargnant d'accumuler un capital pour atteindre les buts qu'il poursuit;

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée qui permet à ses actionnaires de participer à l'accroissement de l'économie canadienne;

Fonds Américain Prêt et Revenu, tel que décrit précédemment;

La Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu qui met à la disposition du public tous les services fiduciaires;

Et Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance, qui est en mesure de procurer au public tous les genres de plans d'assurance-vie.

Le Groupe Prêt et Revenu administre au-delà de \$150,000,000.00 d'actifs et compte des succursales dans les six provinces de l'Est du Canada et des représentants disséminés dans les principales villes de ces provinces.

Laurin, Laurin, Beaudry Inc. Dominion Insurance Agencies Limited

Courtiers d'assurance agréés

Étude et administration de portefeuilles d'assurances pour commerce et industrie

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA, MONTRÉAL 3 Tél. 861-4761

ULTI MAINTENANCE 679 6243

Si vous avez des ennuis avec l'entretien de votre bureau ou place d'affaires, communiquez donc sans tarder avec Yvon Lavoie qui se fera un plaisir de vous soumettre une estimation gratuite.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS

CRÉDIT - QUÉBEC INC.

Courtiers en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361

VALEURS DE PLACEMENT

Grenier, Ruel & Cie Inc.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

PLACE VICTORIA/TOUR DE LA BOURSE/MONTRÉAL 3
TÉL.: 878-3307

SIÈGE SOCIAL: 2, AVENUE CHAUVEAU/QUÉBEC 4

E.A. Whitehead Limitée

Courtiers d'assurances agréés

SERVICE PROFESSIONNEL DE CONSULTATION RELATIONS INTERNATIONALES

Jean Grégoire, vice-président et administrateur

Place du Canada, Suite 950, Montréal 3, - 878-4331
SUCCURSALES: TORONTO - CALGARY - VANCOUVER

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MACHINES À DICTER ASSMANN

- DISQUE MAGNÉTIQUE
- SCRIBITE PARFAITE
- FACILITÉ D'OPÉRATION
- VERSATILE

DEMONSTRATION GRATUITE

Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC 270-1141

BREVETS d'invention MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

DÉSIREZ-VOUS DEVENIR AGENT DE CHANGE?

Une carrière intéressante vous est offerte dans le commerce des valeurs mobilières. La maison J.T. Gendron Inc., (fondée en 1947) membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, vous offre l'opportunité de vous associer à son expansion. Un programme d'éducation professionnelle a été organisé et pourra être suivi le jour ou le soir. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Gilles Bédard.

J.T. Gendron Inc.,
800 Place Victoria,
Suite 1110,
Montréal, Qué.
Tél.: 878-4266

Par respect pour le décès de M. LOUIS DESOURDY

Président honoraire,

La Firme Désourdy Construction Limitée, Lafleche annonce

que ses bureaux et chantiers de la Province de Québec, seront fermés à compter de midi, mercredi 21 août 1968, jour des funérailles.

SFCI SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

Filiale de la Banque Nationale de Paris

Financement d'opérations de commerce international

Dépôts à demande et à terme en toutes devises

Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712
Québec: 500 est, Grande Allée/Tél.: 529-0457

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En 12 semaines, Couvrette & Provost Ltée a vendu pour \$15,387,804.00

M. René Provost, président de Couvrette & Provost Ltée vient de faire parvenir à ses actionnaires, un rapport intermédiaire, couvrant la période de 12 semaines du 1er avril 1968 au 22 juin de la même année. Dans son message, il leur dit ce qui suit:

"Nous soumettons le rapport intermédiaire de la compagnie pour la période de 12 semaines terminée le 22 juin 1968. Les résultats obtenus reflètent les progrès de la compagnie et de ses filiales. Ils sont encourageants et ils indiquent l'allure que devrait connaître l'année en cours.

Pour ces 12 premières semaines, le volume des ventes atteint \$15,387,804, comparativement à \$13,114,791, pour la même période l'an dernier soit une augmentation de 17.33%.

Le profit avant amortissement et impôts (appliqué de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent) fut de \$303,126, par rapport à \$249,888, soit un gain de 21.30%.

Le profit net de cette période fut de \$130,523, comparativement à \$106,283, soit une augmentation de 22.81%.

Le bénéfice par action s'établit donc à 10.8 c par rapport à 8.8c soit un gain de 22.73%.

Le fond de roulement est passé à \$1,127,900, le profit net par \$100, de ventes s'établit à \$0.85.

Au cours de cette période, la compagnie a négocié l'achat d'un emplacement favorable pour l'aménagement d'un 9e Presto "Cash & Carry".

La compagnie a connu des progrès dans plusieurs secteurs. Au niveau des clients et des affiliés, le nouveau programme de concentration de merchandising marque déjà des progrès intéressants.

Optimisme du président de U A P Inc., M. Gérard Plourde

UAP Inc., a rendu public ces jours-ci son rapport financier préliminaire pour les 6 premiers mois du présent exercice, soit pour le semestre terminé le 25 juin 1968. Son président M. Gérard Plourde y déclare en partie ce qui suit:

"Les résultats des six premiers mois de 1968 révèlent une augmentation substantielle sur ceux de l'an dernier. Nous montrons les résultats du second trimestre séparément afin que vous puissiez constater ce que nous avons souligné dans le rapport précédent, à savoir que le premier trimestre est toujours plus faible que les trois autres.

Nous sommes optimistes quand aux résultats des prochains six mois. Notre Conseil a déclaré un dividende de 25 cents par action Classe A et 125 cents par action Classe B, payable le 16 septembre 1968 aux actionnaires inscrits au 30 août 1968.

	1968	1967	1968	1967
Ventes	\$ 7,960	\$ 6,930	\$14,128	\$12,358
Bénéfices consolidés avant amortissement	724	593	1,080	879
Amortissement	83	67	155	140
Profits avant impôts et intérêts minoritaires	641	526	925	739
Impôts	323	258	465	364
Intérêts minoritaires	7	6	10	8
Profits nets	311	262	450	367

Dividendes payés sur actions classe "A", au 15 juin 50 cents 50 cents
Dividendes payés sur actions classe "B", au 15 juin 25 cents 20 cents

	PAR ACTION	
	Classe "A"	Classe "B"
1968	1967	1967
(000)	1968	1967
3 premiers mois	\$139 \$105	\$0.36

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE'.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE' and 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE'.

Titres au Comptoir

Table listing various financial instruments and their prices, such as 'Adminis & Trust', 'Central Deposits', and 'Overseas'.

Indices à Toronto

Table showing various stock indices for Toronto, including 'Ind. Com', 'Ind. Ind', and 'Ind. Div'.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Indices des obligations à New York'.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Indices des obligations à New York'.

Large advertisement for 'COMPTABLES AGRÉÉS' (Chartered Accountants) featuring the firm 'BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE' and listing numerous other accountants across Montreal and Quebec.

Advertisement for 'LA VEZ-VOUS ACQUÊTE À CRÉDIT?' (Do you buy on credit?), discussing credit systems and financial responsibility.

Advertisement for 'CREDIT ET RECOURS AU CANADA' (Credit and Recourse in Canada), providing information on credit services and financial institutions.

Advertisement for 'Mallette, Normandin & Cie' (René de Cotret & Cie), a firm of Chartered Accountants.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Toujours "The Biggest" ... même dans les bourdes!

Je viens de faire une étonnante découverte: les Américains sont de grands pleurnichards; et leurs pleurnicheries sont chantées à contre-temps, d'une voix saignée, n'ont rien de la douce mélodie de la guitare hawaïenne ou les notes "braillent" par vagues.

C'est le réputé magazine "Sports Illustrated" qui m'a fourni l'occasion de leur décerner ce gentil qualificatif de pleurnichards. En effet, dans l'édition du 12 août qui me tombe sous les yeux, ce magazine consacre quatre grandes pages au baseball à Montréal, sur la naissance de la nouvelle franchise.

Et ces gens-là, qui apparemment n'ont pas goûté l'exportation de leur produit au Canada, n'y vont pas avec le dos de la cuiller.

feu vert Jean-Paul Cofsky

Le rédacteur qui signe cet article, Frank Deford, titre son gentil petit billet: "Une maison sans toit", avec sous-titre, "et peut-être inhabitée... si les financiers ne peuvent trouver l'argent nécessaire pour faire le premier versement!"

Et le citoyen Deford de commenter d'une façon ironique le passé prestigieux de Montréal et ses récentes réalisations comme le métro, l'Expo, font que malgré ce tout semble perdu, Montréal saura bien tout de même accomplir le petit miracle attendu par quelques fidèles. Il parle de l'autostade et de sa transformation en stade de baseball. Et ce bon petit monsieur Deford cite le Montréal

Star qui trouve bon depuis quelque temps de critiquer le maire Drapeau, le Star du 29 mai qui titrait en éditorial: "We can't survive only on circuses" - traduction libre: On ne peut toujours vivre que de jeux...

Monsieur Deford se délecte de la démission des financiers: Bourgie, Lévesque et déclare que s'il fallait que Montréal perde sa franchise, "ce serait le commencement du petit bal du samedi soir dans la ligue Nationale."

Deux autres pages d'inepties semblables et dans lesquelles monsieur Deford épanche son cœur ulcéré complètement ce reportage sensationnel (!) qui tend visiblement à faire passer les Montréalais pour des organisateurs de foire de village.

Il est bien évident que l'heure de tombée du Sports Illustrated a joué un bien mauvais tour à ce monsieur Deford, puisque à l'heure même où ce magazine tentait de se payer la tête des financiers dirigés par M. Charles Bronfman, le maire Drapeau jouait un tour de sa façon au dit Magazine en tirant de son haut de forme le lapin du parc Jarry... sans parler de monsieur Bronfman et associés qui remettaient à Warren Giles, président de la ligue Nationale la modeste somme de \$1.120.000,00, disant en souriant que le bas de laine n'était pas vide pour cela.

Pour ce monsieur Deford, il est clair que les raisins sont trop verts. Quant à monsieur le maire, je sais parfaitement bien qu'il peut se défendre tout seul comme un grand garçon!

Mais au cas où il déciderait d'écrire un petit mot personnel à ce monsieur Deford, puis-je me permettre la suggestion suivante? L'an dernier les Américains nous ont donné à l'Expo 67 un magnifique dôme... avec rien dessous; pourquoi, monsieur le maire, n'inviteriez-vous pas ce monsieur Deford, histoire de lui faire visiter à nouveau ce même pavillon ou dôme, avec quelque chose dessous, cette année? une maison avec un toit et... habitez!



NEW YORK - L'étoile lanceur Denny McLain, des Tigers de Detroit, est également un organiste expert. Combinant ses deux talents il pourrait gagner la jolie somme de \$100.000,00 l'an prochain. Incidemment McLain est un organiste de concert et di-

riger en outre un groupe de cinq musiciens. McLain vient d'enregistrer son premier microsilicon pour la compagnie Hammond, fabricant d'orgues électriques. (Téléphoto PA)

Normand Houle est l'étoile de la victoire du Canada à la série mondiale des P-L

WILLIAMSPORT, PA. - L'équipe de Sherbrooke-Lennoxville, représentant le Canada dans le tournoi mondial des petites ligues de baseball, a gagné son match de première ronde hier en décrochant une

victoire de 1-0 sur Chinandega, représentant du Nicaragua.

Normand Houle, au monticule pour le Sherbrooke, n'a accordé que deux coups sûrs à ses adversaires et a retiré treize hommes au bâton. Sherbrooke n'a pas permis à l'adversaire de compter un seul point au cours des 37 dernières manches jouées dans différentes rencontres conduisant au tournoi de Williamsport.

Sherbrooke-Lennoxville a dû décrocher la victoire à neuf reprises avant de pouvoir représenter le Canada à ce championnat mondial des petites ligues.

Hier, Yves Longpré, qui a réussi un des dix coups sûrs des vainqueurs, a marqué le point gagnant dans la dernière moitié de la septième et dernière manche sur un simple de Conrad Deschênes et une erreur du champ gauche Pablo Mendoza.

Baseball

CLASSEMENT

Ligue Nationale

Table with 5 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include St-Louis, Cincinnati, San Francisco, Chicago, Atlanta, Pittsburgh, Philadelphia, New York, Houston, Los Angeles.

Ligue Américaine

Table with 5 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Detroit, Baltimore, Boston, Cleveland, Oakland, New York, Minnesota, California, Chicago, Washington.

Ligue Nationale

Table with 5 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Atlanta, Chicago, New York, Philadelphia, St-Louis.

Un marathon à relais préparé par G. Côté

Le célèbre Marathon de St-Hyacinthe sera présenté pour la 22e année consécutive, le premier septembre à 2 heures d.m.

Cette année, toutefois, cette compétition revêtira un cachet assez particulier, car il s'agira d'un Marathon à relais. De nouveau, l'épreuve sera sanctionnée par l'AAU du Canada.

Chaque équipe formée de deux coureurs devra courir la distance de 26 milles, ce qui veut dire que chacun des athlètes franchira environ 13 milles.

Le départ de la course s'effectuera à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, et le parcours

Table with 2 columns: Team, Points. Rows include St-Louis, Philadelphia, Boston, New York, Chicago.

Hiller maîtrise les Sox McLain est malmené

DETROIT - Les White Sox de Chicago sont tombés à bras raccourcis sur les offrandes de Denny McLain hier soir, le bombardant de neuf points au cours de leur victoire de 10-2 sur les Tigers de Detroit en deuxième partie d'un programme disputé au crépuscule.

McLain tentait de remporter une 26ème victoire depuis le début de la saison, mais ses efforts furent vains. A la première partie les Tigers ont remporté une victoire de 7-0 sur les White Sox grâce à la brillante performance de John Hiller qui a réussi une partie d'un seul coup sûr. Gates Brown et Mickey Stanley ont fait compter chacun deux points pour aider considérablement Hiller dans sa tâche

de conserver aux Tigers leur avance en tête du classement de la ligue américaine. CLEVELAND - Jose Cardenal a frappé un triple à la huitième manche et compté sur le simple de Russ Snyder pour donner une victoire de 2-1 aux Indes de Cleveland sur les Red Sox de Boston.

PHILADELPHIE - Dans la ligue Nationale, les Phillies de Philadelphie ont écrasé les Cards de St-Louis au compte

Forest Hills ouvre ses portes aux pros

FOREST HILLS, N.Y. - Quatre professionnels australiens, Rod Laver, Tony Roche, Ken Rosewall et John Newcombe, ont été désignés, dans cet ordre, comme les quatre premiers têtes de série aux premiers championnats "open" de tennis de Forest Hills, dernier bastion, jusqu'à ce jour, du tennis amateur.

Les championnats, qui s'ouvriront le 29 août, seront dotés de quelque 100.000 dollars de prix, dont 14.000 seront réservés au gagnant de la finale messieurs. Les autres prix, y compris celui qui sera décerné à la gagnante du simple dames, n'ont pas encore été annoncés.

Tournoi O'Keefe de "slow pitch"

Le premier grand tournoi provincial O'Keefe de "Slow Pitch" aura lieu les 6, 7, 8 septembre prochains aux trois parcs de ville de Repentigny pour une bourse de \$600.

Toutes les équipes qui seraient intéressées à participer à ce tournoi de "Slow Pitch" devront faire parvenir leur inscription avant le 2 septembre.

Le voyage de la flamme olympique

La flamme olympique qui doit arriver à Vera-Cruz vers le 8 octobre mettra plus de deux jours et demi pour atteindre le stade de la capitale où aura lieu la cérémonie d'inauguration des jeux, et plus de mille jeunes gens se relaieront pour la transporter. Le comité organisateur annonce aujourd'hui qu'entre le grand port du golfe et Mexico, la flamme passera par un certain nombre de localités éloignées de l'itinéraire direct et parcourra ainsi 919 kilomètres. Les porteurs, en uniformes spéciaux, se relayeront de mille en mille mètres, et il y aura en outre une centaine de suppléants.

Six pur-sang de classe inscrits au Fleur de Lys

Six pur-sang de classe sembleraient être assurés de participer au Prix Fleur de Lys, hier, mais tout près d'une douzaine s'élançeront probablement après-midi à Blue Bonnets. La bourse de \$7.500 de cette épreuve, réservée aux pouliniers de deux ans canadiens, a déjà été plus que doublée par les frais de nomination. Pas moins de 257 propriétaires ont versé les frais de \$10 de première année; 128 ont déboursés les \$15, exigibles la deuxième année, et 100 versements de \$35 ont été reçus en avril, pour couvrir les derniers frais d'inscription, portant la bourse à plus de \$16.000.

Le secrétaire des courses Larry Howley s'est entretenu avec plusieurs propriétaires mardi, obtenant six réponses presque certaines en prévision du sprint de six furlongs. Il s'agit de Irish Power à John J. Mooney; Windsor Maid, la propriété de George Gardner; Edith Victoria, appartenant à Mme V.G. Cardy; Klondyke Champ, de Dan Hill Acres, du brillant Todd's Orphan, récemment acquis de Dane Hill, et Cornichon, un protégé de J.-Louis Lévesque.

Entre-temps, un autre jeune jockey prometteur est arrivé à Blue Bonnets hier. Il s'agit de Mike Murphy de Victor, N.Y., qui s'est imposé comme le meilleur apprenti à Finger Lakes avec 30 victoires. Le vétérinaire Vic Espinosa

Record de Holthaus

LONDRES - Le nageur ouest-allemand, Horst Holthaus, s'est annoncé comme un sérieux candidat pour une médaille olympique en battant le record du monde du 440 verges quatre nages individuel, hier au centre sportif du Crystal Palace.

Belle tenue de Belkin à Québec

QUÉBEC - L'Indien Hamanathan Krishnan n'a pas eu la victoire facile devant le Canadien Mike Belkin, dans le premier match du 4e tournoi de rotation international de tennis, lundi, sur le court du Club des employés civils à Québec.

Les inscrits à Blue Bonnets

Table with 2 columns: Race, Horses. Rows include PREMIERE COURSE, DEUXIEME COURSE, TROISIEME COURSE, QUATRIEME COURSE, CINQUIEME COURSE, SIXIEME COURSE.

Second match

D'autre part le "Hollandais volant", Tom Okker, n'a laissé aucun doute en battant le vétérinaire Vic Seixas, 6-2, 6-2, dans le deuxième match. Okker s'est bien identifié à son surnom de "Flying Dutchman" et les 1.200 personnes présentes n'ont pas hésité à manifester leur admiration devant ses coups fort spectaculaires. Seixas a figuré comme un joueur d'expérience, mais Okker était partout et sa rapidité déconcertante lui a valu une victoire relativement facile. Le tournoi doit prendre fin dimanche.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting positions for words.

- Horizontalement: 1. Ville du comté de Shefford - Vieillesse. 2. Nettoyas - Mille sept. 3. Evêque de Mont-Laurier (1922 à 1965) - Poète grec de l'époque primitive. 4. Homme libre qui, sous les Mérovingiens, avait prêté serment de fidélité au roi - Titre des descendants de Mahomet. 5. Prêtre et écrivain né à Princetown (1870 à 1930), auteur de Nos Historiens en 1921 - Fait son testament. 6. Propre - Plante des bois, à petites fleurs mauves. 7. Prêtre des Gaulois - Radon. 8. Action d'aérer - Métal précieux. 9. Partie du bréviaire qui contient seulement l'office du jour - Se trompe. 10. Stable - Reptile saurien d'Amérique tropicale. 11. Taille la tête d'un arbre - Récollet venu au Canada avec Sagard en 1623. 12. Ytterbium - Toile d'araignée.
- Verticalement: 1. Canal construit entre les lacs Erie et Ontario - Lieutenant-Gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard de 1854 à 1859.

Café-Thé Confiture. ADOPTEZ LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.A. DESY LTD. MONTRÉAL 521-1104